

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F.

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre
décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
— Juin Juillet — Août Septembre.

N° 214

ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

JUIN - JUILLET 1968

HENRI SAUGUET

Dans l'article que j'ai eu l'honneur de consacrer le mois dernier à la grande mémoire de Charles Kœchlin, je n'ai pas manqué de dire combien remarquable fut la présentation radiodiffusée faite le 19 novembre 1967 par le compositeur Henri Sauguet pour l'émission commémorant le centenaire de naissance de celui qui fut son maître. J'ai maintenant le très grand plaisir de rendre un bien sincère hommage au disciple, à ce même Henri Sauguet, l'une des plus sympathiques figures de la musique française d'aujourd'hui.

Avant de rappeler ce que représentent à l'heure actuelle la carrière et les œuvres de ce compositeur, je veux dire combien j'ai été frappé par les idées qu'il a si bien exprimées dans un article du « Courrier Musical de France » paru voici bientôt deux ans. Ce qu'il a dit dans cet article correspond en tous points à ce que je ressens moi-même et je suis bien sûr que nombre de nos lecteurs partageront sa manière de penser, de voir... et d'entendre. Je n'ai malheureusement jamais eu l'honneur d'avoir un entretien avec cet éminent artiste mais ce que je connais de lui par plusieurs de ses œuvres musicales et de ses articles me permet d'affirmer que j'ai été tout de suite attiré vers sa personnalité et son incontestable talent par une très vive sympathie.

On sait que la plupart des critiques d'aujourd'hui se plaisent à considérer, comme une manière d'axiome la nécessité absolue, pour un artiste, d'être avant tout « de son temps ». Ce précepte est la tarte à la crème que l'on nous sert périodiquement et un peu partout, à la radio comme dans les gazettes. Or, demande Henri Sauguet, « être de son temps », qu'est-ce que cela veut dire ? Et il répond ceci, le plus sincèrement et le plus simplement du monde : « En vérité, je crois qu'il y a en art une nécessité beaucoup plus importante que d'être de son temps, c'est d'être intemporel, c'est-à-dire de n'appartenir à aucun temps. C'est aussi de donner aux hommes ce qu'ils n'ont pas ; une réponse à leurs aspirations, à leurs besoins, qui ne sont pas forcément à l'image du temps présent ; ils peuvent être au contraire une réaction contre ce temps présent ; pour la paix, l'harmonie, qui sont de tous les temps et de tous les hommes ». Cela n'a l'air de rien, mais faire une telle réponse à ceux de nos contemporains qui voudraient l'art que façonnent les canons de notre mode d'aujourd'hui, c'est-à-dire, ce n'est qu'une mode — cela dénote chez celui qui la formule un certain courage et en tout cas une belle indépendance d'esprit. Et Henri Sauguet ajoute très justement : « Je pense qu'il n'y a pas d'art si l'œuvre n'est pas issue de la moindre étincelle d'émotion. Je ne dis pas qu'elle doit être sentimentale, je dis qu'un sentiment doit l'avoir suscitée. Cela arrive dans la jeune musique, et j'y ai de précieux amis, même lorsque je ne suis pas de leur avis sur la manière d'écrire car, plus que la manière d'écrire, j'estime et je suis intéressé par la manière de penser. J'écris comme je pense sans chercher à choquer ni même à surprendre ou étonner, ni à « être de mon temps ». Mais j'écris tout naturellement, obligatoirement, selon ma sensibilité d'homme du XX^e siècle, dans un style qui, certes, n'est pas académique mais qui, je le sais, ne plaît pas à tous les moins-de-quarante ans ». Mais peut-être que leurs cadets, dans quarante ans, y trouveront une réponse ».

Tout cet article d'Henri Sauguet serait à reproduire, tant il contient de vérités. Et ces vérités ne concernent pas seulement le compositeur, celui qui écrit et qui crée, mais aussi le public, celui pour qui on écrit. Et il faut particulièrement méditer cette phrase : « Si j'ai été en quelque manière ému, animé par un événement, une vision des choses, une pensée, et que j'aie éprouvé le besoin de la transcrire, je l'ai fait en musique comme je pouvais le faire. Mais cette musique, je ne l'ai pas écrite pour moi seul. J'essaie de transmettre quelque chose. A qui ? Eh bien, aux gens qui me ressemblent et qui s'assemblent autour de moi : voilà mon public ». Et ce que dit Henri Sauguet rappelle singulièrement la belle parole de Beethoven lui-même : « La Musique doit naître au plus profond d'un cœur pour aller ensuite toucher d'autres cœurs ».

Henri Sauguet prend bien soin de faire remarquer « qu'un artiste qui réussit est celui qui a trouvé son public ». Mais il ajoute ensuite que « puisqu'on voit bien des artistes qui ont réussi en créant des œuvres dans le langage du passé, c'est que le public n'est pas forcément de notre temps. C'est un fait important, et relativement nouveau dans l'Histoire, que nous nous trouvons souvent aujourd'hui devant un public qui réclame davantage la musique du passé que la musique du présent. C'est un peu comme s'il dédaignait (à moins qu'il n'en ait peur) de se mêler des faits du temps présent ».

(SUITE PAGE 3)

STAGE FRANCO-ALLEMAND

La Confédération musicale de France, dont M. A. Ehrmann est le président, la Confédération musicale d'Allemagne, présidée par M. Eugène Weber, ont organisé le STAGE FRANCO-ALLEMAND DE KLIPPENBERG 1968.

Du 14 au 18 avril dernier s'est déroulé à Klippenberg (Wurtemberg) le X^eme stage franco-allemand qui a réuni cette année près de quatre cents jeunes musiciens dont une quarantaine choisis, dans les rangs de nos sociétés.

Cette manifestation est le fruit d'une entente maintenant bien affirmée entre :

- le ministère allemand de la Famille et de la Jeunesse, en la personne de Monsieur le ministre Bruno Heck ;
- le ministère français de la Jeunesse et des Sports ;
- l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, Directions de Bonn et de Paris.

Le cadre choisi par les organisateurs allie le charme aux commodités nécessaires à une si importante manifestation : Klippenberg est situé aux confins de la Forêt noire et du Jura souabe dans une région dont il faut retenir la romantique vallée du Danube, le lac de Constance, les trésors d'architecture baroque de Beuron ou de Birnau...

A 1.000 m, d'altitude, face aux pistes gazonnées d'un terrain de vol à voile, l'hôtel, qui pendant une semaine a été « investi » par les stagiaires a permis à ceux-ci de tra-

valler, de se distraire, de faire honneur à la gastronomie régionale et de trouver l'indispensable repos dans un confort total ! Les séjours sont à retenir de cette période privilégiée sont de deux ordres : certains ont trait à la musique, d'autres intéressent notre connaissance générale, historique, géographique et humaine.

Monsieur Stockmaler, responsable général de l'organisation, Monsieur Schwarz, directeur du stage assisté de Monsieur Konstanzer se sont employés à proposer un programme musical sur lequel chacun, français ou allemand, puisse s'exercer en tenant compte des possibilités multiples de l'importante formation réunie.

Un sérieux travail d'orchestre auquel Messieurs Ehrmann et Texler furent invités à participer très activement, a permis d'aborder des ouvrages aussi divers que le Te Deum de Dettlinger de Haendel, le Concordia de J.-S. Colley, des pages diverses du répertoire allemand de musique de genre, etc.

La musique de chambre fut l'occasion de rencontres plus passionnantes encore par le souci de mise au point plus poussée, de justesse dans le son et dans le style, qui s'impose dans ce domaine trop rarement exploré.

La possibilité était donc donnée à tous de sortir du cadre habituel de l'orchestre d'harmonie pour juger des réalités parfois surprenantes mais toujours passionnantes du « pe-

Le Président de la Fédération de la Corse M. SEASSARY n'est plus

Tous les Bastiais qui le connaissent, et plus particulièrement tous ceux qui se souviennent des efforts désintéressés qu'il fit pour soutenir et promouvoir dans notre ville la cause de la musique populaire, ont appris avec une profonde tristesse la mort survenue hier en début de matinée, de M. Antoine Seassary, chevalier de la Légion d'honneur et officier des palmes académiques.

Ces distinctions, largement méritées, il les avait gagnées d'abord à la tête de l'harmonie des Nas puis de l'harmonie municipale dont on lui avait confié la direction.

Mu par une vocation musicale que rien ne parvint à décourager ainsi que par l'amour qu'il portait à sa ville, M. Antoine Seassary avait forgé lui-même les outils qui devaient lui permettre de jouer un rôle intéressant dans la vie artistique de la cité. Il avait acquis une expérience de chef d'orchestre qui allait le rendre irremplaçable pendant de nombreuses années et lui attirer l'estime des musiciens de grande race tels que Briard et Jacques Ibert. Particulièrement attentif à la formation des jeunes, il était parvenu, avant guerre, à constituer une phalange qui nous avait représentés avec honneur aux concours internationaux de musique de St-Raphaël, en 1933, puis de Marseille en 1937.

1938 peut être considéré comme le couronnement de ses efforts. Cette année-là fut confiée à Bastia l'organisation du concours international de musique. Ce fut une réussite dont beaucoup se souviennent encore et qui marque une date faste dans les annales de notre vie municipale.

M. Antoine Seassary n'était pas seulement un chef de musique populaire mais un compositeur estimable à qui l'on doit notamment plusieurs pièces de musique, une messe pour orgue, chœurs et orchestre et divers accompagnements musicaux pour les revues qui se donnaient alors avec beaucoup de succès soit au régiment soit au théâtre.

La dernière production fut une marche intitulée « Corse française » qu'il ne craignit pas de faire jouer et de diriger lui-même en public aux heures les plus sombres de l'occupation italienne.

Enfin M. Seassary était un homme d'une urbanité, d'une égalité d'humeur, d'une serviabilité et d'une loyauté auxquelles même ceux qui demeurent indifférents à la musique ne peuvent faire autrement que de rendre hommage, tout en en conservant le souvenir ému.

A sa famille et à toutes les personnes cruellement touchées par sa disparition, nous présentons ici nos condoléances les plus sincères.

Un ensemble » tout au long d'une série d'œuvres allant de Jean Chrétien Bach à Pierre Max Dubois ou Pierre Petit, Pierre Gabaye, Jean Rivier, André Jolivet, Serge Lancelin, Eugène Bozza, Henri Tomasi.

Parallèlement à cette activité musicale des liens ont pu se nouer entre des jeunes que l'âge rapprochait, que la musique réunissait, malgré la barrière de la langue, barrière en partie vaincue grâce aux cours de Monsieur Schwarz. Un stage comme celui-ci réalise donc une double mission : confronter des techniques musicales et favoriser l'amitié de deux peuples voisins.

(SUITE PAGE 3)

Concours Composition Musicale C. M. F.

La Confédération Musicale de France ouvre chaque année un concours pour la composition de cinq morceaux destinés aux examens de ses fédérations pour la flûte, la clarinette, le saxophone-alto, la trompette (ou cornet ou bugle) le hautbois.

La difficulté de ce concours de composition réside essentiellement dans la nécessité d'écrire une œuvre facile ; son exécution est en effet destinée à des jeunes concurrents de niveau élémentaire ou préparatoire.

Le règlement exprime ainsi cette observation : « Ces morceaux consacrés à la division élémentaire ou préparatoire devront être faciles tout en étant d'un intérêt musical certain ».

Le jury examine des partitions anonymes, que seule caractérise une devise (encore est-elle recouverte d'un cache pendant l'examen des envois). C'est seulement après que le jury s'est accordé sur la partition la meilleure que la devise est découverte, ce qui désigne l'enveloppe scellée contenant l'identité du compositeur. Les œuvres non retenues restent anonymes et les enveloppes contenant les noms de leurs auteurs sont détruites sans être ouvertes.

Encourager les vocations valables est le louable dessein de la Confédération et ces examens constituent la sélection d'où sortent les meilleurs éléments de nos musiques populaires. Beaucoup des lauréats poursuivent leurs études musicales aux niveaux moyen et supérieur et peuvent souvent entrer dans un Conservatoire et après le concours d'excellence de la Confédération au Conservatoire national supérieur de Paris.

La participation des jeunes musiciens à ces examens fédéraux va croissant chaque année et témoigne de la vitalité du mouvement musical français.

Il y avait 23.751 en 1967 pour toute la France. On pourrait s'attendre que la majeure partie de ces concurrents émanent des régions réputées les plus douées pour la musique. Ce serait ne pas tenir compte de la formation préalable des concurrents, c'est-à-dire de l'influence primordiale des professeurs.

Un prix de 250 F récompense dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci est immé-

diatement éditée par la Maison Billaudot donatrice des cinq prix.

Les concours 1968 ont sélectionné les compositions suivantes :

Division élémentaire :
Saxophone. — « Badine Badine » de Bataille Dupont de Chauny (Aisne).
Trompette. — (Cornet bugle) « Des goûts et des couleurs » d'Emile Baudrier, Le Mans (Sarthe).
Hautbois. — « Aubade » de Gustave Gabelles, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
Division préparatoire :
Clarinete. — « Mini Marche » de Jean Gallet, Paris XI^e.
Flûte. — « Le chant d'Asclépi » de Willy Van Dorsselaer, Colmar (Haut Rhin).

Dans les œuvres présentées, il a été proposé aux Editions Billaudot l'œuvre suivante pour saxophone : « Berceuse et Promenade » de Jean Gallet, Paris XI^e, pouvant servir de morceau imposé au cours moyen.

Concerts de la Garde Républicaine à la Sorbonne

Le 22 mars 1968, un concert fut donné par l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, sous l'égide et l'impulsion de son chef, le colonel François-Jules Brun, directeur du commandant Jean Maillot, chef de musique des équipages de la flotte de Toulon.

Ce merveilleux orchestre interpréta la « Symphonie en ré mineur », de César Franck ; « Aux îles sous l'eau », de Jean Maillot ; « Marche funèbre au crépuscule des dieux », de R. Wagner ; « L'Annuaire », ouverture, de H. Wagnon.

De nombreuses sociétés musicales ont pu entendre l'œuvre de Jean Maillot qui, plusieurs fois déjà, a été imposée dans nos concours internationaux. Le commandant Jean Maillot, qui a obtenu de nombreux succès comme compositeur et comme chef de musique, dirigea ce concert avec une remarquable maîtrise.

Le vendredi 26 avril, l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, sous la haute direction de son chef, le colonel François-Jules Brun, donna également, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, un programme des plus intéressants. On entendit : « Divertissement sur un thème pastoral », de Gabriel Périé ; « Les Préludes », (poème symphonique), de Franz Liszt ; « Symphonie fantastique », de Hector Berlioz.

On peut se réjouir de l'initiative du colonel François-Jules Brun de donner des concerts dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la direction de la Garde républicaine, et les mélomanes, soucieux de nombreux à suivre ces auditions de haute valeur.

LA SEPTIÈME SEMAINE ALLEMANDE DE LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

Après les merveilleuses semaines de Hambourg (1957) de Munich (1959) de Berlin (1961), de Stuttgart (1963) et de Bonn (1965) j'ai tenu à mettre les musiciens français au courant de ce qui se passe chez nos voisins. Les journées de Hannover (16-20 avril 68) n'ont été en rien en somptuosité, en haute tenue artistique et pédagogique à toutes les rencontres antérieures. Mais le seul français qui suivit ces inoubliables séances eut des raisons très sérieuses de se sentir moins découragé que par le passé ! Car on remonte la pente, en France, depuis quelques années. Beaucoup à faire, certes à l'école Publique, mais on a tant fait déjà, pour les Conservatoires, pour les orchestres etc. que le signalaire de ces lignes envisage l'avenir avec plus de sérénité...

1400 professeurs de musique (lycées, écoles primaires, jardins d'enfants) ont pris part au congrès, 400 participants se sont inscrits par ailleurs. Quant aux chorales, ensembles instrumentaux, orchestre scolaires etc. qui sont tenus à Hannover leur chiffre dépasse 2000 personnes.

Pour accueillir tous ces congressistes la STADTHALLE nos offrait :

- 1) La salle de la Coupole, qui peut contenir 3700 auditeurs,
- 2) la salle Beethoven (800 places)
- 3) la « salle Rouge » (500 places),
- 4) la « salle Bleue » (500 places),
- 5) la « salle Bonatz » (200 places).

Malgré cela, 2 lycées voisins durent offrir leurs salles de spectacles, certaines heures car 5 et 6 séances avaient lieu au même moment !

Tous les grands pédagogues allemands étaient présents. Le comité directeur de l'association des Enseignants de l'Université était là au grand complet, et l'on eût des conférences de grande classe ! Les exposés accusaient tous une profondeur de pensée, une richesse de documentation vraiment confondantes.

Quant aux illustrations musicales elles furent offertes en partie par les groupements de Hannover (chœurs et orchestres d'élèves du Conservatoire des établissements scolaires, Théâtre de la ville, chorale Willi Träder, société de musique de chambre Ferdinand Conrad etc. etc.) en partie par des ensembles venus d'un peu partout (très bonne chorale hongroise, « Jeune » orchestre de Bristol, mais surtout l'admirable orchestre du lycée Ludwig de Munich !). On est toujours gêné pour rendre compte de tant et de tant d'auditions ; on ne peut être partout à la fois, et le compte-rendu est forcément injuste et incomplet.

(SUITE PAGE 8)

CHRONIQUE DES DISQUES

MUSIQUE INSTRUMENTALE + BACH: LE VIOLON

Nous ne nous étendons pas sur ces deux concertos, très connus, respectivement réinterprétés BWV 1041 et 1042.

Concerto numéro 1, pour violon et cordes en la mineur (Allegro; Ingénieux travail thématique, Andante; sur une formule de basse inlassablement répétée, le violon solo chante avec une émouvante expression. Allegro; glisse robuste et joyale, très orné par le soliste).

Concerto numéro 2, pour violon et cordes, en mi majeur (Allegro. Adagio; sur basse obstinée là encore, s'éleva la sublime mélodie du violon solo. Allegro final; saine gaillardie).

Interprétation par Gérard Jerry et l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. qu'il dirige A. Girard. Le style est noble, sans lourdeur (tant à l'orchestre que chez le soliste), commandé par une rigueur sans contrainte; tout « respire » à l'aise, il semble qu'on ait surtout recherché la qualité du son, la pureté du phrasé, la légèreté du discours, la clarté des structures. Ces versions mettent en évidence le rôle concertant de l'ensemble à cordes. Est-ce une idée fautive de notre part, de penser que le second mouvement du deuxième concerto eût pu être exprimé avec plus de poésie?

Chaque face est complétée par une page de Purcell (une bonne compagnie pour Bach!). La première par la Chaconne en fa majeur dite « du Roi Arthur »; elle est tirée de la suite formée sur les Interimédos de l'opéra. La seconde par une autre chaconne dite « Grande chaconne » en sol mineur, d'une haute élévation de pensée.

Bonne technique, réalisant une restitution discrète. (1)

+ DIVERS: LA FLUTE

Voici un récital de flûte complet et organisé. En effet son programme, bien conçu, propose une face classique et une face contemporaine.

De Johann-Christoph-Friedrich Bach, une Sonate en ré majeur pour flûte et clavier. (Allegro très accorté. Andante; cantabile expressif, bien « balancé » par l'accompagnement. Rondo sur un thème da caccia).

Sonate K. 312 de Mozart: allegro. Pourquoi cet intermède, constitué par le premier mouvement d'une sonate pour piano seul?

De Kuhlau, le premier divertissement pour flûte et piano, opus 63. (Après l'introduction, le rondo alla polacca qui le compose offre au soliste de brillantes variations).

De Martinu, la première Sonate pour flûte et piano (1. Les courbes mélodiques ondoient avec fraîcheur, en souriant. 2. Fait de longues phrases tendres. 3. Le piano lance le jeu, dans lequel la flûte se jette blottée en arabesques mordantes ou gracieuses, de plus en plus virtuoses).

De Messiaen enfin, « Le merle noir ». Cette page imite le chant de l'oiseau; elle brosse parfois aussi le poétique décor. L'exécution en est difficile (traits véloces, flatterzunge, etc.).

La qualité et la justesse du son dans le registre grave sont toujours, sur la flûte, les points délicats. On la constate une fois de plus ici, où la justesse du médium et de l'aigu est meilleure. Par ailleurs, Sibylle Welgel dispose d'une technique sympathique lui permettant d'aborder les passages rapides (avec peut-être une intensité insuffisante dans la vélocité). Quant à la mélodie, elle s'éprouve avec aisance et assez d'ampleur.

Sans avoir la perfection technique absolue de celle de Rampal (infimes défauts de justesse et de mise en place) la version du Martinu est vraiment très agréable. Le pianiste H. Schwartzing fournit un accompagnement sérieux et délié. Le final du Bach est assez patiemment énoncé par les partenaires.

Flûte d'un côté, piano de l'autre: la stéréophonie restitue bien la présence des artistes. Notice en allemand. (2)

+ VIVALDI: LE HAUTOIS

Inédit. Ceci représente l'intégrale de ses Concerti pour hautbois et cordes, soit douze pièces, en deux disques. On a adopté la numérotation Pincherle.

Quelle vitalité! Quelle poésie aussi! C'est que tout se conjugue pour leur beauté: source intarissable des mélodies, vigueur des rythmes, pureté des harmonies, la franchise des allegros initiaux, la luminosité et la tendresse des volets centraux, la soignée allégresse des finales, ressortent avec évidence.

Nous les envisageons brièvement, dans l'ordre de la gravure, en n'en signalant que les particularités:

P. 41, en ut (2) lyrisme de la mélodie soliste).

P. 33, en si bémol (1. originalité du discours, où l'inter'ont le violon solo).

P. 9, en ut (1. partie soliste virtuose. 3. on monnet, que le soliste orne en figures d'abord de plus en plus, puis de moins en moins rapides).

P. 187, en ré (1. dynamique et vélocité. 3. Intérêt tout particulier des rythmes: hardiesse et variété).

P. 42, en la mineur (3. Impétueux).

P. 259, en ré mineur (1. original: chromatismes, syncopes).

P. 8, en ut: n'est autre que le dernier du « Clementi » (les volets extrêmes ont grand allure).

P. 264, en fa: le seul à compter quatre mouvements (1. ample et développé. 2. scintillant. 3. courte halte. 4. enlevé).

P. 44, en ut (2. lumineux. 3. mordant. L'un et l'autre sont grandioses).

P. 306, en fa (1. carré. 3. exubérant). P. 43, en ut, autre mouture du P. 41: variantes des mouvements 1 et 2 (le numéro 1 est plus brillant et le numéro 2 plus pathétique). Le troisième est totalement différent.

P. 331, en si bémol (1. riche. 2. s'enchaine sur une demi-cadence à 3. glisse gaillardie).

Pierre Pierlot a imposé une façon de jouer du hautbois qui a maintenant conquis l'Europe. Technique et expression sont naturellement exemplaires; éblouissement dans la vélocité, souplesse dans la cantabile... Il est inutile d'en disserter plus longuement. « 1 soliste venet », petit ensemble de douze musiciens, s'affirme une fois de plus excellent sous la conduite de Cl. Scimono. Voilà des versions « de classe », d'une suprême musicalité.

La prise du son fut équilibrée et aérée; la reproduction est lisible et fidèle. Notice sans grand intérêt. Sur couvertures: reproduction en couleurs d'un Guardi (fête vénitienne). (3)

+ DIVERS: LA CONTREBASSE

Lors de la présentation d'un précédent disque réservé à la contrebasse, nous avions dit que c'était une erreur de traiter la grave et noble basse de l'orchestre en instrument soliste; et qu'un éléphant qui faisait des grâces restait un éléphant. Eh bien, cette fois, nous sommes convaincus du contraire. Extraordinaire! L'Autrichien Stricher parvient à tirer de la contrebasse une sonorité souvent agréable, une justesse correcte, un phrasé soutenu, une expression valable. Et tout cela en dépit du nombre, de la rapidité et de la grandeur des démanchés. Parce que sa technique est exemplaire. Certes il faut un artiste d'un métier et d'une musicalité accomplis pour manier l'instrument avec cette délicatesse inouïe.

Le programme, formé d'inédits, n'est cependant pas passionnant.

De Bottesini — contrebassiste et compositeur du XIX^e siècle — le Concerto n° 2 pour contrebasse et clavier. Le contenu musical est assez banal, mais fournit l'occasion d'une démonstration peu commune. (Allegro: tout le mouvement est très chantant; mais il y a en fine une cadence très virtuose. Andante: sorte de romance. Allegro: le signal est donné par le piano, puis la contrebasse amorce un thème mélodico-rythmique qui fournira matière à un développement conventionnel).

Du même, une Elégie, domaine du can-can. Symphonie n° 7, en mi (1883). Plénitude table, qui offre quelques passages en harmoniques.

De Spenger — qui fut contrebassiste de Haydn — une œuvre charmante: Sonate pour contrebasse et clavier (1. plaisant mais un peu longuet, se déroule d'après une gracieuse phrase. 2. menuet haydnien. 3. spirituel rondo, sur thème populaire).

Enfin, de Dragonetti (1763-1846), andante et rondo pour contrebasse et clavier (une introduction de caractère mélodique précède le rondo joyal, espiègle, brillant).

Bon, l'enregistrement n'appelle pas de remarques particulières. Petite notice... en allemand et en anglais! (4)

+ PERCUSSIONS

Il s'agit de percussions exotiques: le disque d'intitule « Afrique, percussions n° 1 ». Il a été enregistré au Tchad en 1966 (comme la réalisation anthropologique qui obtint récemment un Grand Prix). Il offre cette particularité de présenter des ensembles d'ou sont exclus tous instruments accordés et à vent. En outre, ces ensembles sont composés uniquement de variétés de tambours, tous sans baguettes. Nous les mentionnerons (en jugeant inutile de donner leur nom indigène) et les décrirons sommairement.

Première face: musique Mboum. Ce sont des rythmes de fête, joués par deux tambours: a) grand tambour ouvert, à peau chevillée (battu avec les deux mains); b) tambour tronconique, avec peaux lacées (une main pour chaque peau).

Deuxième face: musique Barma. Ce sont des rythmes en l'honneur du Sultan, exécutés par trois tambours: a) tambour en forme de sablier; une charge de cire est collée au centre de la peau; b) tambour en tronc de cône, tenu entre les cuisses. c) tambour à deux peaux (l'une est battue avec la main, l'autre avec un bâton); des sonnailles fixées sur la bretelle de suspension accompagnent la frappe de leurs vibrations.

Ces exemples curieux sont fort bien captés et gravés. (5)

ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ RAMEAU:

LES INDES GALANTES

Voici une inattendue suite de danses tirée du fameux opéra-ballet (ce n'est pas la même que nous présentâmes jadis).

Cette partition extraordinaire montre Rameau dans la pleine maîtrise de ses possibilités de musicien de théâtre; et de musicien, tout court. Elle se base sur l'orchestre à cordes, que complètent quelques vents (hautbois et basson surtout).

Les extraits choisis témoignent de la richesse et de la variété des dons ramiestes. La musique est grandiose par sa

noblesse native, et non par un poids glacé comme celle de Lullu.

(Ouverture: a) lent et majestueux; b) vif et fugué. Entrée des nations: distinguée. Menuets: brillants. Danse de matelots: Forlane. Danse du calumet: verte, nerveuse. Air pour les Amours: charmant. Contre-danse: allègre et souriante (avec petite flûte). Air pour Zéphire et Rose: délicieux, frais (avec flûte). Air pour Borée et Rose: soupirs de la rose (flûte) entre les coups de tempête (cordes). Air des fleurs: grâce subtile. Air pour la Rose: aimable dialogue entre violons et flûte. Gavotte pour les fleurs: élégante malgré la netteté du rythme. Tambourin: vif. Chaconne dont la majesté est épisodiquement colorée d'éclatantes trompettes et ponctuée de fermes timbales).

Due au Collegium Aureum, l'interprétation est vivante et vigoureuse, sans lourdeur jamais. La retransmission est belle et puissante. Notice: outre généralités, elle a le mérite de situer chaque fragment dans son contexte; elle explique aussi pourquoi cette musique novatrice fut comprise.

Un disque très agréable. (6)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ BRUCKNER:

LES NEUF SYMPHONIES

En voici la première intégrale; elle est magnifique!

Bruckner a apporté à la Symphonie la liberté formelle dont Wagner avait doté le drame lyrique. Etude sommaire des neuf œuvres.

Symphonie n° 1, en ut mineur (1866). L'affirmation irréversible de la personnalité marquée de Bruckner s'y trouve déjà, moins dans l'esprit que dans le style, le goût de l'écriture contrapuntique, le développement piqué d'homériques sommets, ainsi que maints détails d'orchestration: usage des cuivres. (1. - sorte de marche lorraine qui enfle peu à peu; deuxième thème beau et large, à l'expressif chromatisme; développement véhément. 2. - Progressivement monte une expression chaleureuse, qui coupe la fraîcheur de quelques oasis. 3. - Emporté, violent, le scherzo a parfois des aspects de chevauchée fantastique. 4. - Tour-à-tour lyrique ou dramatique, le finale est fantasque, fier, impulsif, fiévreux).

Symphonie n° 2, en ut mineur (1877). Moins passionnée, plus pondérée, elle voit l'apparition des « complexes thématiques ». (1. - Le mouvement initial est une source accueillante de mélodies. 2. - Plus encore, l'adagio est un bain mélodique. Sentiment général: recueillement et tendresse. 3. - Scherzo très dansant, tout en conservant un aspect quelque peu énigmatique. 4. - Finale riche et varié. Apothéose glorieuse).

Symphonie n° 3, en ré mineur (1889). Dédicée à Wagner, très développée, elle trahit des influences composites mêlées, et offre d'extraordinaires oppositions thématiques et dynamiques. (1. - Prend naissance dans un monde lointain et mystérieux. La démarche, qui semble hésitante, comporte pourtant de vigoureux épisodes. 2. - Suavité du premier thème, tristesse ou inquiétude des autres. 3. - Ce charmant scherzo, assez viennois, danse avec légèreté malgré la vigueur de certains accents. 4. - A côté d'intentions mahdiennes, des saillies muscées, des épisodes luttés, une conclusion triomphale, appartiennent bien en propre à Bruckner).

Symphonie n° 4, en mi bémol (1890). Populaire, elle est dite « romantique ». Mais le contenu musical dépasse largement le programme: aube; solitude sylvestre; fête villageoise; éléments déchaînés. (1. - pastorale parfois étrange parfois chaleureuse, tantôt intime tantôt grandiose, suivant une savante progression. 2. - contemplation assez nostalgique, presque désolée. 3. - Scherzo où sonnent d'éclatantes fanfares, avec délicieux et agreste trio-ländler. 4. - Le finale réalise la synthèse de l'œuvre d'une façon souvent grandiose).

Symphonie n° 5, en si bémol (1878). Plus introspective, elle a été qualifiée de « Symphonie de la foi ». L'ampleur de l'inspiration et la richesse rédactionnelle submergent. Le langage est très contrapuntique et « organistique ». (1. - après une introduction grave, l'allegro oscille du recueillement à l'héroïsme. 2. - Longue et pérorante méditation, surtout dévouée aux cordes, mais qui connaît des moments d'exaltation soulevés par les cuivres. 3. - un tiers fantastique, deux-tiers charmeur, le scherzo est tout en fantasques sautes d'humeur. 4. - Finale important (25 minutes). Après un adagio se référant au premier mouvement, l'allegro adresse des appels réitérés aux ressources de la fugue et du choral).

Symphonie n° 6, en la (1881). D'une construction habile, cette œuvre de transition entre le groupe des précédentes et le bloc des dernières symphonies, chante la Nature et son Créateur. (1. - Fraîcheur mélodique intensité de la pulsation rythmique, orchestration aérée. Le développement, très « vallonné » a beaucoup de souffle. 2. - Un certain mysticisme envahit cet adagio d'une grande beauté. 3. - Ravissant, le scherzo fait atterrir de rutilantes sonneries avec de délicates dentelles. 4. - Un thème modal, plastique, s'entoure d'éléments agiles qui troublent le cours du développement).

et éclat, lyrisme prolixe et coloré, caractérisent cette œuvre vaste et captivante, qui connaît la science d'un Bach et la spontanéité de Schubert. (1. - Noblesse et envoi, majesté et sérénité. 2. - Un

des plus longs et des plus beaux adagios brucknériens, fervent, émouvant, sublime. 3. - Sorte de valso, parfois scandée à coups de talon. Suavité du trio. 4. - L'opposition naît de la veillance d'un thème et du caractère harmonique de l'autre — allure de choral —).

Symphonie n° 8, en ut mineur (1890). Particulièrement expressionniste, cette œuvre possède un équilibre structurel qui ménage de saisissants contrastes. (1. - De l'ombre sort un thème meurtri qui journalise le matériel principal du mouvement; le deuxième sera plus confiant. 2. - Scherzo: des rythmes bruyants et obstinés donnent la poursuite à des formes mélodiques fuyantes. Le trio vaporeux fait oublier un instant cette chasse aux fantômes. 3. - Sans doute le sommet des adagios brucknériens: les cordes pleurent une douloureuse phrase, qui s'éclaircit ensuite, prend son vol pour les hautes sphères, où se maintient le reste de ce morceau parfois passionné, mais dont la conclusion est d'une irradiante paix. 4. - A la fois résumé expressif et péroraison glorieuse, ce finale contient d'impressionnantes apothéoses).

Symphonie n° 9, en ré mineur (1896). Demeurée inachevée, elle constitue cependant le couronnement de l'œuvre symphonique. Animée par un souffle immense et sincère, elle fut qualifiée de gothique; le compositeur l'avait dédiée « au cher Bon Dieu ». (1. - Affirmatif, le premier thème imposé par les cuivres, est d'un héroïsme wagnérien; proposé par les cordes, le deuxième est un thème d'amour et de confiance. Ampleur inégalée du traitement. 2. - Structure nouvelle, où scherzo proprement dit et trio se trouvent imbriqués. Ce morceau, assez kaléidoscopique, est successivement: sarcastique, martelé, agreste, aérien. 3. - Le tristanesque thème principal du cet ultime adagio est caractérisé par chromatisme et grands intervalles mélodiques. Le fougueux déroulement est parsemé d'injonctions véhémentes, d'épanchements ardents, de chorals vibrants).

Interprétation. — Les chefs de l'Orchestre de Berlin et celui de la Radio bavaroise sont exceptionnels; l'ensemble — celui des cordes notamment — est très homogène. Quant au chef, Eugen Jochum, l'étude des symphonies de Bruckner s'étend sur toute sa carrière, et il en est devenu l'incontestable spécialiste. Comment alors s'étonner du succès de cette monumentale entreprise, dont il faut souhaiter qu'elle contribue à la compréhension de l'auteur en France?

L'équilibre de l'appareil orchestral (quelle que soit l'intensité) est un facteur non négligeable de la réussite. Mais surtout Jochum donne aux courbes mélodiques leur pureté naïve, leur force de persuasion; il construit suivant ses lignes de force chaque symphonie, qui se trouve en outre pensée et « finie » dans ses moindres détails; il fait gonfler magistralement les longues ascensions brucknériennes; il maintient élevé le rythme spirituel des adagios; il en débrousaille les parties toulues; il les sculpte en beauté, les burine en profondeur.

Ce faisant, il met en parfaite évidence l'ossature puissante et la prodigieuse unité de ce bloc symphonique. Bref, ces versions feront autorité, d'abord par leurs vertus personnelles effectives, ensuite par leur indéfectible sens brucknérien.

Réalisation technique. — Elle se situe à un très haut niveau. Mettons d'abord en avant la qualité intrinsèque toute particulière du son. Elle se signale ensuite par sa remarquable lisibilité, par son aération, par la perfection du « modelé ». Le large éventail de dynamique est propre à l'imprimerie au « paysage » brucknérien tout le relief qu'il réclame. Quant au pressage, il est impeccable, apportant une gravure

idéalement silencieuse. En outre, la mise en disque a réussi le tour de force d'éviter toute césure au sein d'un mouvement (à une exception près). Les onze disques, réunis en coffret, s'accompagnent d'une brochure trilingue traitant des sujets suivants: l'interprétation des symphonies de Bruckner (par Jochum); les symphonies et leurs « variantes »; l'évolution du style dans son œuvre symphonique.

L'éditeur a ainsi donné à l'œuvre méconnue de Bruckner ces meilleures chances d'être appréciée et de trouver le chemin des cœurs. (7)

Roland CHAILLON

de l'Académie Charles-Cros.

- (1) R.C.A. 640 005 (33/30).
- (2) SABA (IRAMAC) 15 021 (33/30).
- (3) ERATO STU 70 402 et 4 (33/30).
- (4) AMADEO AVRS 5 0671 (33/30).
- (5) OCORA 39 (45/17).
- (6) HARMONIA MUNDI 30 840 (33/50).
- (7) D.G.G. 929 à 99 SKL (33/30).

P.-S. I

GRANDS MUSICIENS: BEETHOVEN

On connaît le succès de cette application, qui répond à un besoin (chaque livret-disque coûte 8 francs). Etudions-en deux numéros à titre d'exemples:

Deuxième Symphonie. — Elle est présentée et « souriante. Mais, il faut la reconnaître, elle ne porte pas encore — ou guère — la marque du génie. Toutefois, dans le scherzo et dans le finale, style, nuances en oppositions, instrumentation, sont déjà plus personnelles.

L'exécution par l'Orchestre de Radio-Hesse, direction Matzner, se situe dans une honnête tradition germanique. La reproduction sonore est de qualité moyenne, malgré une gravure serrée.

En album de douze pages abondamment illustrées: Etudes (Structure et expression de la symphonie; les années d'étude; l'accueil de Vienne; analyse de l'œuvre avec citations thématiques, etc...). (1)

Sixième Symphonie. — Il faut savoir se reporter à l'époque pour apprécier ce qu'elle apportait de neuf. Et surtout la façon dont elle l'apportait. Un tableau de la nature? certes, mais un tableau vu à travers le prisme d'une sensibilité particulière...

Exécution par l'Orchestre « Pro Musica » (Vienne), direction Morawstein. Faut-il le tempo adopté pour les deux premiers mouvements est-il un peu rapide? Faut-il être la scène au bord du ruisseau couronné, elle possède une poésie plus reconquise? Mais la danse est bien campée, l'usage discret, et l'hymne excellent. Reproduction sonore limpide. Gravure généreuse (moins de 20 minutes par face).

Egalement en album (le moi et la nature; l'étonnement muet; l'expression de sensations; discographie...) comportant vingt illustrations.

(Hachette-Fabrizi, n° 5 et 17) 33/25).

R. CH.

P.-S. II

Au sujet d'un compte-rendu de disque publié dans ce journal en mai 1961, nous reconnaissons avoir peu de renseignements sur Georges Meister, auteur d'« Erwin ». Notre ami Piero Debilva nous donne ses coordonnées: de son vrai nom Bernard Mazoyer, il est né en 1848 et mort en 1902; suit la liste de ses principales œuvres, que nous tenons à la disposition de toute personne intéressée. Le même musicologue, que nous remercions bien vivement, nous signale de Carlos Schwab, dont nous avions également parlé, est décédé en 1961.

R. CH.

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolmet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

(SUITE DE LA PAGE 1)

HENRI SAUGUET

J'ajouterai, à titre personnel, que je comprends parfaitement cette répugnance du public à accepter bien des produits de notre époque mécanisée à outrance, cette époque où l'esprit est de plus en plus asservi à la matière, à la machine, au bruit, à la vitesse, aux techniques transcendantes et affolantes, où l'homme travaille « à la chaîne » jusqu'à en devenir un robot sans sensibilité ni pensée. On conçoit fort bien que, pour pouvoir lutter contre tous ces démons du progrès industriel, quiconque à encrer le besoin de penser, de sentir et de rêver, aime à s'évader de son temps, chaque fois qu'il le peut, pour chercher ailleurs un peu d'idéal, d'air pur, pour reprendre haleine. Il serait fort prétentieux de croire que notre XXème siècle — qui marche rapidement vers son achèvement — représente le paragon, l'apogée de l'élégance, de la beauté, de l'esprit et de la civilisation. Nous avons d'abondantes démonstrations du contraire, presque quotidiennement, par ce qui se passe dans le monde. Et ceux qui, comme moi et encore beaucoup d'autres, ont assez de lustres sur les épaules pour avoir vécu l'heureuse fin du siècle passé et le commencement de celui-ci avant de connaître, en 1914, la sinistre inauguration des conflits mondiaux où le progrès humain se met au service de la pire barbarie, ceux-là comprendront bien ce que je veux dire... Mais nous trouvons aussi dans les siècles passés, même en remontant très loin, des témoignages irréfragables d'art, d'esprit et de beauté que les plus beaux chefs-d'œuvre de notre vie trépidante ne parviendront jamais à dépasser car ils sont toujours vivants. Le musicien André Lavagne a noté très justement dans sa rubrique du « Figaro », en date du 27 avril dernier, et à propos de « Ionisation », une œuvre particulièrement agressive de Varèse : « Précurseur de génie ! nous dit-on. Précurseur en tout cas, puisque, dès 1931, il comprenait que la musique qui avait mis des siècles à sortir du bruit était engagée sur une voie qui l'y ramenait inexorablement. Des bruits produits par de la batterie comme en 1931 ou par des machines électroniques comme en 1968 ont un dénominateur commun : l'abolition des sons fixes et du langage qu'ils engendrent. Le « don », la création artistique deviennent lettre morte (ce qui arrange bien des gens) et ce nouvel évangile, prêché par des apôtres furieusement dirigistes, trouve le soutien le plus total de quelques musiciens accomplis mais hantés par le spectre du conformisme. Aucune préoccupation mathématique dans « Ionisation », mais plutôt une évocation de la sirène d'alerte, des bombardements et du crépitement de la DCA. Quand la musique (?) en arrive à ce stade de « delirium » ultramoderne, on comprend que le public, dans sa plus large majorité, cherche à fuir « son temps » pour se réfugier dans quelques oasis du passé. Heureusement que nous avons encore des musiciens résolument modernes mais qui n'ont pas pour autant, perdu la notion de ce que doit être « la musique ». Et Sauguet est très magnifiquement de ceux-là.

Tout cela étant dit — mais il fallait pourtant le dire — revenons précisément à notre excellent compositeur, si fin et si artiste : Henri Sauguet. Il a vu le jour en la première année de notre siècle, en 1901, dans la capitale de l'Aquitaine, à Bordeaux. Il étudia d'abord le piano et l'orgue. Né un an avant la miraculeuse éclosion de « Péléas », il ne découvrit l'enchantement debussyste qu'en 1916, à l'âge de quinze ans et en pleine guerre, quand il entreprit l'étude de la composition. Il travailla ensuite avec un musicien bien racé et de très haute valeur, le Cévenol Joseph Canteloube que j'ai moi-même bien connu et qui m'honora de son amitié au cours des dernières années de sa vie. Je n'oublierai jamais les longs et précieux entretiens que j'ai eus avec cet excellent maître dans son appartement haut perché de la rue de Rennes. Canteloube a certainement révélé à Henri Sauguet les richesses mélodiques des vieux chants populaires français et c'est là un enseignement plus précieux qu'on ne le pense pour un jeune musicien. Après Canteloube, Sauguet trouva en Charles Koechlin un autre maître dont le savoir était immense. On voit tout ce que le disciple a pu assimiler dans sa jeunesse auprès de tels éducateurs. Mais ce n'est pas tout et il faut savoir qu'Henri Sauguet, tout comme l'abeille qui fait son miel en butinant diverses fleurs, paracheva sa formation spirituelle et musicale dans les rapports qu'il entretenait avec le sage d'Arcueil : Erik Satie à qui il avait été présenté par son ami Darius Milhaud, du fameux « Groupe des Six ». Henri Sauguet aime l'humour et il fut à bonne école avec l'auteur des « Mémoires d'un amnésique ». Il sut en faire son profit et fonda auprès de Satie et avec les jeunes musiciens Roger Désormière, Henri Clignet-Pleyel et Maxime Jacob ce qu'on a appelé l'« Ecole d'Arcueil ». Nous étions alors dans la deuxième décennie de notre siècle et c'est en ce temps d'entre deux guerres, que Sauguet nous donna ses toutes premières œuvres où sa nature à la fois romantique et humoriste se révéla spontanément et sans fards, dans sa jeunesse fraîche. En 1921, le poète Eluard lui inspira « Les Animaux et leurs hommes », puis, en 1922, il composa « Plumes », d'après Gaborry et, après ces premières mélodies, il donna en 1924 son opéra-bouffe « Le Plumet du Colonel » sur un livret qu'il avait lui-même imaginé et réalisé. Mais ces œuvres, si caractéristiques et si bien venues qu'elles fussent, ne constituaient que des débuts très prometteurs ouvrant la voie à des partitions plus importantes et qui allaient donner à leur auteur la possibilité de nous révéler la vraie mesure de son talent. Sauguet a dit lui-même de ses premières mélodies de 1921 qu'elles portent, croit-il, les marques de son futur langage musical, très impressionné encore des influences autant classiques que modernes. Mais il ajoute qu'on peut aussi y trouver déjà cette préoccupation de l'écriture vocale qui marque toutes ses compositions lyriques.

Je vais donc maintenant ce que nous trouvons par la suite dans son abondant catalogue. D'abord ses ballets : « La Chatte » (1927), « David » (1928), « La Nuit » (1930), « Fastes » (1933), « Le Mirage » (1943), « Les Forains » (1945) — œuvre qui a été exécutée un peu partout dans le monde —, « La Rencontre » (1948), « La Dame aux Camélias » (1957). Mais voici les ouvrages lyriques : « La Contrebasse » (d'après Tchekov, 1930), « La Chartreuse de Parme » représentée à l'Opéra en 1939, exactement un siècle après la publication du chef-d'œuvre littéraire de Stendhal, « La gageure imprévue » (d'après Sedaine, 1942), « Les Caprices de Marianne » (d'après Alfred de Musset, 1954). Nous trouvons encore une série de très belles œuvres vocales parmi lesquelles « Sonnets de Louise Labbé », « Poèmes de Schiller », « Deux pièces de Shakespeare », « Les Pénitents en mailloil rose », « Visions infernales » (Max Jacob, 1948), « La Voyante », pour voix de femme et onze instruments (1932), « La Cornette », pour voix de basse et orchestre (Rilke, 1951) et, plus récemment, ce grand succès « L'oiseau a vu tout cela », pour baryton et orchestre à cordes qui révéla le festival de Besançon en 1960. Dans la production symphonique et les œuvres de musique de chambre de Sauguet, il faut citer principalement deux concertos de piano avec orchestre, le Concerto d'Orphée pour violon, deux quatuors à cordes, de nombreuses mélodies, des « Chansons françaises » et encore d'autres partitions pour orchestre : la « Symphonie expiatoire » (1945) et la symphonie « Les Saisons » avec chœurs d'enfants (1949). Ajoutons à tout cela deux ravissantes partitions de musique de chambre : « Prières du Bal » (pour flûte, clarinette, basson, alto et piano) et « Divertissement de chambre » (pour flûte, clarinette, basson, violoncelle et piano) écrit en 1931 ; et notons en outre, pour piano, une « Sonate », « Romance en ut », « Feuilles d'album », « Pièces poétiques pour enfant » ; en musique religieuse : une « Petite messe pastorale » pour deux voix et orgue ; il faut aussi mentionner dans les mélodies : « Cirque » et « Six mélodies symbolistes ». Et si l'on note aussi de nombreuses musiques de scène et de film, des œuvres écrites spécialement pour la Radio et la Télévision, on peut se rendre compte de ce que représente la production musicale du grand travailleur qu'est Henri Sauguet.

Je dois avouer que je suis encore loin de bien connaître toutes les œuvres qu'il a écrites mais ce que j'ai entendu m'a clairement démontré la haute qualité de son art et la finesse de son esprit, la variété de son très grand talent. Je suis particulièrement ravi quand j'écoute son délicieux « Divertissement de chambre » ainsi que son magnifique « Concerto N° 1 » en la mineur pour piano et orchestre exécuté à la perfection par la grande pianiste Vaso Devetzi et le Grand orchestre Symphonique de la Radio de l'URSS sous la direction de Guennadi Rojdestvenski. Ce concerto a été enregistré par « Le Chant du Monde » (LDX - S - 8300) et se trouve couplé avec le pittoresque ballet « Les Forains » et ces deux remarquables gravures ont remporté un Grand Prix du Disque. Quant au « Diver-

tissement de chambre », il a été excellentement gravé sur disque Charlin (COPE-2) en couplage avec plusieurs mélodies du même auteur, le tout enregistré sous sa direction. J'ajoute que le ballet « Les Forains » a été interprété dans l'enregistrement « Chant du Monde » par l'Association des Concerts Lamoureux également sous la baguette d'Henri Sauguet. Inutile de dire que je possède ces gravures dans ma discothèque pour mon plus grand plaisir. Notre ami Roland Chaillon qui est titulaire, avec la compétence et l'autorité que l'on sait, de la rubrique discographique de la CMF, voudra bien certainement m'excuser de m'être un court instant substitué à lui pour donner à nos amis lecteurs les références utiles concernant ces disques d'Henri Sauguet.

Ce ballet « Les Forains » est une œuvre qui, à plus d'un titre, est chère au cœur de son auteur, non seulement parce qu'elle compte dans sa carrière comme l'un de ses plus grands et plus francs succès, mais parce qu'en l'écrivant — comme nous le dit Marcel Schneider sur la notice accompagnant le disque — Sauguet a réalisé un désir qu'il portait en lui « depuis le jour de sa jeunesse où il s'émerveillait aux parades de la foire de Bordeaux. Il a toujours aimé les fêtes foraines et les beautés qu'elles rassemblent, qui sont plus belles que toutes les autres, comme il l'a dit lui-même, parce que ce sont des merveilles faites d'illusions et que se sont des illusions errantes ». Cette musique était si mûre à jaillir de son cœur et de son esprit qu'il a pu l'écrire d'un seul jet en trois semaines. Le compositeur, pour concrétiser son rêve, a trouvé auprès de lui des collaborateurs de très grand talent pour assurer le succès de ce ballet dès sa création au Théâtre des Champs-Élysées, le 2 mars 1945 ; le livret avait été écrit par Boris Kochno, les décors et les costumes avaient été dessinés par Bérard, l'un de nos plus prestigieux hommes de théâtre, et la chorégraphie était de Roland Petit. Henri Sauguet ne pouvait donc rêver mieux pour la présentation de son œuvre. Il faut noter que cette représentation obtint un tel succès qu'elle marqua ce jour-là la naissance de la compagnie des « Ballets des Champs-Élysées » dont les succès ne s'effacèrent pas dans les annales du spectacle.

L'histoire qui nous est contée dans « Les Forains », nous dit Marcel Schneider, « unit la poésie et la vérité, le quotidien et le féérique, le rire et les larmes ». Les forains arrivent sur une place de village et dressent leur scène avec l'espoir de faire recette. Après une parade qui attire quelques badauds, le spectacle commence. La petite fille à la chaise, le clown, les sœurs siamoises montrent leurs talents. Le prestigitateur en frac éblouit par son adresse. Nouveau Coppélius, il anime une poupée et la fait tourner. Un galop général clôt la représentation. Hélas ! la recette est maigre. Les forains n'ont plus qu'à démonter leurs treteaux et tenter la chance ailleurs. Ils s'en vont, le cœur serré. La scène reste vide, obscure. Tout est fini. Non, la petite fille revient chercher la cage qu'elle a oubliée. Son oiseau familier la console ». Henri Sauguet a su traiter ce simple sujet autant en poète qu'en musicien. Sa musique peut être écoutée sans qu'on voie les danseurs, nous dit encore Marcel Schneider, de même qu'on évoque un paysage avec les yeux de l'esprit. On n'en découvre que mieux son double aspect : d'un côté les loques bariolées des « gens du voyage », leurs tours d'adresse cousus de fil blanc, leurs poses avantageuses et leur parade cocasse ; de l'autre côté leur inquiétude du lendemain, la misère qui talonne, la jeunesse qui passe et ce cœur inassouvi qui réclame un peu de tendresse et d'amour. Henri Sauguet a su traduire de façon émouvante et fine la fascination que les forains ont exercée sur lui et qu'ils ont exercée aussi sur Diaghilev, sur Picasso, sur Cocteau et sur Satie à qui ce ballet est dédié en hommage à « Parade ».

On comprend d'ailleurs fort bien cette fascination, car qui de nous n'a été ému dès sa jeunesse, dès son enfance par cette amorce toute spéciale des fêtes foraines et du cirque où nous avons trouvé mille impressions de joie naïve mais aussi de mélancolie à la vue de tous ces banquistes, de ces acrobates, de ces funambules, de ces trapézistes virtuoses de la haute voltige, de ces belluaires qui très souvent risquent leur vie pour nous divertir ? Nous avons tous connu ce monde du cirque et la vie n'est-elle pas en quelque sorte à l'image d'un grand cirque où nous évoluons ? Nous y trouvons, certes, des pitres et des paillasses plus ou moins drôles, bien souvent pitoyables, mais aussi des êtres qui, par leur grâce souriante, l'harmonie de leurs gestes dans la fantaisie de leurs exercices souvent pittoresques, nous font connaître ce qu'est le style et l'élégance de haute école. On comprend que tant d'écrivains et d'artistes aient aimé les « enfants de la balle » et se soient tant intéressés aux spectacles qu'ils donnaient sous les chapiteaux. Il suffit de penser aux Goncourt, aux Colette, aux Willy, aux Tristan Bernard et à tant d'autres amis des gens de cirque. Et, sur l'écran, un Charlie Chaplin ne nous en a-t-il pas donné un inoubliable témoignage ? Las ! les cirques forains sont maintenant en voie de disparition car des ordonnances préfectorales les pourchassent de plus en plus pour réserver la voie publique au seul trafic automobile. Les lampions s'éteignent, les parades, leurs fanfares et leurs boniments se taisent à jamais. Grâces soient donc rendues à Henri Sauguet pour avoir évoqué ces festivités populaires dans sa musique et d'en avoir ainsi fixé le souvenir.

J'ai essayé de mon mieux de donner une idée de ce que représentent la carrière et l'ensemble des œuvres de ce compositeur, ensemble qui certainement s'enrichira encore de nouveaux succès comme nous le souhaitons sincèrement, mis en goût par tout ce qu'il nous a déjà donné. Mais ce que nous souhaitons également c'est que ce qu'il a actuellement réalisé nous soit rendu plus familier par de nouvelles auditions au concert, dans la discographie et à la Radio.

Comme je l'ai rapporté au début de cet article, Henri Sauguet nous a dit qu'il écrivait « naturellement, obligatoirement, selon sa sensibilité d'homme du XXème siècle mais sans chercher à choquer, ni même surprendre ou étonner, ni à « être de son temps ». Il sait bien que cette sensibilité d'homme actuel ne s'est pas formée spontanément, n'est pas née uniquement de la vie telle qu'elle se présente dans notre siècle. Elle est un aboutissement du cycle des siècles révolus. L'évolution de la vie est sédimentaire, elles nous apporte l'enrichissement de toutes les beautés qui ont existé avant nous et c'est bien pour cela que les belles œuvres qui sont réalisées de nos jours ne doivent en aucun cas nous faire renier celles innombrables que nous a laissées le passé. Quiconque s'imagine que tout commence avec lui est un insensé. Les révolutionnaires en art, et aussi souvent les autres, obtiennent le plus souvent un résultat contraire à celui qu'ils cherchaient. Au lieu d'aller de l'avant, vers des beautés vraiment neuves, ils deviennent malgré eux les pires réactionnaires car ils nous ramènent au point de départ, le cercle se referme, le serpent se mord la queue. La musique redevient le bruit dont elle est née, le rythme est souverain absolu, sacrifiant sauvagement mélodie et harmonie qui s'étaient magnifiquement développées au cours des siècles, comme l'a si bien dit André Lavagne précédemment cité. Au lieu d'évoluer sainement, ces farouches et prétendus révolutionnaires involontaires, ils nous apportent une régression au lieu d'un progrès, nous retombons avec eux dans la barbarie.

Avec Henri Sauguet, nous nous sentons vraiment en compagnie d'un artiste. Sa musique moderne reste incontestablement de la musique. Et nous ne pouvons que l'en féliciter de tout cœur.

André PETIOT

STAGE FRANCO-ALLEMAND

(SUITE DE LA PAGE 1)

Cette conclusion a été exposée par Monsieur Weber, président de la Confédération allemande, qui regrette l'absence de Monsieur le ministre allemand, de la famille et de la jeunesse retenus par les derniers événements politiques, s'est fait son interprète pour mettre en valeur l'intérêt, et la nécessité de telles initiatives.

A tous ceux qui ont permis à cette rencontre d'obtenir un vif succès, l'ensemble des stagiaires doit un grand merci, et mieux encore, l'assurance de son amitié.

Pour les participants français, Jean CABOERG.

LES SOUVENIRS D'UN STAGIAIRE

par JOËL MANNIER

« Arrivés dans la nuit à KIPPENECK il nous fallut une nuit d'un repos bien mérité avant de nous mettre au travail ; un fort agréable petit déjeuner servi par une ser-

veuse non moins agréable, Lili, nous mit en condition !

« Dès vendredi matin, quatre vingt exécutants se retrouvèrent donc devant leurs pupitres pour la première répétition de ce qui allait être notre « grand orchestre ».

Français et Allemands sûrent très vite oublier les difficultés de la conversation — réduite aux seuls gestes bien souvent — pour déchiffrer le même langage, celui des notes.

« Monsieur Ehrmann puis Messieurs Fexler, Schwarz, Constanzer, nous proposèrent les premiers morceaux d'un répertoire très varié. L'après-midi fut consacré à la musique de chambre : trios, quintettes, quatuors se dispersèrent aux quatre coins de l'hôtel afin de travailler.

« Le soir arriva trop vite ; le sourire des dirigeants, les rires des stagiaires montaient que ce stage US avait pris un bon départ. « Un petit footing débuta la journée du lendemain ; à 1.000 mètres

La journée de l'harmonica

Comme tous les ans la Confédération française de l'harmonica organise la Journée de l'harmonica qui se décompose en deux parties, le concours national des catégories solos, trios, et ensembles l'après-midi, et la remise des prix aux lauréats le soir, au cours d'un gala qui se veut le plus électrique possible, car le but de la C.F.H. est de faire apprécier, aimer et pratiquer la musique en générale par l'emploi de l'harmonica en particulier.

Cette soirée placée sous la présidence de Madame Cadion, directrice du Conservatoire des Gobelins, où fonctionne une classe d'harmonica depuis 1951, et de Monsieur Ehrmann, président de la C.M.F., débuta par l'audition des lauréats de chaque catégorie et fit remarquer le soliste Pascal Trubert et l'ensemble du Conservatoire des Gobelins détenteurs de la Coupe mondiale en 1967 dans des œuvres baroques et originales composées spécialement par Pierre Hoebat.

Le chansonnier Pierre Nival présenta entre autres les HIL BILLY, l'orchestre de l'Association symphonique de Paris, sous la direction de Maitre Guyennot avec comme soliste le très grand flûtiste qu'est Roger Bourdin qui sut, comme à l'accoutumée être chaleureux, sensible et transcendant. La poésie fut représentée par Maurice Cocteau, accompagné par Gilles Petit ; le Quatuor Harnois dont la formation est unique à notre connaissance avec deux harmonicas chromatiques, un harmonica basse et un clavier (instrument remplaçant le clavecin) apporta une couleur nouvelle au « Concerto en la mineur », de Vivaldi.

Ce même ensemble avec Roger Bourdin et une section rythmique prouva, suivant une formule chère au grand flûtiste, que la musique n'a pas de frontière, en improvisant sur des thèmes de jazz à la grande joie de l'assistance.

Cette manifestation se termina fort tard avec l'ensemble folklorique « La Bourrée » dont les 25 artistes sûrent par leur présentation et leur exécution impeccable faire connaître cette journée de l'harmonica dédiée à la musique.

Oeuvre du Capitaine BOYER

— Nous nous permettons d'attirer l'attention des chefs et directeurs de nos sociétés musicales sur la nouvelle édition, qui vient de paraître, d'une œuvre composée par le capitaine F. Boyer, intitulée : « Sinfonia Piccolina », pour harmonie et fanfare. Cette œuvre, écrite pour les premières divisions mais pouvant être exécutée par de bonnes deuxième divisions, fut couronnée au Concours de composition de 1950 des Fédérations musicales du Nord et du Pas-de-Calais. Cette nouvelle édition vient d'être réalisée par la grande maison hollandaise Molenar N.V., à Wormerveer, Hollande. (S'adresser aux éditions Robert Martin, 106, La Coupée, à Charrières-Macon - 71).

d'attitude les promenades matinales sont des plus agréables. Les essouffés furent accueillis par le plus jeune et le plus dynamique des stagiaires. Monsieur Ehrmann, qui premier levé, avait déjà accompli pour son compte cette promenade ! Les répétitions reprirent comme la veille avec cette fois un but précis, le concert du soir auquel devaient participer les premiers exécutants à venir, français, allemands, ou mixtes. Après ce petit concert Monsieur Schwarz, organisateur d'une gentillesse et d'un enthousiasme extraordinaires, nous donna une première leçon de « langues vivantes », français et allemand ; de quoi délier les langues pour la répétition du lendemain !

« Le dimanche de Pâques un car conduisit les stagiaires à Rottweil, ville voisine où ceux qui le désiraient purent assister à une messe en musique donnée avec le concours de l'orchestre symphonique de cette ville et de chœurs admirables. Une belle excursion devant nous conduire l'après-midi dans la vallée du Danube dont nous garderons un souvenir inoubliable. A notre retour, la musique reprit ses droits avec cette fois un petit détour vers le jazz.

« La grande « affaire » de ce stage fut, bien sûr, la séance d'enregistrement pour la radio ; dans une atmosphère étonnante de travail et d'agitation chacun tenta de satisfaire les exigences d'ingénieurs particulièrement difficiles... le résultat fut ainsi parfait ; un quatuor de flûtes, plusieurs ensembles de bois et autres eurent ainsi les honneurs de la Süddeutschen Rundfunk de Stuttgart qui diffusera ce concert le 8 juin prochain de 18 h. 05 à 18 h. 45. Un dernier concert couronna les efforts de tous : des concours et des remerciements furent échangés ainsi que des cadeaux, témoignages du bon accueil et de l'extrême gentillesse de nos hôtes.

Notre dernière « expédition » eut pour destination le lac de Constance dont le souvenir restera lui aussi très vivant, comme celui de ces pléniers d'une élégance souveraine qui voguaient dans le ciel de KIPPENECK sous le regard admiratif de musiciens avides de silence !

« Malheureusement le temps s'en-vola aussi vite que les planeurs de nos rêves : il nous fallut partir vers notre Normandie, notre Lyonnais et vers ce Paris qui nous parut bien triste... Huit jours avaient passé, nous en étions les premiers surpris.

FEDERATION des Centres Musicaux Ruraux de France

agrée par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports

La Fédération des centres musicaux ruraux est un organisme créé à la Libération, régi par les dispositions de la loi de 1901.

Elle est agréée par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports (décret du 20 mai 1950).

Ses activités sont diverses, toutes ont pour but le rayonnement de la musique et la promotion d'une culture musicale valable.

Les plus importantes sont :

- a) Séances et tournées d'initiation musicale destinées à mettre les enfants et les adultes en contact avec la musique vivante.
 - Des artistes, en formations variées, vont dans les localités où ces concerts peuvent être donnés ; instruments et œuvres sont présentés par des commentateurs adaptés à chaque auditoire.
 - b) Colonies de vacances musicales destinées à donner aux enfants et aux adolescents, dans le cadre de la colonie de vacances, l'occasion de faire et d'entendre de la musique.
 - c) Rassemblements et stages de perfectionnement musical destinés au personnel enseignant, professeurs et animateurs d'œuvres.
 - d) Voyage culturels proposant des séjours à l'étranger et permettant d'assister à des manifestations musicales importantes (festival de Bayreuth, Munich, Vézère, etc.), tout en profitant des richesses artistiques des villes et régions visitées.
 - e) Cours par correspondance préparant à des examens de musique, en particulier au diplôme de la Fédération des C. M. R.
 - f) Publications diverses sur la musique, les œuvres, l'enseignement musical etc.
 - g) Enfin, la Fédération des C. M. R. s'est donné pour mission de promouvoir une culture musicale valable dès l'école primaire, au sein même de l'école et dans les œuvres scolaires et municipales, pour que chaque enfant puisse en bénéficier ; parce qu'elle pense que l'enseignement musical doit être dispensé autant que tous les autres enseignements et qu'une culture musicale valable est indispensable à l'homme dans notre civilisation très technique et très intellectualisée, et pour une organisation plus riche des loisirs individuels ou collectifs.
- Les professeurs destinés à cet enseignement sont très sérieusement préparés par deux années d'études, après un recrutement sur titres constatant un bagage suffisant de connaissances générales et de solides connaissances musicales, généralement attestées par des prix de conservatoire.
- Les deux années d'études assurent un perfectionnement technique et musical, un élargissement des connaissances générales, un apprentissage d'instruments indispensables pour un enseignement vivant et actif de la musique et une action efficace dans les groupes instrumentaux divers. Le piano, la flûte à bec et à bec, le matériel Orf sont obligatoirement connus, un autre instrument au choix de l'élève est aussi demandé.
- Mais ces deux années permettent surtout de faire que ces techniciens soient aussi, et peut-être avant tout, des enseignants, des éducateurs, des militants.
- Une formation pédagogique très poussée est faite dans des cours et exercices théoriques en classe, mais aussi dans des écoles primaires devenues, avec l'accord des autorités académiques, de véritables écoles d'application.
- A la fin des deux années d'études, les élèves passent un examen, d'un niveau élevé, qui porte sur les connaissances générales, musicales et pédagogiques.
- Les inspecteurs d'académie apprécient les professeurs C. M. R. et les demandent souvent pour des délégations rectorales (C. E. S. et lycées).
- Dans le cas le plus ordinaire, les professeurs sont placés dans des circuits d'enseignement regroupant chacun un nombre variable de communes adhérentes à la Fédération.
- Pour qu'un circuit soit viable, il doit présenter entre vingt-six et trente heures de cours hebdomadaires.
- Un protocole d'accord déterminant le nombre d'heures de cours et les modalités de la prise en charge est établi entre la commune et la Fédération C. M. R.
- Certaines villes ont besoin d'un nombre important d'heures de cours pour leurs écoles primaires et leurs C. E. G. Mais le plus grand nombre de communes ont des besoins moins importants.
- Il est prévu une moyenne de trois quarts d'heure de cours hebdomadaire par classe (une heure pour les classes terminales).
- L'enseignement musical donné est celui du programme scolaire ; il est inscrit à l'emploi du temps, il porte sur tous les aspects de l'enseignement : technique musicale, chant, connaissances d'œuvres, etc.
- Il peut-être complété par l'apprentissage d'un instrument : par exemple de la flûte à bec qui rendra l'enseignement plus vivant, et aussi par la création de chorales, d'orchestres enfantins, etc., voire de groupes de danses rythmiques ou folkloriques.
- L'enseignement est soumis à l'accord et au contrôle des autorités académiques.
- Souvent, les instituteurs eux-mêmes réclament nos professeurs car, pour des raisons diverses et très

valables, beaucoup ne se sentent pas aptes à donner un enseignement de qualité suffisante.

Les professeurs C. M. R. participent largement au rayonnement de l'école, à l'animation des œuvres périelles et postcoloniales ainsi que des œuvres municipales (chorales, groupes folkloriques et de danses, écoles de musique, orchestres, etc.).

Souvent, ils participent à l'animation des maisons de jeunes, foyers de culture, etc.

De très nombreuses municipalités de toutes les régions de France ont accordé leur confiance à la Fédération des C. M. R. Chaque année, le nombre de ces municipalités augmente.

Plus de deux mille heures de cours hebdomadaires sont actuellement données à environ soixante-dix mille à quatre vingt mille enfants.

Le nombre d'enfants et d'adolescents touchés dans les œuvres périelles et postcoloniales et dans les œuvres municipales est plus difficile à évaluer. Une enquête récente permet de dire que quelque deux cent cinquante groupes divers rassemblent, chaque semaine, quinze mille à vingt mille participants. (Il n'est pas question ici des auditeurs des concerts et des tournées d'initiation, non plus que des stagiaires et des colons).

Sauf dans le cas de délégation rectorale, le paiement des professeurs ne se fait pas directement.

La commune qui a signé un protocole d'accord avec la Fédération verse à une caisse spéciale, appelée Caisse autonome de paiement des professeurs C. M. R., une cotisation forfaitaire.

Cette cotisation est proportionnelle au nombre d'heures-années d'enseignement souscrit (une heure-année est une heure de cours pour chaque semaine de la période scolaire).

La cotisation est révisable au début de chaque année paire suivant des modalités annexées au protocole.

La Caisse autonome permet de pérenniser et d'équilibrer les traitements des professeurs de les assurer, de constituer un fonds de réserve et un fonds de solidarité.

Elle prend à son compte toutes les charges sociales, impôts, frais divers, etc.

La redevance indiquée est donc cette nette pour la commune qui n'a aucun autre frais à prévoir.

Nous pensons que les buts de la Fédération, la qualification de nos professeurs, l'esprit dans lequel nous travaillons, seront appréciés de vous.

Si la culture musicale vous intéresse, si vous pensez que chaque enfant doit être mis en position de l'obtenir, si vous pensez qu'elle peut enrichir la vie de chaque individu et contribuer à la solution des problèmes culturels et sociaux de notre temps.

Faites nous l'honneur et l'amitié de venir avec nous et d'œuvrer avec nous.

L. BONNOT
Président de la Fédération.

Pour les circuits d'enseignement, écrire L. Bonnot, 25, boulevard de Nolsy-le-Grand, 93-Gournay-sur-Marne.

Pour tous autres renseignements et inscriptions, écrire Fédération des centres musicaux ruraux, 34, rue d'Hauteville, 75-Paris-10ème.

POINT DE VUE D'UN JEUNE SUR LA MUSIQUE L'OPÉRA

VI) L'Opéra de Paris : une orientation nouvelle.

« Il appartient à notre génération d'ouvrir le théâtre lyrique à un public populaire ».

Jean VILAR.

De l'expérience qui sera tentée dès l'ouverture de la saison prochaine certains attendent beaucoup d'autres craignent le pire.

Ces craintes sont fondées sur le caractère ambigu de la situation future de l'Opéra qui devra tenir compte du double aspect de sa mission maintenir la tradition tout en faisant des ouvertures vers l'art moderne.

Faute d'avoir pu réaliser au centre de Paris le grand théâtre moderne nécessaire à la capitale on se trouve obligé aujourd'hui d'adopter une solution de compromis.

Une sournoise campagne de presse s'est attaché à mettre en évidence cet aspect du problème en annonçant d'ores et déjà la mort de l'Opéra livré aux ploches des démolisseurs de l'avant-garde !

Que l'on se rassure, le responsable des réformes futures n'a rien d'un iconoclaste plus ou moins délirant.

Jean Vilar a dépassé la cinquantaine, compte trente années de théâtre derrière lui dont quinze à la tête d'une salle nationale subventionnée (dix fois moins que l'opéra...), connaît les méthodes de travail de tous les grands théâtres lyriques du monde et n'a pas l'habitude de sacrifier aux sollicitations de la mode.

Les objectifs à atteindre sont connus

- Donner au répertoire traditionnel les meilleures chances de réunir un public nombreux.
- Faire œuvre de création en accueillant des ouvrages contemporains français et étrangers.
- Les moyens de conduire ce travail à bien sont tout aussi évidents
- Transformer les méthodes de travail (conduite des répétitions, engagement des chanteurs etc...).
- Réunir une troupe stable bénéficiant d'une école de chant permanente.

Instaurer les méthodes d'honneur

Jean Cabourg

LA FLUTE A BEC

ENSEMBLES DE FLUTES A BEC FLUTE A BEC ET GUITARE

Adjonction de la flûte à bec avec des ensembles d'estudiantinas et de chorales.

Il est agréable de constater que la flûte à bec prend de plus en plus d'extension.

Il y a tout d'abord les flûtes à bec « Soprano », soit en bois soit en plastique, ce sont les plus employées. Pour celles-ci l'audition sonne une octave supérieure à l'écriture musicale. On emploie la clé de sol 2ème ligne.

Il y a de nombreuses œuvres pour la flûte à bec, soprano seule, mais également pour plusieurs.

La flûte à bec « Soprano » possède deux octaves avec tous les degrés chromatiques et diatoniques intermédiaires. Certains virtuoses peuvent aller jusqu'au contre mi b mais ces dernières notes sont difficiles à obtenir.

Après la flûte à bec soprano vient la flûte à bec « Alto », la flûte à bec « Ténor » et la flûte à bec « Basse ». La flûte à bec « Alto » et la flûte à bec « Ténor » ont leur écriture musicale en clé de sol 2ème ligne qui est conforme à l'audition.

La flûte à bec « basse » est écrite en clé de Fa 4ème ligne et l'audition sonne une octave supérieure. Il eut été aussi agréable d'écrire les parties de flûte Basse en clé de sol 2ème ligne, cecl nous donne le sympathique quatuor de flûtes à bec.

Voici l'écriture musicale des 4 flûtes à bec :



Il existe des œuvres pour flûte à bec Soprano et Alto réunis ainsi que de nombreuses combinaisons comprenant une partie pour chacune des flûtes.

Il y a de très belles œuvres écrites pour quatuor de flûtes à bec, soit des œuvres originales ou des transcriptions.

La guitare s'harmonise très bien avec la flûte à bec.

Il est à souhaiter que de plus en plus on prenne la guitare pour constituer avec les flûtes à bec des duos, des trios, des quatuors et

surtout adjoindre la guitare avec le quatuor de flûtes à bec.

La guitare pourra avec bonheur soutenir les basses. En l'absence de flûte à bec basse la guitare pourra la suppléer dans une certaine mesure.

On pourra aussi dans les œuvres écrites pour quatuors de flûtes à bec adjoindre 2 parties de guitare, l'une pour les basses, l'autre pour les accords.

C'est une formule qu'il conviendra d'expliquer le plus souvent possible, soit pour des œuvres originales soit pour des transcriptions.

Il sera très plaisant de faire fonctionner des ensembles de flûtes à bec avec des ensembles d'estudiantinas et des chorales. Chaque groupement y gagnera un apport de sonorité et un public qui réunira les amateurs de ces différentes spécialités.

Paris 13 mars 1968
Romain Worschech

Voici quelques titres d'œuvres pour flûtes à bec :

Pierrot-Couleurs, choral pour 4 flûtes à bec et guitare avec des paroles de Gil Doris... musique de R. Worschech (propriété des auteurs) 8 bis, R. d'Assas Paris-6ème.

Premières pages de la flûte à bec soprano, R. Worschech en vente à Monde-Mélody, 6, rue Vivienne Paris-2ème.

Du même auteur :
Brocellande suite pour flûte à bec soprano seule ;

12 grands classiques avec accord de guitare ; 4 pièces recueil avec accord de guitare ; 5 pièces recueil avec accord de guitare.

Ces quatre recueils se trouvent au Consortium musical, Editions Philppo 24, Bd Poissonnière Paris-9ème.

CONSERVATOIRE DE DOLE

UN CONCOURS DE HAUTE QUALITE

Un remarquable concours pour le recrutement d'un professeur de trompette au Conservatoire de Dole s'est déroulé dans la journée du 1er avril, dans d'excellentes conditions.

Cinq postulants étaient présents. Cinq jeunes artistes qui font l'honneur de l'Ecole Instrumentale Française et dont la participation fut étonnante de qualité.

Les mérites réels de la gestion de Georges Auric ne peuvent faire oublier que l'Opéra de Paris, à la recherche de spectacles de prestige destinés à réhausser le niveau habituel des dernières saisons, a été sans cesse obligé de se tourner vers l'étranger.

Rappelons le Tristan de Wietard Wagner, sa Salomé, le Turandot et le Don Carlos de Madame Walmann, pour ne citer que les exemples les plus célèbres.

Rappelons également à ceux qui s'inquiètent de voir arriver au Palais Garnier un « homme du dramatique » que le même Georges Auric a constamment fait appel à des metteurs en scène du parlé : R. Rouleau pour Carmen, A. Barsacq pour la Tosca, J. L. Barrault pour Wozzeck, J. Meyer pour les contes d'Hofmann, Jean le Poulain pour les Noces de Figueur, P.E. Deiber pour le tryptique de Puccini. Gageons que Jean Vilar sera plus prudent dans le choix de ses invités !

Espérons aussi que dans le cadre de saisons cohérentes les meilleurs de nos artistes nous reviendront et que sûrs enfin de pouvoir trouver à Paris ce que Londres ou New-York leur offrent, ils se feront applaudir en France.

Faut-il citer des noms, en voici : Régine Crespin, Mady Mesplé, Ernest Blanc, Gabriel Bacquier, les chefs d'orchestre (dont l'opéra est totalement dépourvu) Georges Prêtre, Jean Fournet, Alain Lombard, Pierre Boulez... Est-ce trop espérer que de croire à ce « nouveau » de l'opéra de Paris ?

Ayant à choisir entre l'optimisme et le découragement nous optons pour la première de ces attitudes.

Nous savons qu'il faudra du temps et de la patience, que la province elle aussi attend l'heure des réformes, que la décadence du chant français n'est pas un mythe diabolique mais une réalité. Néanmoins le travail peut dès maintenant s'engager, le chef est en place, tout dépendra des troupes !

Jean Cabourg

Justesse absolue
Splendeur du timbre)

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

87, Passage de Grand Cerf
PARIS-2
GUY. 00-7770

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Le plus grand nombre de points revient cependant à un premier prix du Conservatoire National de Paris, M. Falentin, lequel, en plus de ses indéniables ressources de trompettiste et de pédagogue a connu le jury par une présentation et une courtoisie de bon augure pour le contact des élèves et du maître.

M. le Directeur du Conservatoire peut se rassurer, son établissement dirigé avec tant de dévouement et de clairvoyance vient de s'enrichir d'un élément susceptible de gagner bien vite le sympathie de ceux qui, à Dole, aiment la musique et ils sont nombreux.

Jean Maire.

Membres du Jury : Jean Maire, président, Ex-trompettiste solo à l'opéra comique, membre du Jury au Conservatoire National de Paris ; Georges Plantiva, 1er prix de Paris, membre du Jury du Conservatoire National Supérieur de Paris ; le Directeur du Conservatoire : M. Millet, représentant M. le sénateur-maire ; M. Fourquet, adjoint, chargé des Beaux Arts ; M. Varenna, professeur d'éducation musicale ; M. Perrin, professeur au Conservatoire ; M. Bertin, ex-professeur au Conservatoire ; Mme Graf, représentant M. Sinouin, président de la commission des Affaires Culturelles.

Les épreuves qui se déroulaient au Conservatoire de Musique, ont débuté à 9 h. le 1er avril 1968.

Cinq candidats étaient présents : MM. Chayet, Delville, Falentin, Martinot, Thomasin.

Epreuves instrumentales Légende d'ENESCO. Prélude en Ré majeur de J.S. Bach transcription de Francis Bodet N° 1

Déchiffrage : Une œuvre écrite par le Directeur.

Les épreuves de Pédagogie ont commencé à 14 h.

NOTATION
Enesco 15, Bach 10, Déchiffrage 10, Pédagogie 30, Total 65

Les 3/4 du maximum étaient exigibles pour chaque épreuve.

M. Falentin, Premier prix de Paris, actuellement trompette-solo au théâtre de Mulhouse, arrive au tête de liste avec 60,66 65 a été proposé par M. le sénateur maire de la ville de Dole, pour l'emploi de professeur au Conservatoire Municipal.



LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

MESSAGER

Voilà un maître qui n'aura pas causé beaucoup de mal aux auteurs d'histoires de la musique !

Je me rappelle une conversation, au cours d'un dîner où je me trouvais à côté d'une romancière célèbre qui, me sachant musicien, avait eu la gentillesse de provoquer ces fameux échanges : «... et UN TEL... qu'en pensez-vous ? » J'en étais arrivé à André MESSAGER et c'est moi qui lui posais la question. Bien sûr la dame fort cultivée n'ignorait pas ce nom mais elle fut étonnée de mon insistance à voir en ce musicien beaucoup plus loin qu'un simple « faiseur d'opérettes ». Et d'ajouter ce jour-là comme aujourd'hui : « Messager... n'est-ce pas déjà la signification de ce qu'il fut pour la musique ? ».

Ecrire Véronique ou Les Deux Pigeons c'était beau mais avoir le courage, au début de ce siècle, d'imposer le debussyste Pelléas, malgré les sifflets hostiles, c'était de l'héroïsme ! A cette époque on ne s'extasiait pas devant n'importe quelle aerie mais on réagissait violemment sans même chercher à connaître ce qui sortait de la routine. Que vaut-il mieux ?

Personne de sa famille n'était musicien. Son père, receveur des Finances à Montluçon, compta son troisième enfant, André le 30 décembre 1853. Nous redirons pour lui ce que nous avons dit tant de fois pour d'autres à sept ans il montre une précocité étonnante sur le piano familial mais immédiatement le père réagit et pense que ce n'est pas sérieux d'être musicien. Il s'arrange à étouffer le génie naissant, il met son fils en pension chez les Maristes pour y faire des études classiques et décrocher un baccalauréat. Cependant il autorise quand même les leçons de piano. C'est un élève de l'Ecole Niedermeyer, Albrecht, qui lui enseigne les rudiments musicaux. Mais à l'âge de treize ans, coup de théâtre : les parents sont ruinés par une fausse manœuvre en Bourse. André trouve là sa chance, on l'envoie directement à l'école de son premier initiateur pour y apprendre le « métier » d'organiste.

Ayant parlé de la Schola Cantorum à propos de Vincent d'Indy, il serait bon de voir ce qu'était l'institution que j'ai citée brièvement dans l'article consacré à Gabriel Fauré. La famille NIEDERMAYER était d'origine bavaroise. La branche catholique s'installa en France puis se réfugia en Suisse dans le canton de Vaud à la suite de circonstances politiques et religieuses. L'aîné de cette branche Georges-Michel ayant épousé une protestante, en eut trois enfants. L'un d'eux, Louis de Niedermeyer vit le jour à Nyon sur le lac Léman en 1802. Après avoir fait des études musicales sérieuses, d'abord avec son père puis à Vienne et en Italie, il vint à Paris en 1825 où il débuta comme compositeur avec sa romance Le Lac sur le poème de Lamartine. Ajoutant au succès public de cette œuvre, le poète peu enclin à voir « musiquer » ses paroles devait écrire : « On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au génie de ces strophes. Niedermeyer a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette romance et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre... ». Bien d'autres romances devaient suivre. Sur le conseil de Rossini il composa son premier opéra Stradella qui tint l'affiche huit ans à l'Opéra et fut représenté à Stuttgart. Il mit en valeur les œuvres vocales de la Renaissance et écrivit deux autres opéras, des pièces pour piano. A la Révolution de 1848 Niedermeyer fit valoir ses droits de citoyen français qu'il tenait de sa mère. Il prit part à la répression de l'insurrection de Juillet. Sa Grand Messe solennelle en Si mineur, exécutée le jour de la Sainte Cécile 1849 inspira, un mois après, le feuilleton de Berlioz dans le journal des Débats. On peut y lire : « Une telle œuvre place son auteur au rang auquel il n'est pas facile d'atteindre parmi les compositeurs sérieux ».

Après son dernier opéra La Fronde (1853) il prit une nouvelle orientation en revenant à la musique religieuse. Bien que protestant il fut attiré par la musique liturgique catholique. Il entreprit de restaurer le plain-chant.

A cette époque il y avait fort à faire dans un domaine décadent. C'est alors que Niedermeyer se lança dans une courageuse aventure — courageuse en plusieurs points —

Tout d'abord il voulut que le plain-chant ne soit plus laissé au mauvais goût des incapables. Son école avait pour but de faire étudier les anciens chants liturgiques, leur nature, leur caractère, à ceux qui avaient pour mission de les interpréter. De plus il voulut lutter contre les mauvais accompagnements du plain-chant. On sait que les puristes, avec raison, n'admettent pas dans ce domaine le concours instrumental mais puisqu'il existait une habitude de faire n'importe quoi, Niedermeyer préféra établir sa conception en pliant l'harmonie moderne à la façon des modes antiques pour conserver au plain-chant son caractère. Ne songant pas qu'une telle idée allait soulever des difficultés il n'hésita pas à engager ce qu'il possédait (peu d'ailleurs) pour créer l'Ecole de musique et religieuse qui portait son nom, dans laquelle, je l'ai dit, étaient formés surtout des organistes et maîtres de chapelle dotés d'une éducation classique et d'une instruction musicale complète.

Bien entendu Niedermeyer protestant, eut d'abord contre lui le clergé puis le Conservatoire pourtant peu visé par un enseignement aussi spécialisé. Cependant l'Archevêque de Paris fit un geste moral, le prince de la Moskova, aide de camp de l'Empereur, en fit un autre (efficace celui-là) pour qu'un décret en date du 28 novembre 1853 fasse agréer par l'Etat l'« Internat Musical ». Une subvention, une allocation annuelle, des bourses pour les élus doués venant de province furent votées et un vaste programme d'études fut établi.

C'est à Montmartre, rue Neuve-Fontaine-St-Georges, devenue rue Fromentin, que des musiciens tels que Albert Périlhou, Eugène Gigout, Gabriel Fauré, Edmond Audran, André Messager et bien d'autres vinrent s'initier à l'art des sons.

Gabriel Fauré écrivait dans la « Revue Musicale » en 1908, à propos de lui-même et de son élève et ami dont ces lignes font l'objet : « L'un et l'autre nous fûmes élèves de cette Ecole qui sans bruit et sans vacarme fit de si bonne et si utile besogne pour la musique ».

En 1875 Messager sortit de cet internat doté des principaux premiers prix. Il remplaça Fauré pendant six ans à l'orgue de chœur de St-Sulpice et fut maître de chapelle à St-Paul, Saint-Louis, à Ste-Marie des Batignolles.

Il marqua sa vingt deuxième année par une Symphonie avec laquelle il obtint le prix de la Société des Compositeurs. Elle fut créée chez Colonne le 20 janvier 1878. Jouée à Angers, elle ne fut reprise qu'en 1930 par l'admirable Walter Straram aux Champs-Élysées où j'eus la joie de l'entendre. Je compris pour la première fois que l'auteur de Véronique était un grand maître. Je sais que cette symphonie fut donnée aussi à la société des Concerts du Conservatoire en 1949 mais hélas je ne l'ai jamais plus rencontrée sur mon chemin. Pourtant je vous assure qu'elle méritait une place de choix dans un programme.

Le maître de chapelle écrivit naturellement des Motets et des Messes, deux cantates : Prométhée enchaîné, Don Juan et Haydée, toutes deux primées (au concours de la Ville de Paris pour la première et à Saint-Quentin pour la seconde), une ballade pour orchestre : Loreley, créée par Gabriel Pierné. Mais le destin de ce compositeur tellement doué pour écrire des œuvres de musique religieuse, musique symphonique, musique de chambre prit une direction différente.

La vocation d'organiste, ai-je dit plusieurs fois, ne nourrit point son homme et quand on ne possède pas de fortune on est excusable de se laisser tenter par un emploi de chef d'orchestre aux « Folies Bergères ». C'est là que Messager fit ses débuts dans des genres bien différents de ceux qu'on attendait de lui. Fleur d'orange, Les vins de France, Mignons et Villans sont les premiers succès de celui qui allait devoir sa célébrité au genre musical de l'opérette. Il le porta si haut grâce à sa formation, grâce à son goût, grâce à un talent rarement égalé.

La voie suivie par notre musicien fut déterminée par la mort prématurée d'un jeune compositeur d'opérettes voué à un grand avenir, Firmin Bernicat. Celui-ci laissant inachevé François les bas bleus, son éditeur demanda à Messager, qui était aussi de la maison, de terminer l'ouvrage. Il en partagea le succès et plus de trente-cinq ouvrages allèrent s'échelonner dans son catalogue.

En 1884, à l'âge de trente et un ans, Messager compose des mélodies, La Fauvette du Temple et

La Béarnaise. Ces deux opérettes furent représentées l'année suivante, la première aux Folies Dramatiques, l'autre aux Bouffes-Parisiens.

Le 18 octobre 1886, l'Opéra affichait une œuvre qui devait faire carrière après son premier succès. Il s'agit du ballet intitulé Les deux Pigeons écrit après une féerie : Le Petit Poucet.

Avec des pièces pour piano, Le Bourgeois de Calais marque l'année 1887 tandis qu'un an après un conte de fées, Isoline, créé au Théâtre de la Renaissance reste parmi les œuvres les plus réputées.

Après Le Mari de la Reine, une opérette, Les Bleuets qui marque la trente sixième année, prend place à l'Opéra-Comique La Basoche (30 mai 1890).

Je ne puis pas, sans risquer d'ennuier, détailler toutes les œuvres de Messager bien que certains lecteurs me demandent parfois où se procurer tels ou tels renseignements complémentaires. Je dois me borner à faire une liste des principales qui ne sont pas toutes jouées mais qui rappelleront bien des souvenirs de vraie et belle musique aux « encore jeunes » de plus de vingt ans !.

Après un nouveau groupe de mélodies (inconnues) Madame Chrysanthème est créée à la Renaissance le 21 janvier 1893. Les Pâtes Michu (Bouffes-Parisiens 16 novembre 1897). Au même théâtre, mais le 10 décembre 1898 Véronique débute une carrière qui est loin d'être achevée et reste l'œuvre la plus jouée, la plus associée au nom du maître. Les Dragons de l'Impératrice ont vu le jour aux Variétés en 1905 après un ballet à l'Opéra-Comique plus jeune de cinq ans : Une Aventure de la Guimard. Mais si Véronique est un chef-d'œuvre dans son genre, Fortunio (il doit-il quelque chose (5 juin 1907) ? Et Monsieur Beaucaire qui fit les beaux soirs du grand barryton André Bauge ? L'œuvre fut créée à Londres en 1918, fut donnée aux Etats-Unis et revint à Paris, au théâtre Marigny en 1925. En 1923, le 13 février, ce fut l'Amour Masqué, comédie musicale, dont le livret est de Sacha Guitry. En 1926 Passionnément à la Michodière le 15 janvier. Puis cinq mois avant de mourir, le 24 février 1929, Coups de rouls, son chant du cygne, devait dès le 28 septembre 1928 connaître un succès considérable à Marigny. Je garde de cette opérette un souvenir inoubliable. On avait bien fait les choses en ce théâtre, tant pour la mise en scène que pour le choix des interprètes et pour l'orchestre. Les répétitions duraient jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Messager ne quittait pas le poste de commandement et exigeait la perfection de tous sans songer qu'une crise d'urémie l'emporterait avant la fin des représentations. En dehors des airs qui imposent le succès populaire tout en gardant la distinction qui explique facilement l'amitié entre Fauré et son disciple, j'ai gardé le souvenir de la fameuse scène de l'abordable qui contient de la « bien grande » musique.

On comprendra, à l'audition des œuvres citées ou de celles que j'ai passées pour ne pas alourdir ce propos, on comprendra combien est précieux le rôle d'un musicien qui sait se mettre à la portée du peuple pour l'amener, grâce aux qualités qu'il sait imposer dans une musique souriante, vers les œuvres plus difficiles à assimiler. Nest-ce pas là, la justification du nom commun « messager » qu'il portait au propre avec l'idéal de servir la musique et non de s'en servir pour briller ?

Mais il est un autre aspect du messager dans le chef d'orchestre, du vrai chef d'orchestre efficace qu'il fut. S'il le fut pour ses propres œuvres, il le fut aussi parfois avec héroïsme pour les autres. En 1894-98 il dirigeait les concerts du Vaudeville où il créa cette œuvre de Debussy qui restera un des modèles les plus parfaits de la musique française : Le Prélude à l'Après-midi d'un Faune. En 1898 Albert Carré nomma Messager directeur de l'Opéra-Comique. Il devait occuper ce poste jusqu'en 1904 et c'est là qu'il créa Fervaal de Vincent d'Indy, Louise de Gustave Charpentier. Tandis qu'il composait Véronique il imposait un autre chef-d'œuvre de Debussy : Pelléas et Mélisande. C'est là qu'il faut saluer avec ferveur le courage du musicien. Nous y reviendrons au moment voulu quand nous parlerons de l'auteur. De 1901 à 1907, Messager fut directeur de la musique au Covent Garden à Londres puis de 1908 à 1913 le voici à l'Opéra comme directeur avec Brousson où le wagnérien qu'il est fait entendre la Tétralogie et Parsifal. En même temps, succédant à Marty et jusqu'en 1919 il dirige les ballets russes de Serge Diaghilev, imposant des œuvres d'avant-garde

de pour l'époque telles que Train Bleu de Darius Milhaud, Les Fâcheux de Georges Auric, Les Biches de Francis Poulenc.

Dans le Journal l'Art Musical (qui n'existe plus), le critique Raymond Balliman définissait ainsi le chef d'orchestre : « Outre la clarté, il insufflait la vie à ses exécutions, les marquait de sa personnalité ».

Après avoir mentionné l'activité de critique musical pour notre musicien au Journal « Le Gaulois » (ou il succédait à Fauré) puis au « Figaro » et à « Musica », après avoir mentionné qu'il fut commandeur de la Légion d'Honneur et qu'il succéda à Paladilhe à l'Institut, je vais laisser la conclusion à la musicologue bien connue Claude Chamfray. A propos du chef d'Orchestre elle écrivait : « Son oreille percevait toute défaillance, son œil découvrait ins-

lontanément dans la partition l'erreur ou le point faible, il relevait et corrigeait comme en se jouant tout texte erroné... Sa vive intelligence qui saisissait tout à demi-mot, s'agaçait de n'être pas comprise de même ; sa volonté de fer ne tolérait pas chez les autres le moindre relâchement. A une répétition de l'Or du Rhin les clarinettes ne partent pas, Mécontent il leur jette : « Vous êtes deux à votre pupitre, si l'un dort, que l'autre se réveille ! ».

Puis à propos du compositeur : « Les qualités d'André Messager sont typiquement françaises. Et si sa musique est « légère », c'est dans le meilleur sens de ce mot, avec tout ce qu'il sous-entend de charme dans la forme et de vivacité dans l'esprit ».

(A suivre)
PIERRE PAUBON

CHEFS DE MUSIQUE

faites exécuter avant ou après vos concerts, festivals

GLOIRE A LA MUSIQUE

Cet hymne ne dépasse pas 45 secondes, il existe aussi pour Orchestre Symphonique à Plectre, accordéons et même pour Chorale seule ou avec accompagnement de la musique, soit en solo ou à plusieurs.

Demandez-le aux Editions J.-M. CHAMPEL 01 - Neuville-sur-Ain

NOTRE HYMNE

OUR HYMN = UNSERE HYMNE
Gloire à la Musique !

Poème de
André VAILLET

Musique de
Fr. MENICHELLI

CONDUCTEUR [SI]
HARMONIE
FANFARE

1^o de Marcia
Mestoso 408 = J

The image shows a musical score for 'Notre Hymne' in G major, 2/4 time. It is marked 'Mestoso 408 = J'. The score is written for a conductor and a fanfare. It features several dynamic markings: 'f' (forte), 'energico', 'dolce', and 'mf' (mezzo-forte). There are also performance instructions like 'rall. ten.' (rallentando, tenuto) and 'mf'. The score is divided into three parts labeled I, II, and III.

I
Honneur à toi, Muse de notre rêve
Musique allée, toi qui nous viens
C'est sur ta voix que notre âme
Vers l'Idéal et le Surnaturel !
Art souverain d'espoir et de lumière,
Enivre-nous de joie et de bonté
Et par de-là les races, les frontières,
Fais rayonner l'amour et la beauté !

II
Tout est musique en la grande
Le chant léger des sources, des
La symphonie du vent dans la ramure
Et le concert céleste des oiseaux.

III
Divine voix des astres et des mondes,
Tu Règle d'Or rythme les univers
Et c'est par toi que des hymnes
Font retentir les orgues de la mer !
Où, gloire à toi, Musique souveraine
Qui fais vibrer le chant de nos
Et s'élevant pour nos joies et nos
Résonne en nous jusqu'à nos derniers
Car, grâce à toi, notre âme commune
Dans la beauté de l'Art libérateur ;
Où, gloire à toi, ô Divine Harmonie
Dont à jamais s'environneront nos

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES - COIFFURES - CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon,
à partir de 116 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e
Laborde 34-00

NOS CONCOURS

Le 20^e concours de chant scolaire de Mulhouse

Lors de son congrès du 27 octobre 1967 la Confédération musicale de France, dans une motion votée à l'unanimité, avait attiré l'attention des ministères intéressés sur la nécessité de promouvoir l'éducation musicale à tous les niveaux, de la maternelle à la Faculté, et de prendre des mesures urgentes pour rendre à la France à sa musique, à ses chanteurs, une place honorable parmi les nations.

L'Association des chorales d'Alsace, que préside avec le dévouement et la compétence qu'on lui connaît, M. Rodolphe Pfimlin, peut être fière d'avoir œuvré dans l'esprit de cette motion depuis vingt ans déjà. C'est en effet le 3 juin 1948 qu'elle organisa le premier concours de chant scolaire à Mulhouse. Elle en était hier à son vingtième. C'est dire le grand mérite des organisateurs auxquels il y a lieu, à l'occasion de cette journée d'anniversaire, de rendre un hommage chaleureux.

Près de mille élèves, garçons et filles, appartenant à 25 chorales scolaires, s'étaient fait inscrire au concours. Ils étaient venus de toutes les régions du département, de petites écoles mixtes de campagne (Sickert, Feldbach, Marekolsheim, Buxtenhart, Steinbach), d'écoles rurales à plusieurs classes (Moosch, Baldersheim, Sainte-Croix-en-Plaine, Soultz), de grands complexes scolaires des villes, de CES et de lycées (Thann, Masevaux, Saint-Louis Guebwiller, Colmar, Mulhouse), d'établissements d'enseignement privé et spécial (Ilzach, Le Phare, Collège Sainte-Ursule, Mulhouse - Riedelsheim, école des frères Mulhouse, centre ménager de Richwiller) etc. Classées en 5 groupes (chœurs à 2 et 3 voix égales, à 3 et 4 voix mixtes), les chorales se présenteront hier, dès 14 h. 15, au jury que présidaient MM. Albert Ehrmann, président de la C.M.F. Paris, et M. Joseph Muller, professeur d'éducation musicale à Colmar. Les membres du jury, Mme Eckard, MM. Beno Amman, le Dr Mauz, Paul Widmer et Edmond Zind avaient notamment à apprécier la musicalité, l'intonation et la diction de chaque exécution. La note de présentation était attribuée par un jury spécial composé de Mmes Moerlen, Moser, Pfimlin et Pfimlin-Bohly.

Les chœurs imposés avaient été proposés par la commission de musique de l'Association. La chanson populaire de France y occupe une bonne place. La liste des chœurs choisis fait apparaître une préférence marquée des directeurs des chorales pour les chansons populaires françaises et étrangères (parmi ces dernières d'Espagne, de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie). Parmi les auteurs d'harmonisations, toutes heureuses figurent deux Alsaciens, les regrettés Carl Reyz et Joseph Bohly.

Les 6 chorales de la promotion dite « de Sévres » méritent une mention spéciale. Ce sont celles du lycée polyvalent de Saint-Louis (Dir. M. Alfred Kleinmann), du lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines (directeur M. André Valentin), de l'école primaire de Soultzeren (directeur M. Paul Schmitt), l'école des Frères de Mulhouse (directeur Frère A. Klein), le lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines (directeur A. Valentin) et les Petits Chanteurs de Thann (directeur M. Paul Schreiber). Ces formations d'élite, toutes titulaires d'un vase de Sévres offert par le ministre de l'Éducation Nationale, se produisirent, pendant les délibérations du jury, dans plusieurs chœurs de leur répertoire. On entendit ainsi successivement « Le chant des saisons » de Gagne Provencher et « Au joli bois » de Claudin de Semly (Saint-Louis), « Mon cœur se recommande à vous » de R. de Lassus et « Cécilia » (Sainte-Marie-aux-Mines), « J'ai cueilli la belle rose » et « Chanson de printemps » (Soultzeren) « Pi-que la balaine » et « Le père de nos monts », un air tchécoslovaque (Colmar), « Muguet » et « Soldats de Cogne » (Mulhouse) une fugue sur le thème « La vigne au vin » et « Chansons des enfants de France » (Thonn). Les nombreux auditeurs manifestèrent leur satisfaction par des applaudissements chaleureux.

Rendons aussi hommage au comité d'organisation présidé par M. Raoul Pfimlin. Grâce à lui le concours se déroula à un rythme minutieusement établi et en ordre parfait. Ce qui n'est pas une mince affaire vu le nombre imposant de participants et le va et vient continu entre la salle et la scène, la scène et la salle via l'étroit passage derrière le théâtre. C'est là aussi, comme les années précédentes que la société Carola offrit des rafraîchissements fort appréciés aux jeunes chanteurs.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

C'est vers 18 h. 30 que s'est déroulée la distribution des prix sous la présidence de M. Rodolphe Pfimlin, assisté des membres du comité et du jury, MM. Zimmermann, député, Dr Klensz, 1er adjoint, et Bouteiller, inspecteur primaire honoraire, la manifestation de leur présence. Allocation de M. Pfimlin :

C'est en 1948 que j'ai eu l'honneur de présider pour la première fois le concours de chant scolaire organisé par notre Association. A cette époque, la ville de Mulhouse était représentée par 17 éco-

les dont on trouvait à la tête de leurs chorales des directeurs ayant des noms connus à savoir : Mmes Skier, Fortman, Mona, Burner, MM. Kessler, Frère Kern, Ecole Wolf, Klensz etc...

Aujourd'hui et de toute cette brillante équipe, il ne reste pour représenter Mulhouse que notre frère Kern. Les jeunes d'aujourd'hui, successeurs de ces brillants anciens, ne savent probablement plus chanter et n'aiment pas la musique. C'est la regrettable impression que nous donnent les écoles de la ville de Mulhouse, impression que j'ai déjà relevée les années précédentes et qui est d'autant plus à déplorer dans une ville dont la municipalité fait de tels efforts pour la culture de sa population.

Toujours dans le cadre de notre chant scolaire mais sur le plan départemental, nous avons par contre un hommage tout particulier à rendre à la fidélité de Sœur Justinienn et M. Schreiber, les deux pivots de nos concours qui n'ont jamais manqué à l'appel durant ces 20 années.

Pour bien marquer le 20^e anniversaire et que chaque participant en garde un souvenir, nous avons fait une innovation cette année en ce sens que nous avons remplacé les cartes postales annuelles par un diplôme en réduction.

Nous pouvons nous féliciter du déroulement de ce 20^e concours de chant scolaire mais nous savons également que ce succès est dû essentiellement au soutien que nous trouvons auprès des Pouvoirs Publics et de nombreux amis.

A ce titre, et au nom des Sociétés des Chorales d'Alsace j'ai le grand honneur de vous remercier d'être venus aussi nombreux. Je remercie particulièrement M. Ehrmann président de la Confédération Musicale de France, qui fait tous les ans et spécialement pour notre concours le déplacement de Paris.

Nous avons également reçu de nombreuses lettres d'excuses...

Notre association se fait un devoir de répandre dans le grand public les beautés du chant choral français.

Il n'est meilleure voix que celle de la jeunesse. Et nos écoles, bien guidées, bien inspirées par leurs Maîtres, cette jeunesse formera un jour l'élite de nos chanteurs de France. Dans les églises, dans les chorales, leur voix sera l'interprète de la pensée de nos musiciens et compositeurs.

C'est pourquoi, nous nous faisons un devoir de remercier les autorités de l'enseignement pour toute l'aide qu'elles nous apportent dans l'accomplissement de notre tâche et dans la belle réussite de nos concours.

Notre vive reconnaissance se porte également sur la ville de Mulhouse avec son maire M. E. Muller et sur le conseil général avec son président le député maire M. Bourgeois.

Un grand merci à nos souscripteurs, et donateurs. Mais n'oublions pas de remercier également les membres du jury et mes collaborateurs. Il ne faut non plus négliger le mérite de la presse et de la radio qui défendent et soutiennent avec constance la cause musicale.

Nous leur adressons également nos sincères remerciements. Encore une fois et à tous un grand merci.

Avant de lire le palmarès, M. Joseph Muller, président du jury, complimente les chorales de leur travail et loua les bonnes interprétations musicales et la variété dans le choix des œuvres présentées. Il fit aussi applaudir M. Rodolphe Pfimlin dont il souligna

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MATTEAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS - 9^e —

Fourisseur

de la 3^e République

les grands services rendus à la cause du chant dans les écoles d'Alsace.

Nous félicitons vivement les chorales lauréates et leurs chefs dévoués. Nos félicitations vont aussi à M. Rodolphe Pfimlin et à son équipe. Le beau succès de ce 20^e concours ne pourra que les encourager à poursuivre la tâche commencée il y a vingt ans pour promouvoir l'éducation musicale dans les écoles haut-rhinoises et rendre à notre pays la place honorable qu'il occupait jadis dans le domaine musical et choral.

LE PALMARÈS

GROUPE 1. — Chœurs à deux voix égale (écoles primaires) : 1) Ecole mixte de Sickert, 14 exécutants, directeur Hubert Hoff honorable, 50 F. coupe. 2) Ecole de filles de Cernay (45), directeur, sœur Justinienn (B), 60 F. coupe. 3) Ecole mixte de Feldbach (25), directeur, Paul Erhard, (H), 50 F. coupe. 4) Ecole mixte de Weckolsheim (12), directeur, Jean-Louis Schmitt, (B), 60 F. coupe. 5) Ecole mixte de Buxtenhart (18), directeur, Fernand Spatz (B), 60 F. coupe.

GROUPE 2. — Chœurs à trois voix égales (écoles primaires) : 6) Ecole de filles de Soultz (48), directeur, sœur Clémentine (T.B.), coupe Mme R. Pfimlin, 70 F. 7) Ecole de garçons de Moosch (38), directeur, Edouard Riehl (T. B.) 70 F. coupe, 8) Institut médico-pédagogique « Le Phare », directeur, Alfred Anheim (T.B.), 70 F. coupe. 9) Ecole de filles de Thann (72), directeur, sœur Regina (T.B.) 70 F. coupe. 10) Collège Sainte-Ursule Mulhouse-Riedelsheim (40), directeur, M. Odile Kniblichy (H.), 50 F. coupe. 11) Ecole de Steinbach (30), directeur, François Keller (T. B.) 70 F. coupe. 12) Collège Zimmermann (12) Ecole des Frères (56), directeur, Frère A. Kern (B.) 80 F. coupe.

GROUPE 3. — Chœurs à trois voix égales (collèges et lycées) : 13) Les centres Ménagers des mines de potasses Richwiller (35), directeur, Mlle Vialay (B.) 60 F. coupe. 14) Joles du jeudi, Drouot, Mulhouse (35), directeur, Joseph Meyer (T. B.) 70 F. coupe de la ville de Mulhouse. 15) Lycée nat. « Pfeffel » Colmar (45) directeur, Mlle Ritzenthaler (T.B.), 70 F. coupe. 16) Les Cantilières de la joie, Baldersheim (18), directeur, Raymond Tritsch (H.) 50 F. coupe.

GROUPE 4. — Chœurs à trois voix mixtes : 17) Collège d'enseignement général de Masevaux (55), directeur, Joseph Robischon (T. B.) 70 F. coupe. 18) Groupe vocal de Sainte-Croix-en-Plaine (20), directeur, Médard Geng (T. B.) 70 F. coupe de M. le préfet.

GROUPE 5. — Chœurs à quatre voix mixtes (Lycées et collèges) : 19) Lycée nat. mixte de Guebwiller (40), directeur, Mme Koch (T. B.) 70 F. coupe de M. le député.

GROUPE 6. — Promotion de Sévres : 20) Lycée Polyvalent de Saint-Louis (45), directeur, Alfred Kleinmann (T. B.) 70 F. 21) Lycée municipale de Sainte-Croix-aux-Mines (45), directeur, André Valentin (T.B.) 70 F. 22) Ecole primaire de Soultzeren (33), directeur, Charles Mitschi (T. B.) 70 F. 23) Lycée nat. « Pfeffel » Colmar (60), directeur, Pierre Paul Schmitt (T. B.) 70 F. coupe de présentation. 24) Ecole des Frères, Mulhouse (44), directeur, Frère A. Kern (T. B.) 70 F. vase de Sévres du ministère des Affaires Culturelles. 25) Les Petits Chanteurs de Thann (40), directeur, Paul Schreiber (T. B.) 70 F.

Le concours de Cabourg 19 mai 1968

Malgré les troubles sociaux et les difficultés de transport du moment, les 23 sociétés inscrites étaient au rendez-vous. Qu'elles en soient chaleureusement félicitées et remerciées d'avoir, pour bon nombre, fait une fois de plus, confiance à la Fédération de Normandie dont le dynamisme et le sens de l'organisation de son actif président M. Anne sont connus et appréciés de tous.

Malheureusement une ombre est venue ternir cette belle journée : nos grands amis parisiens restèrent prisonniers dans la capitale. MM. de la Casinière, grand prix de Rome inspecteur principal honoraire de l'enseignement Musical au ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles, Ehrmann notre inlassable président de la C. M. F., R. Bréard 1er prix du Conservatoire de Paris, Grand Prix de Rome.

Grâce à la compréhension... financière de la municipalité, sous l'impulsion de son distingué maire M. Manat, la commission des loisirs de la Fanfare « Les Enfants de la Plage » a pu organiser le 80^e anniversaire de sa fondation par ce magnifique concours. Tout le comité d'organisation est à féliciter mais nous ne pouvons confondre, dans l'anonymat, les « Solistes » qu'on particulièrement appréciés les correspondants des sociétés : Mlle Mabire, fille aînée du directeur de la Fanfare et Mme et M. Dessouilles qui ont assumé la lourde tâche du secrétariat et de la liaison avec les hôtels. Toute l'équipe a œuvré au coude à coude pour mener à bien l'inoubliable réussite de la « Journée ». La venue et le séjour de plus de 2.000 personnes dans une ville au renom prestigieux est une sérieuse aubaine pour la population commerçante en général. On pouvait espérer un accueil enthousiaste... Etonnement des visiteurs de n'avoir constaté aucune décoration extérieure aucun pavillon, à part quelques rares exceptions. Les seules banderoles « honneur aux Musiciens », « Soyez les bienvenus », les lyres dorées accrochées au seul crû des « Fanfaristes »... Tout avait cependant été prévu pour la distraction de « tous » avec le concours gracieux des sociétés participantes : Retraite aux flambeaux, concert au Casino, bal le samedi soir 18 mai, lieux de concours dans quatre endroits différents de la ville, messe en musique, manifestation au monument aux morts, défilé, grande parade et audition artistique à l'Hippodrome... Regrettably boudier d'une Union Commerciale qui n'a même pas daigné répondre à une sollicitation d'offrir une coupe pour être remise en son nom, à une société particulièrement méritante désignée par le jury... Quoi qu'il en soit le concours s'est déroulé dans les meilleures conditions et tous les musiciens et leurs supporters ont été enchantés de leur réception « gastronomique ».

Après la retraite aux flambeaux par l'Harmonie de Sarreguemines et sa Batterie, très beau concert d'ouverture au Casino. Y prirent part et furent chaleureusement applaudis : l'harmonie de Sarreguemines déjà nommée, les chorales mixtes de Charleville et Denain (toutes les deux en division supérieure) et l'ensemble remarquable de cuivres de la Musique Municipale d'Orléans. (Division d'honneur) qui a clos, assez tardivement, l'audition avec les Panfares pour les proclamations de Napoléon de Castérède et, la plus reposante fanfare pour précéder « La Pétri » de P. Dukas.

DIMANCHE 19.

Dès 8 h., à la mairie, réunion des membres du jury où M. Anne rappelle toutes instructions précises pour le déroulement des épreuves du concours. A 10 h., messe en plein air avec la participation des Juniors de la société philharmonique de Maubeuge. A 11 h. 30, dépôt de la gerbe du souvenir au

monument aux morts par MM. Anne et Mabire avec le concours de la Musique Municipale de Mayenne qui emmène ensuite, allègrement, les autorités au casino pour le vin d'honneur offert, par la municipalité aux membres du jury, aux présidents et directeurs des sociétés et personnalités locales (à encore les doigts de fée des dames du comité avaient préparé et fleurie la table). Allocation en termes choisis de M. le maire Manat qui a manifesté sa satisfaction et ses sentiments de reconnaissance aux « Enfants de la Plage » qui depuis 80 ans participent à toutes les manifestations de la cité. Il salua les représentants des sociétés. Il remercia particulièrement M. Anne le président conseiller technique dont les conseils ont suivi à la lettre, les directives assurant le succès du jour. Pour terminer il ajouta : Nous sommes en admiration devant la somme d'efforts, de sacrifices et de renoncement que constituent tous les fervents de la musique, pour travailler leur art, former des jeunes, s'entraîner inlassablement et nous distraire, ce qui leur vaut une sympathie et l'amitié de tous.

Et M. Anne de remercier à nouveau la municipalité et l'Harmonie municipale du Tourisme. S'adressant ensuite aux dirigeants qui complimentera d'avoir répondu favorablement à l'initiative, plutôt tardive du comité dont il donna les raisons : il excusa de leur présence forcée, en le remerciant, MM. de la Casinière, Ehrmann et Bréard. Il remercia ses amis membres du jury dont parmi eux M. Drouot grand prix de Rome, directeur du conservatoire de Caen et mit l'accent sur les difficultés d'existence de nos sociétés populaires de Musique. Il rappela les efforts persistants de la C. M. F. et de son dévoué président Ehrmann, auprès des Ministères intéressés ou nos motions restent lettre morte ; il honora également les travaux du conseil national au ministère des Affaires Culturelles, les remercia avec M. l'inspecteur général Landowski, les espoirs nourris de la Réforme de l'Enseignement par l'étude de la Musique de « la Maternelle à la Faculté ».

Le sort de nos groupements est entre nos seules mains ; travaillons donc ferme et avec brio ; faisons subir à nos œuvres les critiques féderales selon le programme établi par la C. M. F. Enfin faisons attention aux visées des hautes sphères semblant ne considérer que les professionnels ; il ajouta judicieusement : d'où viennent ces professionnels si non de nos sociétés d'amateurs qui ont procédé à leur éducation musicale première ?

14 h. 30, en route pour l'Hippodrome où M. Champeaux présenta, élogieusement, dès leur passage devant les tribunes, chaque groupement. Les 1500 musiciens rassemblés exécutèrent remarquablement la Marche de la 2^e M. D. B sous la direction de M. Mabire directeur des « Enfants de la Plage ». Malheureusement un vent impétueux et glacé est venu perturber le déroulement total du splendide programme musical prévu. L'O.R.T.F. de Paris qui était à la rien ne enregistrer.

Faisant preuve d'un dévouement exemplaire l'Harmonie et la Batterie de Sarreguemines ouvrirent le feu avec un brillant Adagio de concert, puis les Harmonies de l'ère division de Sarreguemines et Saint-Nazaire réunies (110 exécutants) firent entendre leur morceau imposé : Marche Symphonique de Barat, sous la baguette de M. Anne ? Prêlent place ensuite, sur le podium, les 150 « Juniors » réunis (Chateaudun, Cherbourg, Littry, Maubeuge) qui, sous la direction de M. Anne (aux lieux et place de M. Ehrmann) donnèrent également leur morceau imposé : Menuet (Géber) de Mozart ; toujours dans les rafales de vent, la Musique Municipale de Mayenne (Fanfare de Division d'Excellence) avec son chef M. Brocard tenta de faire entendre Hermione de M. Delmas. A partir de ce moment bouleversement du programme : impossible de faire participer les deux chorales (Charleville et Denain réunies) qui devaient, accompagnées par la musique d'Orléans, faire applaudir l'Hymne à la Musique de Schubert. L'Harmonie Fougère (sous l'expertise direction de M. Guizien s'est sacrifiée en jouant « Entrées et airs bretons » de M. Boher ; la Musique d'Orléans (division d'honneur), sous l'habile direction de M. Proust, n'a pu exécuter « Les Iles sous le vent » de Maillet ; pour être agréable, elle s'est contentée de jouer une Marche Américaine et, de suite, la Marseillaise finale en remplacement de celle prévue chantée par les chorales accompagnée par « tout le monde ».

Le bon, revenu intenable, c'est devant les tribunes quasi désertes que M. Anne épousa la plaquette cinquantenaire de la C. M. F. sur la vieille bannière des « Enfants de la Plage » et remit la médaille d'or pour 52 années de services musicaux à M. André Mabire complétée par celle de 15 ans de direction.

En présence des personnalités restées stoïquement à leur poste notamment M. le député d'Ornano, M. Manat maire, M. Lavoux, vice-président à l'Office du Tourisme, M. Anne lut, non sans effort, le palmarès qui suit :

1er GROUPE

Juniors de la Philharmonique de Littry, mention T.B., félicitations au directeur 200 F offerts par la Fédération de Normandie. 1^{er} clarinette offerte par M. Lebanc. — Orchestre de l'Ecole de Musique de



CONCOURS DE CABOURG
19 MAI 1968 (suite)

Châteaudun, mention T.B. félicitations au directeur, 200 F de la Fédération de Normandie, 1 trompette Selmer offerte par la C.M.F. — Cadets de l'Ecole Municipale de Musique de Cherbourg, mention excellente, félicitations au directeur, 200 F de la Fédération de Normandie, 1 clarinette Selmer offerte par la C.M.F. — Les Juniors de la Société Philharmonique de Maubeuge, mention T.B. félicitations au directeur, 200 F, une trompette Martin par la Fédération de Normandie. — Société Philharmonique de Charleville-Mézières, chorale mixte, division supérieure 2, premier prix ascendant, félicitations au directeur. — Union Orphéonique Municipale de Denain, chorale mixte, division supérieure 1, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, prix de 350 F du Conseil National.

3ème GROUPE

Batterie accompagnement, société philharmonique Litry, 3, 3, 1er prix ascendant, félicitations au directeur. — Batterie accompagnement, musique municipale d'Orléans, 1, 1, premier prix, félicitations au directeur. — Batterie fanfare, Sarreguemines, 2, 1, maintenue, 2, 1, félicitations au directeur. — Société Philharmonique Litry 3, 1, premier prix ascendant, félicitations au directeur. — Harmonie Fougères, division excellence, 1, premier prix ascendant, en division honneur, félicitations au directeur. Vase de Sèvres du Président de la République sur instances de l'Office du Tourisme. — Musique Municipale d'Orléans, division d'honneur, premier prix, maintenue en division honneur, félicitations au directeur. Vase de Sèvres du Ministère des Affaires Culturelles.

3ème GROUPE

Estudiantina de Châteaudun, 3, 3, premier prix à l'unanimité, félicitations à la direction. — Accordéon-Club Gacéen, 2, 3, 1er prix ascendant, félicitations au directeur. — Accordéon-Club d'Argentan, 1, 2, 1er prix à l'unanimité, félicitation au directeur. — Fanfare municipale de Proyard, 2, 1, 1er prix ascendant, félicitations au directeur. — Musique municipale de Mayenne (Fanfare), excellence deuxième, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, prix de 250 F du conseil national.

4ème GROUPE

Batterie Omni-Sports de Saint-Nazaire, 3, 2, premier prix ascendant, félicitations au directeur, médaille offerte par le député d'Ornano — Harmonie Sainte Cécile de Carentan, 3, 2, premier prix ascendant, félicitations au directeur. — Musique municipale de la Mailleye 3, 2, premier prix ascendant, félicitations au directeur. — Fanfare municipale de Saint-Nazaire, 1, 2, premier prix ascendant félicitations au directeur, coupe de la Maison Beuscher. — Musique Municipale de Sarreguemines, 1, 2, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, coupe et porteclés offerts par M. Couillet, bijoutier.

Pour être complet ajoutons que 2 bons de 5000 F offerts par la maison Martin ont été remis respectivement aux Sociétés de Carentan et La Mailleye et que les Editions Transatlantiques ont offert plusieurs partitions complètes d'œuvres destinées aux sociétés de niveau élevé. Nos vifs remerciements à tous les généreux donateurs

AVIS DE CONCOURS

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE
Est déclaré vacant au Conservatoire National Supérieur de Musique, à compter du 1er octobre 1968 : Un emploi de professeur de déchiffrage.

Les candidatures seront reçues à la Direction Régionale des Arts et des Lettres (Service des Enseignements Artistiques, bureau de l'Enseignement Dramatique et Musical), 53, rue Saint-Dominique, Paris (7^e), jusqu'au 12 juin 1968 à 18 h. Les candidatures qui seraient présentées après l'expiration de ce délai ne seront pas enregistrées. Les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- 1) Une demande sur papier libre;
- 2) Un extrait d'acte de naissance;
- 3) Un extrait du bulletin No 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois;
- 4) Une notice de renseignements indiquant nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, titres, diplômes, carrière pédagogique (éventuellement), carrière artistique;
- 5) Une déclaration indiquant si le candidat exerce un emploi public (préciser la nature de l'emploi). Cette déclaration mentionnera s'il est titulaire d'une pension de retraite civile ou militaire;
- 6) Un certificat médical indiquant si le candidat est indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse, nerveuse ou qu'il en est définitivement guéri.

Les candidats français par naturalisation fourniront une photocopie de leur acte de naturalisation.

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU MANS
Un concours sur épreuves est ouvert à Paris le jeudi 27 juin 1968, en vue de pourvoir un poste de Professeur de clavecin et piano à l'Ecole Nationale de Musique du Mans.

Les candidats doivent adresser leur demande, accompagnée du dossier exigé, au plus tard dix jours avant la date fixée pour le concours. Echelle indiciaire brute : 300, 585. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : Mairie du

JOIE D'OFFRIR
PLAISIR DE POSSEDER
un **DISQUE** **PERSONNALISE**
HAUTE-FIDELITE

GRAVE spécialement POUR VOUS
d'après vos bandes magnétiques personnelles

Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — **PRIX DEGRESSIFS**

TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande

DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France

PARISONOR — 22, rue Lamoricière
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

Mans, Secrétariat Général.
Le Maire,
Dr MAURY.

CLERMONT-FERRAND

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir le poste de directeur à l'Ecole Nationale de Musique de Clermont-Ferrand, succursale du Conservatoire.

Le directeur devra consacrer tout son temps à l'exercice de ses fonctions qui comprennent outre la direction proprement dite, le professorat des cours d'harmonie et de classe d'ensemble plus 4 heures d'enseignement.

Le directeur peut être chargé, en outre, d'une manière générale, de la direction musicale des œuvres ou groupements patronnés par la ville si ce concours lui est demandé.

Les candidats au concours doivent remplir les conditions suivantes :
Etre âgés de 28 ans au moins au 1er janvier 1968 ; jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ; se trouver en position régulière au regard de la loi sur le recrutement de l'armée ; être aptes physiquement à l'exercice de la fonction de directeur et reconnu soit indemnes, soit définitivement guéris de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou mentale.

Les dossiers seront reçus à la mairie de Clermont-Ferrand, bureau du personnel, jusqu'au 20 juin inclus.

Les épreuves se dérouleront à Clermont-Ferrand, au Conservatoire, place Grillard, du 1er juillet 1968 à 9 h., au 4 juillet 1968.

Programme du concours :

Les épreuves comprendront :

1. Admissibilité.
1. Direction d'orchestre.
 - a) Interprétation : répétition générale (durée : 20 à 30 minutes), puis interprétation définitive d'une pièce symphonique, sous la direction du candidat. (Cette œuvre sera préalablement mise au point, instrumentalement au cours d'une ou deux séances de travail — selon les nécessités techniques — assurées par un chef d'orchestre authentique).
 - b) Accompagnement : répétition terminale (durée : 20 minutes) et exécution, avec le soliste indispensable, d'un mouvement de concerto pour instrument solo et orchestre — connu du soliste et des artistes de l'orchestre — sous la direction du candidat.

Les titres de ces œuvres seront communiqués aux concurrents, quinze jours pleins avant la date fixée pour le déroulement des épreuves du concours.

3. Corrections d'erreurs : recherche et correction de fautes contenues dans un court fragment symphonique : rythmes, notes, articulations, pizzicati, articulations, mouvements, nuances, (durée de cette épreuve : 10 à 15 mn). Le fragment symphonique imposé sera communiqué au candidat au début de la dite épreuve.

Seuls, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, seront admis à participer aux épreuves suivantes :

2. Admission.
2. Ecriture musicale :
 - a) Réalisation d'une Fugue pour quatuor à cordes (2 violons-alto-violoncelle), sur un sujet de fugue proposé, décollé à l'instant de la mise en loge. COEFF. 1 (durée de la mise en loge : 15 h., de 8 h. du matin à 23 h.)
 - b) Instrumentation pour orchestre symphonique d'un court fragment musical imposé et remis au candidat à l'instant de la mise en loge. COEFF. 1 (durée de la mise en loge : 12 h., de 9 h. du matin à 21 h.)

3. Administration :

- a) Dissertation écrite sur un sujet se rapportant à l'administration à l'animation ou aux problèmes pédagogiques et psychologiques d'une école Nationale de Musique et d'Art Dramatique. COEFF. 1.
- b) Conversation avec les membres du jury, sur un ou plusieurs des sujets suivants :

Administration intérieure d'une école, rapports avec les autorités municipales et ministérielles, rapports avec les membres du corps enseignant, conduite des études et animation musicale générales, direction et organisation des concours, recommandations concernant les spectacles lyriques et leur évolution future. Coeff. 1.

En cas de défaillance du candidat classé numéro 1, au cours de son temps de stage, le candidat éventuellement classé numéro 2 pourra être proposé à son tour, en qualité de professeur stagiaire, sans qu'un nouveau concours soit ouvert.

Les épreuves du concours se dérouleront à huis-clos et le jury délibérera à huis-clos.

Le présent concours est un concours de présentation et non de nomination. Le jury établit une liste des candidats classés par ordre préférentiel.

Le candidat classé en première ligne est proposé à la nomination du maire en qualité de directeur stagiaire, il devra être reconnu apte physiquement à l'emploi par le médecin de l'administration.

La nomination par le maire est soumise à l'agrément du ministre des Affaires Culturelles.

Le directeur prendra ses fonctions au plus tard le 16. 9. 1968. Il bénéficie, dès son entrée en fonction, d'un traitement calculé sur la base de l'indice brut 530 (réel 403) (arrêté de M. le ministre de l'Intérieur du 27 juin 1962).

La durée du stage est d'un an et pourra être renouvelée pour une période d'un an au maximum.

A l'expiration de la période de stage est prononcée l'admission définitive dans les cadres municipaux. En cas d'insuffisance professionnelle, le directeur pourra être licencié en cours de stage.

Le directeur nommé sera tenu à résider en permanence à Clermont-Ferrand ou sa proche banlieue. Il s'y engagera par lettre qu'il annexera à son dossier de candidature.

M. le secrétaire général est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Classements homologues

DIVISION EXCELLENCE B. — Fédération de l'Ile de France : La Seine de Paris (Seine) ; Fédération de Saône-et-Loire : Harmonie des Usines du Creusot ; Fédération du Sud-Est : Harmonie du Rhône à Lyon, orchestre des Auditions Symphoniques Universitaires de Lyon.

DIVISION SUPERIEURE A. — Fédération de l'Aisne : Chorale Jousquin-des-Prés de Saint-Quentin ; Fédération de Saône-et-Loire : Le réveil chauffailonnais à Chauffailles ; Fédération du Sud-Est : La Savinoise à Charbonnières (Rhône).

DIVISION SUPERIEURE B. — Fédération de l'Aisne : Union Musicale Harmonie Municipale de Chateau-Thierry ; Fédération des Ardennes Société Philharmonique de Charleville - Mézières ; Fédération du Centre : Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PREMIERE DIVISION. — Première Section, Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Harmonie Municipale de Louvrol (Nord) ; Union Symphonique Municipale de Louvrol (Nord) ; Fédération du Sud-Est Ensemble vocal du Plateau à Lyon.

PREMIERE DIVISION. — Deuxième Section, Fédération de Bretagne-Anjou : Harmonie de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) ; Fédération de Normandie : Groupe Symphonique « Accordéons » de Caen (Calvados) ; Fédération de Saône-et-Loire : La Vallante de Chalon-sur-Saône ; Fédération du Sud-Est : Réveil de la Montagne à Poule les Echameaux (Rhône).

DEUXIEME DIVISION. — Première Section, Fédération de l'Aisne : Harmonie Municipale de Bohain ; Fédération des Ardennes Harmonie S.N.C.F. de Charleville - Mézières ; Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Chorale Mixte des Mineurs d'Auberchicourt (Nord), Fanfare Municipale Le Réveil de Louvrol (Nord), Harmonie de Fiers Lille (Nord) ; Fédération de Saône-et-Loire : Harmonie Municipale de Tournais ; Fédération du Sud-Est Echo du Rhône de Pierrelatte (Drôme).

DEUXIEME DIVISION. — Deuxième Section, Fédération de l'Aisne : Harmonie de la Fère, la Macédonne à Mézières-sur-Oise, Harmonie Municipale de Vermand ; Fédération des Ardennes : Harmonie Municipale de Vouziers ; Fédération du Centre : Batterie de l'Harmonie des Enfants de Tulle (Corrèze) ; Fédération de l'Ile de France : Accordéon Club Argenteuillais à Argenteuil (95) ; Fédération de Loire et Haute-Loire : La Clique Dyonisienne à Saint-Denis de Cabanne (Loire) ; Fédération du Sud-Est : Harmonie de Caluire (Rhône), Les Enfants d'Heyrieux (Isère), Avant-Garde Pactoise à Pact (Isère).

DEUXIEME DIVISION. — Troisième division, Fédération du Sud-Est : Joyeuse Clique de Ferrambo à Ville-sous-Anjou (Isère).

TROISIEME DIVISION. — Première Section, Fédération du Centre : Harmonie Entente Musicale Briviste à Brive (Corrèze), Batterie-Fanfare Municipale de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Fédération de Haute-Loire : Harmonie Municipale la Joyeuse à Saint-Just-la-Pendue (Loire) ; Fédération du Nord et Pas-de-Calais : Union Musicale Bassecenne à La Bassée (Nord) ; Fédération du Sud-Est : Société Musicale de Lagnieu (Ain), Société Clique Pontoise à Pont-de-Beauvoisin (Isère), Trompes de Chasse de Haute Rivière à Poule les Echameaux (Rhône).

TROISIEME DIVISION. — Deuxième Section, Fédération de l'Aisne : Alliance Musicale de Charly-sur-Marne ; Fédération du Midi : Echo Narbonnais de Narbonne (Aude), Echo Municipal Villeneuvis

de Villeneuve-les-Maguelone (Hérault) ; Fédération de Normandie : Harmonie Sainte-Cécile de Carentan (Manche), Musique Municipale de Volonnes (Manche) ; Fédération de l'Orléanais-Berry : Batterie de la Musique Municipale de Neuville aux Bois (Loiret) ; Féd-

ération de l'Ouest : Les Camarades de Combat de Jaunay Clan (Vienne) ; Fédération de Sud-Est : Avenir Clique de Saint-Bonnet de Murre (Isère).

TROISIEME DIVISION. — Troisième Section, Fédération de Normandie : Estudiantina Dunoise à

Châteaudun (Eure-et-Loire) ; Fédération du Sud-Est : L'Union Fraternelle de Corbelin (Isère).

DIVISION « JUNIORS ». — Fédération du Sud-Est : Groupement des unions de la Fédération Musicale des Bords de l'Ain, Société Musicale de Corbas (Isère).



Jusqu'aux plus grands!... seul QUESNON peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.

Trompettes - Bugles
Cornets-Altos - Barytons
Basses - Contrebasses -
Soubassophones -
Helicons - Trombones à
coulisse et à pistons -
Saxophones Soprano Alto
et Baryton - Flûtes - Guitares -
Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

QUESNON

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière
Tél. : 824.89.24

PARIS-9°
C. C. P. Paris 286-25

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT EN DUOS ET TRIOS SANS PIANO

Les pièces de cette collection, écrites à 2 ou 3 parties, ne sont pas exclusivement destinées à être jouées par 2 ou 3 instrumentistes. Elles conviennent aussi à de plus grands ensembles. Chaque partie, en effet, peut être jouée par un nombre variable d'exécutants. Ces pièces ont leur place toute indiquée dans les auditions et les concerts de fin d'année des Sociétés musicales et des Conservatoires.

PIECES EN DUOS

2 Flûte	M. Ceconi	: Jeu n° 1 Jeu n° 2
	L. Excoffier	: Fantasia Grazioso
2 Hautbois	M. Bonvalet	: La Clairière La Pinède
2 Clarinettes (en si b)	J. Clergue	: Mélodie Balancelle Pastourelle L'Argyromète
	J.-M. Depelsenaire	: Primavera Volutes...
2 Saxophones altos	J. Clergue	: Andantino Scherzando
	J. Vallier	: Le Jour La Nuit
2 Trompettes ou Cornets	H. Classens	: Parade n° 1 Parade n° 2
2 Cors (en fa)	G. Gabelles	: Bagatelle Près du Lac
Flûte et Clarinette (en si b)	M. Bonvalet	: Souvenir Canzona
Flûte et Saxophone alto	M. Quéral	: Lied Canonica

PIECES EN TRIOS

Flûtes	R. Calmel	: Clair matin Pastorale
	H. Classens	: Danza Scherzettino
3 Clarinettes (en si b)	Th. Brenet	: Mélancolie Soir d'Été
	R. Calmel	: Petite Marche Chanson d'Automne
3 Saxophones altos	M. Ceconi	: Aubade Danse
	Th. Brenet	: Flânerie Autour d'un Ré Divertissement
	J.-M. Depelsenaire	: Le Donjon dans la Brume
3 Trompettes ou Cornets	R. Cordier	: Jour de Fête Introduction et Danse
	L. Excoffier	: Marche Air varié
3 Cors (en fa)	G. Martin	: Andante Carillon
Flûte, Hautbois, Clarinette (en si b)	Ch. Brown	: Parmi les Prés Par les Collines et les Vallées
Flûte, Hautbois, Basson	Ch. Nabert	: Métabole n° 1 Métabole n° 2

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

BASSON

M. Cariven	Arioso
		Cantabile
M. Ceconi	Badinage Concertino
		Marche noble
M. Dautremer	Fantasetta
J. Douane	Lamento et Finale
M. Moutteuillard	

CLARINETTE

F. Bousquet	Solo de concours
H. Classens	Le Printemps Humoresque Chanson anglaise Sylphide
R. Clérissé	Concertino en ré b Flèvre Petite suite zoologique Sonatine en fa mineur
M. Depelsenaire	Rapsodie provençale Concertino
L. Excoffier	2 Moments musicaux Sicilienne et Allegro
G. Grovlez	Andante
M. Lovano	Premiers Bourgeois
A. Pascal	Aria

CORNET-BUGLE

H. Classens	Marche burlesque
M. Depelsenaire	Concertino bref Concertino en ml b
P. Fievet	Fantoche Rondo

COR

M. Ceconi	Automne Scherzetto Sur la Diligence
R. Clérissé	Romance
E. Dauce	Cortège pastoral
M. Dautremer	Dans les Alpes
J. Douane	Images
G. Gabelles	Fantaisie Elegiaque
A. Pascal	

FLUTE

H. Brenet	Le Faune
M. Ceconi	Bucolique
H. Classens	Canzone Fantaisie
R. Clérissé	D'un Manoir
M. Etgen	Andante Cantabile
P. Fievet	Canzonetta
M. Fuste-Lambezat	Sicilienne
G. Grovlez	Concertino
A. Kouguel	Scherzino
J. Maitiot	Ballade
V. Martin	Barcarolle
J. Meyer	Conte en gris
E. Passani	Sérénité
E. Tilt	Sérénade
L. Wurmser	Lied

HAUTOIS

R. Clérissé	L'Adieu du Berger
M. Depelsenaire	Danse du Châle
J. Douane	Andante et Danse
M. Fuste-Lambezat	Cantilène Pièce en forme de danse
G. Meunier	Andantino
E. Passani	Pastorale
G. Troubat	Air Gal

SAXOPHONE-ALTO

L. Blin	Gentiment
Ch. Brown	Au fil du vent
R. Calmel	Nocturne
M. Ceconi	Ariette
H. Classens	1er Concertino 2ème Concertino Venise Jérusalem Introduction et Scherzo
R. Clérissé	Caprice Sérénade tessinoise
A. Dervaux et M. Moutet	Nocturne en Saxo
A. Heck	Concertino
Lovreglio	Humoresque
M. Perrin	Bagatelle Complainte Suite
J. Vallier	

SAXHORN-BASSE

R. Clérissé	Marine
-------------	-------	--------

TROMBONE

M. Depelsenaire	Jeux chromatiques Légende nervalienne Le vieux berger raconte
H. Marielli	Sonate
Nagel Truchet	Impromptu
Ch. Brown	Premier appel
H. Classens	Chant de joie
R. Clérissé	En croisière Retour du Centurion Vacances Joyeuses Andante et Variations Divertissement
J. Douane	Solo Jaserie Choral Cortège Prélude et Danse
M. Fuste-Lambezat	
P. Mari	
V. Martin	
Nagel Truchet	

TUBA

E. Dauce	Concertino
----------	-------	------------

QUATUORS DE SAXOPHONES

LA MARCHE DU CZAR	L. de Caix d'Hervelois, transcription de H. Classens et Mériot.
IPHIGENIE	C.v. Glück, transcrip- tion de H. Classens et Mériot.
EN TAURIDE	

PETITE MUSIQUE

DE NUIT	Mozart, transcription de H. Classens et Mériot.
---------	---

Paul Beuscher au service de la musique...

et : A VOTRE SERVICE !

vous propose :

- Tous instruments pour HARMONIES et FANFARES.
- Equipements pour formations musicales :
casquettes, écussons, bannières, etc...
- Catalogues gratuits sur simple demande,
- Conditions spéciales aux sociétés.

Paul Beuscher

25, 27 et 29 Bld Beaumarchais - PARIS-4°

Aucune succursale - Tél. 887-09-03

AL CAPONE ET LES MUSICIENS

Vers 1914, le premier orchestre Rag Time composé de blancs, sous la direction de Tom Brown, arrive à Chicago, en provenance de la Nouvelle-Orléans. Il joue du « Jass », au Lamb's Café dans le Loop. Le mot « Jass » est un terme argot, employé pour désigner l'amour dans les maisons closes de la 22ème rue. Bientôt, il devient « Jazz ».

De 1914 à 1919, le jazz gagne beaucoup de terrain à Chicago. Dès 1920, il existe dans cette ville plus de 50 excellents joueurs, parmi lesquels Louis Armstrong, Mezz Mezzrow, et Sidney Bechet. Cette même année, est votée la loi sur la Prohibition. Les onze années qui suivirent furent florissantes, par suite de l'éclosion de nombreux cabarets, où coulaient abondamment whisky et bière de contrebande. Mais ces mines d'or étaient bien entendu contrôlées par le syndicat des gangsters d'Al Capone. Le jazz était donc intimement lié à la vie de Chicago, aux gangs, aux cabarets, aux maisons closes.

C'est pourquoi, il arrivait fréquemment aux musiciens d'exercer leur talent, devant certains clients coiffés d'un feutre gris perle, à ruban noir, au costume de coupe impeccable, mais dont le veston assombrissait mal certains renflements, dus à la présence d'un « calibre 38 ou 45 » : les gangsters !

Ces MM. très élégants s'ouvraient de la sympathie pour les musiciens et leur octroyaient de généreux pourboires. La tradition voulait que les jazzmen soient piaissants, agréables, et continuent de jouer, quoi qu'il arrive.

A l'occasion du réveillon de la fin d'année 1923, deux gangs rivalisèrent de tables dans le même cabaret, au Stockton Club. D'un commun accord, on décida d'observer une trêve. Mais aux premières heures du jour, sous l'effet de l'alcool, la bagarre éclata. Bouteilles, verres, cendriers, transformèrent le night club en champ de bataille. Durant 40 minutes, les musiciens, stoïques, gardèrent le sourire et continuèrent de jouer. C'est à la même époque que Rudy Wiedoeft, considéré aux U.S.A. comme le meilleur saxophoniste, écrivit son célèbre « SAX - O - PHUN », morceau de rire et de slap.

Un soir, au Friar's Inn, un groupe de disciples de Capone fit son

entrée, chassa les clients, et décida d'y passer la nuit. Au bout d'un certain temps, l'un des blancs commença à être énervé par les sons graves de la contrebasse dont jouait Mac Lannigan. Il finit par saisir son révolver et tira dans l'instrument qui éclata comme une noix. Placide, l'orchestre continua de jouer, sans la contrebasse. Puis, le gangster s'approcha de Lannigan et lui demanda : « Combien coûte ton chien ? » - « Juste deux dollars répondit Lannigan. » - « Tiens on voilà 1000 ». En réalité, la contrebasse valait seulement 200 dollars, mais Mac Lannigan restait pur écossais...

Dans un autre night-club, le trompettiste qui jouait parmi les clients eut un homme abattu près de lui. Il ne s'arrêta pas pour autant, mais dut ensuite aller changer ses vêtements, qui étaient trempés de sueur.

En 1928, au Triangle Club, le patron prit une balle dans l'estomac. Nous avons continué de jouer, dit Lucky Millinder, « tandis que le patron s'en allait d'un air penché ».

Joe Lewis qui chantait aux Follies-Burlesque, eut le nez traversé, pour avoir essayé d'attraper le saxophone et aller travailler dans un établissement appartenant à un gangster.

Vers la même époque, Louis Armstrong décida de changer de patron. Il recruta des musiciens et aux côtés de deux gardes de corps, qui le suivirent partout.

En 1929, M. Emmerson, District Attorney des U.S.A., autorisa un jeune sergent de 29 ans, Elbert Ness, à former un commando de 10 policiers à toutes épreuves. Durant 30 mois, une guerre impitoyable mit aux prises policiers et gangsters. Au cours de l'été 1931, les « Untouchables » (Les incorruptibles), avaient gagné la partie.

Ce fut la mort de la Prohibition et la fin des belles années du jazz à Chicago. Beaucoup de musiciens quittèrent la ville. Sidney Bechet ouvrit une boutique de chaussures. Gershwin et Paul Whiteman, le Roi du jazz, continuèrent de prospérer ailleurs. Ellington prit le chemin de l'Europe et Al Capone celui de la prison d'Alcatraz, mettant ainsi le point final à cette période mouvementée.

Extraits du livre américain « The Bootleggers » de Kenneth Alford.

X. Moquet

LA SEPTIÈME SEMAINE ALLEMANDE DE LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

(SUITE DE LA PAGE 1)

J'ai déjà parlé de ces « groupes de travail » qui se réunissent l'après-midi, et dont les conclusions sont exposées lors de la séance finale. J'ai aussi mentionné ces « Podium de discussion » qui rassemblent d'éminentes personnalités musicales. Je m'en voudrais de ne pas évoquer les 4 cours illustrés au piano et au clavier par le professeur GOEBELS.

BUSONI, STOCKHAUSEN, PUSSEUR trouvaient en lui un interprète convaincu. Je m'en voudrais aussi de ne pas mentionner cette superbe représentation au théâtre du Dr FAUSTUS de BUSONI (dont Fr. GOEBELS fut le disciple) ni cette soirée chorale et orchestrale donnée dans le Palais des rois de Hanovre. On aurait pu rêver une meilleure exécution du IVème Brandebourgeois ? Merci, à tous les organisateurs pour cette grande part faite à la musique française.

Et il convient de remercier, pour finir, le Prof. KRAUS dont on ne sait plus en définitive, comment on pouvait faire l'éloge. Puissance de travail illimitée, compétence exceptionnelle, efficacité de tous les instants, connaissance des langues, voilà les pauvres mots dont il faut se contenter lorsque l'on pense à l'auteur de pareilles réalisations !

Pierre AUCLERT

France au Bureau international de l'ISME.

PLUS DE 500 ENFANTS AU THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Les orchestres d'enfants et de cadets de la Schola Cantorum, fondés et dirigés par Alfred Lawewuth, donneront leurs concerts annuels au grand Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris.

Concerts : le dimanche 23 juin, à 16 heures ; le jeudi 27 juin, à 20 h. 30. Avec le concours des ensembles de violoncelles, Roger Lawewuth et Jean Briard, et de la harpiste Chantal Mathieu.

Répétitions générales publiques : le samedi 25 mai, au théâtre de la Cité universitaire, 21 boulevard Jourdan, Paris ; séance de l'après-midi, à partir de 14 h. 30 et séance du soir, à partir de 20 heures.

Œuvres qui seront interprétées au cours de ces manifestations musicales : « Chansons populaires », « Les Petits Violons de Dancla », « Symphonie de Gurli », « Concerto de Vivaldi », œuvres jouées par des jeunes enfants de 5 à 15 ans environ.

« Symphonie de Saliéri », « La Nursery » de Engelbrecht ; « Romance en fa » de Beethoven ; « Concerto pour trompette » de Haydn ; « Concerto pour piano » de Beethoven ; « Symphonie (n° 40) » de Mozart ; Interprétées par des jeunes de 16 à 20 ans.

« Londoner trios » de Haydn, et « Suite », de Quantz, par les ensembles de flûtes. (Communiqué).

A la S.A.C.E.M.

Comme prélude à l'assemblée générale du 15 mai 1968, une belle réception avait été organisée par la S.A.C.E.M. la semaine précédente, le 9 mai, à son siège de la rue Chapital, à l'occasion de l'attribution des prix de 1967 et aussi en l'honneur des sociétaires définitifs nouvellement promus. Notre président de la C.M.F., M. Albert Ehrmann, ayant été à son très grand regret absolument empêché de se rendre à l'aimable invitation qui lui avait été adressée, c'est à moi qu'est échu l'honneur de le représenter et de donner à nos lecteurs un court reportage de cette cérémonie aussi sympathique qu'elle fut parfaitement réussie.

La séance a été ouverte à 17 h. par une charmante allocution du distingué et si actif président de la S.A.C.E.M., M. Jacques Enoch, qui vient de rentrer d'un voyage d'études aux Etats-Unis. Il était particulièrement heureux de féliciter les six auteurs, les quinze compositeurs et les cinq éditeurs qui viennent d'accéder cette année au sociétariat définitif, le conseil d'administration ayant pu constater avec plaisir que le montant total des droits d'exécution perçu par ces membres stagiaires correspond effectivement au minimum exigible fixé par le règlement statutaire. Ce minimum apporte ainsi le témoignage de l'activité créatrice de ces sociétaires et du succès de leurs œuvres ou productions auprès du public. Tout membre stagiaire promu au sociétariat définitif participe désormais à la vie sociale de la S.A.C.E.M. Il est électeur aux assemblées générales et éligible s'il se présente comme candidat au conseil d'administration ou dans les diverses commissions de la société. Après cette allocution liminaire du président, le secrétaire général de la S.A.C.E.M., M. Maurice Vandair, nous donna le détail de cette promotion 1968 qui s'établit ainsi :

AUTEURS
MM. Ralph Bernet, Claude Bonheur, François Deguelt, Vincius de Moraes, Pierre Perret et Pierre Perrin.

COMPOSITEURS
D'abord deux sociétaires promus « Honoris causa » :

Mlle Lucie Robert (premier Grand Prix de Rome 1965) et Mlle Marcelle Soulage.

Puis MM. Pierre Montpellier, Edouard Adamis, Hubert d'Auriol, Jean Baitzouroff, Jean Bouchéty, Jean Claudric, Jack Dieval, Christian Faure, Stéphane Grappelly, Jacques Mamy, Pierre Jansen, Jacques Tritsch et Jean Paillaud.

EDITEURS
Société Pathé-Marconi (Mme Michèle Lazare), Société Anonyme des Editions Musicales Henri Salvador (Mme Jacqueline Salvador), Société Anonyme des Editions Transatlantiques (Mme Laure Marcland), Société A.R.L. Editions Musicales Gérard Calvi (M. Jacques Wolfsohn) et Société A.R.L. Editions Musicales (M. Pierre Onteniente).

Tous ces nouveaux sociétaires définitifs, chaleureusement applaudis par l'assistance, vinrent recevoir des mains du président Jacques Enoch, la médaille commémorative de leur nomination, décernée par le conseil d'administration de la S.A.C.E.M.

Nous assistâmes ensuite à l'attribution des différents prix de la S.A.C.E.M. au titre de l'année 1967. En voici les dix lauréats :

PRIX LUCIEN BOYER : Décerné tous les deux ans à un membre de la S.A.C.E.M. pour l'ensemble de son œuvre.

M. René Paul, né à Brest. Chansonnier. A écrit de nombreuses œuvres avec des compositeurs tels que Gaston Claret, Ange Calabrese, Georges Matis, etc. On peut citer parmi elles : « Pequeno tango » et, plus récemment : « L'Amour s'en vient » et « Rock and Paul ».

PRIX RAOUËL BRETON : Attribué à titre d'encouragement à un jeune auteur ou compositeur de chansons.

M. Michel Aubert, né à Bourg-d'Oisans en 1930. A déjà écrit, soit comme auteur, soit comme compositeur, une soixantaine de chansons, parmi lesquelles on peut citer pour leur qualité : « Les Toupies », « Rivière et Torrent », « Les jeunes filles », « Grenouille de Narbonne », « Protestation », « Chanson de l'été », « Je n'étais qu'un berger », « Quand on a fait l'affaire ».

PRIX STEPHANE CHAPELIER - CLERGUE - GABRIEL - MARIE : Destinée à récompenser un jeune compositeur de musique symphonique ou de musique de chambre, dont la carrière ne s'est pas encore affirmée.

Décerné pour la seconde fois, il est attribué à M. Alain Kremiski-Peltigrand. Né à Paris en 1940, élève de Darius Milhaud et Jean Rivier, ce compositeur sortit du

Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris avec deux premiers prix : direction d'orchestre et accompagnement. Deuxième second Prix de Rome en 1961, il enleva brillamment le 1er Grand Prix en 1962. Il a écrit des pièces pour piano, de la musique de chambre et un ballet : « Appel », sa dernière œuvre pour orchestre « Hommage à Kandinsky » écrite à la suite d'une visite à la Fondation Maeght de St-Paul-de-Vence, a été créée en France en 1967 par l'ensemble Ars Nova au Festival de Besançon. Il est enfin l'auteur d'un mystérieux « spectacle total » qui vient d'être présenté dans le cadre du festival de musique en haute montagne à La Plagne.

PRIX ANDRE DIDIER MAUPREY : Décerné chaque année à un jeune auteur ou compositeur pour l'ensemble de son œuvre. Successivement attribué ces dernières années à Marc Heyral, Claude Nougareo, Jean-Claude Annoux et Jean-Claude Darnal, ce prix est décerné cette fois-ci à Michel Delpech. Auteur des paroles d'une vingtaine de chansons, et interprète, on peut déjà citer parmi ses grands succès : « Chez Laurette », « Plus d'bac », « Inventaire 66 », « Qu'est-ce qui m'arrive ? » et « Il faut regarder les étoiles ».

PRIX VINCENT SCOTTO : Décerné en principe tous les ans à la meilleure chanson populaire qui se sera révélée dans l'année.

Cette année, « Viens dans ma rue » d'André Pascal, auteur, et Paul Mauriat, compositeur, qui ont également écrit ensemble entre autres succès « Dans un million d'années », « Mon Credo », « Quand on revient », a obtenu ce prix.

PRIX ODETTE VARGUES : Attribué chaque année à une veuve de sociétaire éminent ou à une femme compositeur.

Mme Lucien Wurmser, son mari, né en 1877 et décédé en 1907 à Paris, fut premier prix de piano du Conservatoire de Musique de Paris à 16 ans. Pianiste prestigieux, soliste des grandes associations et chef d'orchestre, il propagea la musique française dans le monde entier. Professeur de la plus haute valeur, il fut également directeur du Conservatoire de Nevers de 1937 à 1948. Comme compositeur on lui doit une opérette, un ballet, la musique de quelques films, ainsi qu'un grand nombre de pièces pour piano et des mélodies.

PRIX HECTOR BERLIOZ : Prix exceptionnel attribué à M. Jean Giardino, chef d'orchestre international, pour son activité au service de la musique française. Egalement compositeur, M. Jean Giardino a écrit de nombreuses pièces pour piano et la musique de plusieurs courts métrages.

PRIX MUSETTE : Décerné pour la première fois et attribué à M. Maurice Alexander pour ses quarante ans de présence à la S.A.C.E.M. Né en 1902 à Paris, brillant accordéoniste, également auteur et compositeur, il a écrit de très nombreuses chansons soit seul, soit en collaboration et on peut citer parmi elles plusieurs très grands succès : « Le refrain des chevaux de bois », « Ah ! viens, viens ma Nénette », « Tel qu'il est », « Querida », « La rue de notre amour », « Brin d'amour », « Venez danser », « La samba des pompiers », « Ou je vais danser ».

PRIX GEORGES CHEPFER : Attribué chaque année par le Syndicat des Chansonniers à un auteur d'œuvre dont le caractère régional se rapproche de celui des œuvres de Georges Chepfer, le célèbre et regretté chansonnier lorrain.

M. Léopold Simons, né à Lille en 1900, est le créateur des personnages « d'Alphonse » et de « Zulma », ce couple imagé et turbulent qui égayait le Nord de la France avant la guerre. Lauréat des Rosati de Flandre et d'Artois, M. Simons écrit aussi des pièces et des revues qu'il met sur pied lui-même des décors aux programmes. Une revue « Il y a trois cents ans », qui lui a été commandée par la ville de Lille, sera jouée prochainement à l'occasion de la célébration du rattachement de cette ville à la France.

La remise de tous ces prix fut faite par le président Jacques Enoch devant les caméras de la télévision et les lauréats furent salués par les vives ovations de l'assistance.

Après cette partie officielle de la réception, les lauréats, les nouveaux promus et tous les invités furent conviés à se rendre au magnifique buffet dressé à leur intention par la S.A.C.E.M. et, tout en savourant maintes friandises et en dégustant d'exquis rafraîchissements, nous eûmes tous le très grand plaisir de retrouver de nombreux amis et de bavarder un bon moment avec eux. Pour ma part, j'ai eu la joie de m'entretenir avec le maître Paul Le Flem qui, toujours jeune, vaillant, infatigable malgré les ans accumulés, nous prépare de nouvelles et belles partitions symphoniques, et j'ai aussi été très heureux de me

trouver en compagnie de nombreuses personnalités de notre chère S.A.C.E.M., entre autres Henri Pousseigne, le colonel et Mme Pierre Dupont, Henri Lemarchand. J'ai eu également l'honneur de faire la connaissance de Mme Georges Chepfer, la veuve du grand chansonnier que j'ai tant applaudi autrefois au Cabaret des Quat'z Arts, au temps du bon Vincent Hyspa, avant le cataclysme de 1914 et pendant l'entre deux guerres. J'ai pu ainsi évoquer bien des souvenirs avec Mme Chepfer, exquise et alerte nonagénaire dont la conversation est si riche d'anecdotes. J'ai enfin eu la grande chance de connaître personnellement le compositeur-chef d'orchestre Jean Giardino, le brillant lauréat du Prix Hector Berlioz dont j'avais pu apprécier depuis longtemps déjà le remarquable talent.

Et après cette si agréable réception nous nous séparâmes dans l'espoir de nous retrouver tous aussi nombreux pour acclamer dans un an de nouveaux sociétaires définitifs et de nouveaux lauréats. Je ne veux pas terminer ces lignes sans remercier bien sincèrement M. Pierre Devaux, de la S.A.C.E.M., qui a bien voulu me communiquer toute la documentation nécessaire sur la carrière de chacun des sociétaires si légitimement à l'honneur en cette belle journée du 9 mai.

André PETIOT.

Les Maîtres Carillonneurs par Vladimir Minkévitch

Les carillons ont marqué la vie du peuple russe depuis les temps les plus reculés. Pendant les tempêtes et les bourrasques de neige, ils indiquaient leur chemin aux voyageurs égarés. Selon l'expression de Pouchkine, ils annonçaient au peuple « un grand malheur ou une grande joie ». Ils appelaient à la défense de la patrie. Pendant les fêtes, ils retentissaient légers et limpides ou atténaient une force exprimant la liesse, glorifiant le retour victorieux des guerriers.

Le son des cloches a retenti en Russie dès le XIème siècle. Les sonneurs russes, véritables artistes issus du peuple, étaient surpris de leur virtuosité : ils savaient faire chanter à chaque cloche sa mélodie particulière. L'art des carillonneurs s'est transmis de génération en génération. Et aujourd'hui à Rostov-la-Grande (à 200 km au Nord de Moscou) on trouve encore de vieux maîtres carillonneurs.

Le carillon du Kremlin de Rostov a une renommée de trois siècles. Il en est pour beaucoup redevable à Aristakh Izraliev, artiste de la seconde moitié du XVIIIème siècle. Selon le témoignage de ses contemporains, il possédait à un tel point l'art d'accorder harmonieusement le son des cloches, aussi bien dans les sons muets que mineurs, qu'à Moscou et dans d'autres villes du pays, on exécutait sur ses jeux de cloches des chants et des hymnes compliqués.

En 1884, l'éminent historien d'art russe Vladimir Stassov a publié un ouvrage intitulé « Les Cloches de Rostov et leurs carillons », en consacrant une étude aux carillons d'Yzraliev.

Les amateurs de carillons gardent aussi le souvenir d'un autre maître, S. Smaguline. Varié, habilement le choc du battant contre le corps de la cloche, il tirait des sons allant du fortissimo au pianissimo.

Les clochettes coulées par les maîtres fondeurs du village de Valdai, non loin de Tver (aujourd'hui Kallinine) étaient très populaires en Russie. Elles retentissaient sur les immenses étendues sibériennes. Fixées à l'arcade des troïkas de la poste, elles égayaient la monotonie de la route. Elles ont été souvent chantées par les poètes et dans les chants populaires.

Les cloches russes ont souvent été exposées aux expositions internationales où elles ont reçu des prix pour la pureté de leur son. A l'exposition universelle de Paris, on avait exposé vingt-deux cloches accordées dans un diapason de deux octaves.

Les airs carillonnés ont été repris par de nombreux compositeurs russes. Mikhaïl Glinka a été l'un des premiers à les introduire dans une partition d'opéra (dans l'épilogue de « Ivan Soussanine »).

Nikolaï Rimski-Korsakov dont la musique s'est inspirée de nombreux hymnes et contes russes les a, lui aussi, largement utilisés.

Sous les cintres du Bolchoï on a installé un jeu de quarante-sept cloches dont la plus grosse pèse huit tonnes. Un jeu de cloches analogue existe aussi derrière la scène du Palais des Congrès au Kremlin. Evguénia Koussakina assure les sonneries de cloches pour ces deux scènes. C'est elle qui, dans l'opéra de Rimski-Korsakov : « La Pskovienne », fait sonner le gros bourdon qui appelle le peuple à se rassembler et à décider des affaires de la cité. Evguénia Koussakina a appris cet art de son père.

Alexei Koussakine fut un carillonneur célèbre. Dans les premières années qui ont suivi la révolution, il eut l'honneur de jouer au Théâtre Bolchoï avec la sauvegarde des monuments du passé, le recherches et sélectionnant les meilleures cloches, tant à Moscou que dans d'autres villes.

« Oui, se souvient Evguénia Koussakina, mon enfance est indissolublement liée au jeu de cloches que possédait mon père. Dans les pre-

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

Festival international de Colmar

27 et 28 AVRIL 1968
PALMARES

1er Grand Prix : Akademisches Streichquartett, Bonn.
2ème Grand Prix : Leonhardt Quartett, Tübingen.

1er Prix : Bonner Blasertrio, Bad Godesberg. — Gernsbacher Klaviertrio, Gaggenau. — Posaunenquartett, Nürnberg. — Trio Worz, Dettlingen.

2ème prix : Hesse Trio, Buchbach. — Jugendstreichquartett, Remscheid. — Quatuor Cholley, St-Max. — Streichquartett des Münchner Jugend-Sinfonie-Orchesters.

1er Accessit : Ensemble Primavera, Versailles. — Quatuor Neufchâtelais. — Quatuor de saxophones de Roubaix. — Trio Rollet-Quenette, Laxou. — Schongauer Broekensemble. — Streichquartett Konstanz.

2ème Accessit : Klavier-Trio Vicstedt. — Quatuor de Flûtes de la Celle Saint-Cloud. — Quatuor de Vevey. — Schongauer Blasquartett. — Streichquintett Brugger, Karlsruhe. — Trio de Bois du Conservatoire de Rouen. — Trio Vincent Moreau de Nancy.

Mention d'honneur : « Recherches Contemporaines » Saverne. — Trio 2 pianos - percussion, Mulhouse.

COMMUNIQUÉ

M. Jean Sargueil, membre du Comité directeur des P.M.E. et président de l'Institut de l'Esthétique Industrielle, a été appelé à la présidence de la Société Couesnon.

Le nouveau Conseil d'administration se compose de :

M. Jean BELORGEY, président directeur général de Solway-France ;
M. Daniel LOMENECH, président directeur général de l'Etablissement Financier Diffuco ;
M. Jean GELAMUR, président de la Maison de la Bonne Presse.

ASSOCIATION DES ARTISTES MUSIQUES
(Fondation TAYLOR)

De toutes les régions de France ont été élus 235 pouvoirs pour la dernière assemblée générale. Ceci prouve le souci des adhérents d'être toujours en contact avec le Comité. Les uns, joignent des dons, d'autres des demandes de secours ; certains ont plus de 90 ans, la plupart sont atteints d'infirmités. Le bureau est ainsi constitué pour 1968-69 : président d'honneur, M. Gustave Chez ; président, Mlle M. Soulage ; vice-présidents : M. Pierre Renaud, Mlle Y. Philippe ; secrétaires : Mmes G. Beauvallon, A. Lepitre ; trésoriers : M. André Jouvencal, M. Jacquemin-Schubert.

Pour tous renseignements, écrire (avec timbre pour réponse) à l'A.M., 9 cité Trévise, Paris 10ème. Dons et legs sont les bienvenus. C.C.P. Paris 730-81.

Si vous parlez musique,
dites... Paul Beuscher !

LES ÉDITIONS

Paul Beuscher présentent :

Un Grand Choix de METHODES :

Méthode Moderne de Batterie, par Michel Lorin
L'accordéon chromatique à boutons, par Etienne Lorin
Ecole de la Guitare, par Zurfluh
Tableaux d'accords pour guitare, par Léo Laurent
Tableaux d'accords pour orgues électroniques et pianos etc...

Vient de Paraitre :

« Album Musette », album pour accordéon comportant 110 Succès des plus grands classiques du répertoire musette ;
« Reine de Musette » - « Brise napolitaine »
« Aubade d'oiseaux » - « Les Triolets », etc...

PRIX : 15 Frs

Paul Beuscher

25 - 27 et 29 Bld Beaumarchais - PARIS-4^e

Sans succursale - Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

Manifestations 1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
14 au 17 juin 1968	SINDELFINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	O.M.F. 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e . M. Benolst 31, Cité des Grands Prés 41-Romorantin
15 juin 1968	ROMORANTIN (Loir et Cher)	Concours National	M. le président de l'Ensemble vocal.
23 juin 1968	SOULTZ-SOUS-FORETS (Bas-Rhin)	Concours international de chant, organisé par l'Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts	M. Andrieux, trésorier du Réveil castelnovien, à Chateaufort (Charente). C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
30 juin 1968	CHATEAUNEUF (Charente)	Concours	
5 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes, une chorale mixte, une chorale femmes, mêmes divisions	
CONGRES			
22 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Raquet, directeur de l'Ecole de musique, Hôtel de Ville, à Bourg.
30 juin 1968	CEYZERLAT (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, 3, rue de l'Anglie, Lyon (69).
20 septembre 1968	LYON (Rhône)	Congrès technique de la Fédération du Sud-Est, à Lyon (9 h. 30).	M. Adam, à Moutiers (Savoie). M. Reilin, 54, bd de l'Hôpital, Vichy. M. Ange Pezsagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio
6 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de Savoie.	
18 octobre 1968	VI-HY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	
5-6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et Festival.	
FESTIVALS			
8 et 9 juin 1968	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3 ^{ème} Canton.	M. R. Bigotte, 6, rue Marie-Stuart, Reims. Tél. 47.04.29.
2 juin 1968	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, mairie de Guenange (Moselle).
2 et 3 juin 1968	CORNY-SOUS-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny (57).
8 et 9 juin 1968	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire mairie d'Algrange (57).
8 et 9 juin 1968	LUCHON (Haute-Garonne)	Grand Festival de Majorettes et Fanfares avec Majorettes.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise 39, allée d'Étigny (31) Luchon.
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (M.-et-M.)	Festival de musique.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
9 juin 1968	VEROEL (Vienne)	Festival musical du Haut-Doubs.	M. Paul Becquenet, notaire honoraire, président.
9 juin 1968	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de musique.	M. Camille Sabourin, maire de Lusignan (Vienne)
9 juin 1968	LE COTEAU (Loire)	Festival du groupement musical Rhins et Trambouze.	M. Lager, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
9 juin 1968	LA MURE (Isère)	Festival des Juniors de l'Isère.	M. Andréoléty-Roch, à La Mure (38).
9 juin 1968	LA CLAYETTE (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion du Centenaire de la fanfare.	M. Chabannon Maurice, H.L.M. des Minimes.
9 juin 1968	CHATEAU-THIERRY (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Pichelin D., secrétaire général, Lisse (02).
9 juin 1968	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de musique	M. Panet Camille, 6, rue de Burdigues, à Bourg-Argental (Loire).
9 juin 1968	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale saujoonnaise.	M. Paul Bureau, président, 11, rue de Ribérou, Saujon.
Du 8 au 16 juin 1968	EAUBONNE (Val-d'Oise)	La Lyre Amicale d'Eaubonne organise des manifestations musicales à l'occasion de son centenaire.	M. E. Nosbaume, 16, rue Garibaldi, Eaubonne (95).
16 juin 1968	AVALLON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Gendre, mairie d'Avallon (Yonne).
16 juin 1968	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex. Staub, rue Jean-XXIII, à Puttelange (Moselle).
16 juin 1968	FLORANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Jacquet, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
16 juin 1968	ABBEVILLE (Somme)	Festival-Concours.	Mairie d'Abbeville (80).
16 juin 1968	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'harmonie.	M. Thébaud, directeur.
16 juin 1968	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival	M. Collen, Casino de Charbonnières (69).
16 juin 1968	PONT-DE-BEAUVOISIN (Isère)	Festival de batteries-fanfars.	M. Revol à Alleverd (Isère).
16 juin 1968	ORUSNES (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes (Meurthe-et-Moselle).
16 juin 1968	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Mukler 15, rue du Stade, L'Hôpital (57).
16 juin 1968	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. Henri Botta, président, av. de Serbie, UGINE.
22 et 23 juin 1968	FORBACH (Moselle)	Festival international.	M. Gérard Lerch, 11, avenue de l'Europe, Forbach (Moselle).
23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
23 juin 1968	DESCARTES (Indre-et-Loire)	Festival départemental - Concours.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours.
23 juin 1968	ANSE-VILLEFRANCHE (Rhône)	Festival du Groupement du Beaujolais.	M. Colin, à Descartes (Indre-et-Loire).
23 juin 1968	CHATELAILLON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie et la Batterie.	M. Larrat, directeur.
30 juin 1968	HERIMONCOURT (Doubs)	Challenge Clerc.	M. Clovis Bercler, président.
30 juin 1968	BESANCON-MONTRAPON	Festival des Quatre-Vallées.	M. Raymond Grillo, 34, rue des Arènes, Besançon (Doubs).
30 juin 1968	AUREC (Haute-Loire)	Festival de musique.	Mairie d'Aurec (Haute-Loire).
30 juin 1968	THEODRE (Isère)	Festival et Centenaire de la fanfare.	M. Gaston Aubin, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-sous-Moselle (54).
30 juin 1968	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Kuhl, rue de Strock, à Metrich, Koeningmacker (57).
30 juin 1968	METZ-ICH KOENIGMACKER (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, Farebersviller (57).
30 juin 1968	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette 43 - Brioude.
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. D. Pinard.
30 juin 1968	GENILLE, Canton de Montrésor (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. Collet, mairie de Castelnaudary (Aude).
5, 6 et 7 juillet 1968	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival international de musique.	M. L. Langenfeld, rue des Remparts, Bitche (57).
5 et 7 juillet 1968	BITCHE (Moselle)	Festival international de choraes.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
7 juillet 1968	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique	M. M. Robin.
7 juillet 1968	EPEIGNE-LES-BOIS, Canton de Bléré (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. G. Salmou
7 juillet 1968	SONZAY, Canton de Neuville-Pont-Pierre (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	
7 juillet 1968	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Faucigny.	M. Georges Bodereau, Et 42, 17, rue Maurice-Ravel, Allonnes (Sarthe).
7 juillet 1968	SAINT-VINCENT-DU-LOROUEUR (Sarthe)	Assemblée générale et festival de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, organisés par la musique de Saint-Vincent-du-Lorouër.	M. F. Bourgeois, Président Avize (Marne)
7 juillet 1968	AVIZE (Marne)	Festival de musique organisé par la Fanfare Municipale Municipale d'Avize (13 h. 30)	M. Gérard Gacher 25, Grand'Rue, Garche (Moselle).
21 juillet 1968	GARCHE (Moselle)	Festival de musique	M. A. Poussin.
21 juillet 1968	AUZOUER, Canton de Château-Renaud (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. Badre, président, Damery (51).
28 juillet 1968	DAMERY (Marne)	Festival intercantonal de l'Union des Sociétés Musicales des Cantons d'Épernay, Dormans et Avize.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
28 juillet 1968	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	M. René Eymery, trésorier de « La Codarde », Villeneuve (33) Piassac.
28 juillet 1968	VILLENEUVE-DE-BLAYE (Gironde)	Festival de musique, batteries-fanfars, organisé par la « Cocarde » de Saint-Ciers-de-Canesse.	M. le maire de Saint-Pol-sur-Mer (59).
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	
4 août 1968	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4 ^e Festival international de musique placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	
15 août 1968	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île.	M. R. Babault.
7 septembre 1968	AMBOISE, Canton d'Amboise (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. P. Loyau.
7 septembre 1968	MONNAIE, Canton de Vouvray (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	
Pâques 1969	AJACCIO (Corse)	Festival international de musique (réservé aux sociétés classées en 1 ^{ère} division et catégories supérieures), organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1 ^{er} et du centenaire de la Musique Municipale d'Ajaccio.	M. le chef de la Musique Municipale d'Ajaccio 22, rue Forcioli Conté, 20-Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation.

Vient de paraître

73 EDITIONS OUVRIERES
12, avenue Secur-Rosalie
PARIS (13^{ème})

Collection «L'évolution de la vie sociale», dirigée par P.-H. Chombart de Lauwe.

Agnès VILLADARY

FETE ET VIE QUOTIDIENNE
Un volume 13,5 x 21 de 248 pages, 19 F.

Ce livre présente une analyse sur documents et une enquête sur la représentation des fêtes chez des jeunes de 15 à 18 ans.

Informations

Le concours international de musique qui devait avoir lieu à Bourg-en-Bresse (Ain) a été reporté, par suite des événements, au 22 juin 1969. Néanmoins, le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est est maintenu au 22 juin 1968, à Bourg-en-Bresse.

D'autre part, le congrès de Vichy est reporté au 13 octobre 1968. Quant au festival de Thiers (Puy-de-Dôme) qui devait avoir lieu les 29 et 30 juin, celui-ci est annulé.

Batterie-Fanfare

Concours d'Excellence C. M. F.

ANNEE 1968
REGLEMENT

Article 1^{er}. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc... est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.
Article 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, le...
Article 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (Solfège et instrument) organisée par nos Fédérations Régionales de 13 à 20 points dans la Division Supérieure et suivant le programme de la C. M. F. de décembre 1965.
Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement trans-

mise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la Société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5. — Tout candidat n'ayant obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend :
1) une lecture à vue chantée.
2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions théoriques de théorie musicale (voir méthode «Nouvel Enseignement Pra-

tique du Claron»). Editions Robert Martin.

3) Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury.

2) L'exécution d'un morceau imposé.

3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous.

Epreuve de solfège. — de 0 à 10 pour le solfège chanté, de 0 à 4 pour la théorie, de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuve instrumentale. — (de 0 à 10 pour le morceau imposé, de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale, de 0 à 5 pour la sonnerie.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892) 11, rue Saint-Denis - PARIS-1er



TOUS LES INSIGNES COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX Tarif franco

Article 10. - Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :

17 à 20 points, 1er prix ; 13 à 16 points, 2ème prix ; 10 à 12 points, 3ème prix.

N. B. « Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfare sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C. M. F. »

PROGRAMMES ET MORCEAUX IMPOSES

Clairons. - 1) une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du clairon »). 2) Morceau imposé : « Bonjour Aurore », édition Marguerit ; 3) lecture à vue.

Clairons-basse. - 1) Morceau imposé : « Solmyodau » de R. Goute, édition J.M. Champel ; 2) lecture à vue.

Trompettes. - 1) Une sonnerie choisie par le jury pages 10, 11, 12 et 13 du « Guide pratique du Fanfariste » éditions René-Deslaurler. 2) Morceau imposé : « Nelly » de J. Devo éditions Philippe ; 3) lecture à vue.

Trompettes-basse, trompettes-cors et trompes de chasse. - 1) Morceau imposé : « Badinage » de J. Devo, éditions Philippe ; 2) Lecture à vue.

Clairons à pistons et clairons-basses à pistons. - 1) exécution de toute « La Marcellaise » arrangement de A. Trémine pour Batteries-Fanfarses, édition J.M. Champel ; 2) Morceau imposé : « Sur les bords de l'Yvette » de L. Beaumont, édition Martin ; 3) Lecture à vue.

Tambours. - 1) exécution de l'une des cinq marches (pages 10, et 11 « Nouvel enseignement pratique du tambour », Tome 2) éditions Robert Martin ; 2) Morceau imposé : « Aubade au camp » de A. Giraud. A. Giraud 12, place de la République, Paris (Xème).

Très important. Les sonneries imposées pour les concours d'excellence sont enregistrées sur disque « Deca » numéro 451.016. Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en Fanfare ».

BATTERIES-FANFARES MONITEURS

TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de moniteur Tambour ou clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris le...

Sont admis à concourir tous les Fanfaristes sans distinction d'âge capable d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon maître. - 1) Technique de l'instrument.

2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon », éditions R. Martin).

3) exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N. E. P. du clairon).

4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil » de A. Trémine, éditions R. Martin.

5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de clairon.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Moniteur tambour ou tambour maître. - 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.

2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du tambour » tome 1. Editions Robert Martin).

3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1, 2, 3 et 4 groupes pages 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et 11 de la méthode N. E. P. du tambour, tome 2.

4) Morceau imposé « Le réveil au bivouac » page 20, méthode N. E. P. du tambour tome 2.

5) Déchiffrement d'une partie manuscrite de tambour.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

DRESSES D'EDITEURS

Robert Martin : 9 rue Bocard, 71 Mâcon.

René-Deslaurler : 25, rue Michel Le Comte, 75-Paris (3ème).

« France-Musique » : 30, rue de Paris, 66 Fernan.

Philippe : 24, Boulevard Polissonnière, 75 Paris (9ème).

J.M. (Champel) : boîte postale numéro 2, 01 Neufville-sur-Ain.

Marguerit : 24, rue René Boulanger, 75 Paris (10ème).

A. Giraud : 12, place de la République, 75 Paris (10ème).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

INFORMATIONS MILITAIRES

La Fanfare du 2ème groupe de Chasseurs portés de SAARBURG se produit ce printemps dans une série de manifestations en Allemagne et dans tout l'Est de la France. Rappelons qu'elle est dirigée par l'adjudant Rodriguez qui vient d'obtenir le brevet du 2ème degré de sous-officier musicien nouvellement créé ; ce sous-officier est au nombre des deux seuls titulaires de ce diplôme pour l'ensemble de l'Armée de terre.

COMMUNIQUE

Le ténor Georges CICIANI, soliste à plusieurs reprises ces dernières années salle du conservatoire et qui a donné deux récitals salle Chopin-Pleyel et salle Debussy-Pleyel depuis un an, part très prochainement chanter à Bucarest par le centre Culturel et à Londres par l'Institut Français. Il a d'ailleurs l'habitude de l'étranger, ayant fait une tournée fin mai 1966 en Allemagne de l'Ouest, avec succès. M. Georges CICIANI chante indifféremment en 3 langues.

OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone basse et saxo. S'adresser Mairie de SAINT-FLORENTIN (Yonne). Tél. 51.

L'Harmonie municipale de TONNERRE (7000 hab. dans départ. Yonne), recherche Chef de Musique pour direction et Cours aux Elèves. Différents avantages et logement assurés. Ecr. à M. NOLET 1, rue Pasteur - 89 - TONNERRE (tél. 9).

Société musicale de COURTENAY recherche chef de musique et de clique. Pour renseignements s'adr. M. HOUDOUX 45-COURTENAY.

A 40 km de GRENOBLE, la ville d'ALLEVARD-les-BAINS offre emploi à temps complet à chef de Musique pouvant assurer cours de musique dans les Ecoles, fonctionnement de l'Ecole de Musique et Direction de la Société Musicale. Ecr. à M. CUSTILLON Lucien, président à ALLEVARD-les-BAINS (Isère).

Ville de MOULINS (03), recherche professeur de flûte pouvant assurer secrétariat du Conservatoire. Poste à pourvoir pour octobre 68. Ecr. M. Emile FOSSE, Directeur.

Harmonie Municipale de MONTAIGU (Vendée), recherchons instrumentistes bois et cuivres, places assurées dans zone industrielle en extension toutes branches. Ecr. à M. H. BERNARD rue Sainte-Dominique 85-MONTAIGU.

Offre places surveillants internat et au pair à J. Hommes trombone ou autre instrument à vent pour rentrée scolaire. Possibilité cours au Conserv. du MANS. Ecr. à M. THEROU Dir. du CEG - FRESNAY-sur-SARTHE, (Sarthe).

MUSIQUE MILITAIRE

Chef de Fanfare 2ème G.C.P. Allemagne à proximité de THIONVILLE, recherche appelés, engagés ou rengagés pour formation militaire 50 exécutants en particulier candidats chefs de clique, chef de pupitre de trombone, exécutants de qualité hautbois, basse et un pianiste pour orchestre de danse. Ecr. Adjudant RODRIGUEZ SP 69213.

DEMANDES D'EMPLOIS

S/Chief de Musique milit. 1ère cl. 39 ans, 1er Prix Conserv. recherche dir. Harm. Balt. ou Fanf. Prof. solfège, cuivre, cordes (sér. réf.) Très expérimenté. Ecr. au Journ. s/N° 615.

Chef de Mus. retraité ferait remplacement, intérim. Ecr. au Journ. s/N° 616.

Médaille d'or G.M. Féd. 1ère méd. Conserv. Nat. Cornet, reconnu apte à exercer fonction Moniteur musical, désirerait emploi dans notariat, clerc actes courants. Pour renseign. et offres, ecr. journ. s/N° 619.

2ème prix de tuba et trombone basse, Conservatoire Nation. Supérieur de Paris, recherche direction harmonie. Formerait élèves, 43 ans, marié, sér. référ. Région indifférente. Ecr. journal sous numéro 620 qui transmettra.

Chef expérimenté, retraité 49 ans. Sér. réf. music. ex-sous-chef musique militaire, libre le 1er Octobre prochain, cherche place dir. Harmonie avec emploi, enseign. solf. et tous instruments anches et cuivres. Ecr. Journ. s/N° 622, qui transmettra.

OCCASIONS

Cèderais pour 1.000 F, une contrebasse à cordes avec étui, archet, méthodes et une clarinette sib LEBLANC, avec étui, méthodes, concertos. S'adresser Journ. s/N° 617.

A Vendre clarinette basse BUFFET-CRAMPON avec étui. Etat neuf. 400 F. Ecr. Journ. s/N° 618.

Cherche hautbois d'amour d'occasion. Faire offre au journal sous numéro 621.

INSTRUMENTS VOLES

Une trompette COURTOIS, système Delmotte 314 D N° 190.34 et un trombone COURTOIS ont été volés, l'une appartenant à M. HARRY HOFFMANN, Musicien au 23^e R.I.M.A. - l'autre à Jean-Louis NEGRO, de la même musique. Pour tous renseignements, s'adresser à la Caserne GUYNEMER-92. RUEIL-MALMAISON.

Un trombone ténor à coulisse marque COURTOIS du Conservatoire a été volé, avec étui, paire de lunettes, lyre et embouchure. Victime de ce vol au bureau de tabac de STAINS (Seine-St-Denis) en me rendant à la répétition de l'Harmonie, prie de donner renseignements à M. Georges BATTISSE, 31, rue Lantiez, PARIS-17^e.

DIVERS

Particulier cède magasin musicale avec logement 3 pièces, cuisine, WC, débarras. Prix 30.000 F Ecr. M. MAISON, 9, rue de la République 92 MEUDON 027-46-20, sauf lundi.

Recherche pour collection personnelle Flûtes anciennes en bois, bon état, marque LOT, GODFROY, etc. (Flûtes cylindr. ou coniques). Ecr. M. P. BARDON, Prof. Flûte à l'Ecole Nat. de Musique - AIX-en-PROVENCE (13).

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, F-P. LOUP, ROQUEFORT - LES - PINS (Alpes-Maritimes).

VACANCES

Vacances à l'HOTEL DE LA POSTE - HERM (Landes) et confort, repos et calme assurés. 20 km océan. Prix juillet-août, 25 F. Juin-Septembre 23 F. TTC.

L'ANGLETERRE EST A LA MODE

Allez à Londres avec votre Société

Voyage accompagné au départ de Paris par autocar et avion

3 jours au prix de 225 Frs par personne pour groupe de 25 personnes minimum.

programme sur demande à

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

l'Agence officielle

de la Confédération Musicale de France Lic. 183

L'ASSOCIATION DES PARIENTS DELEVES du CONSERVATOIRE DE CAEN (Calvados) organise des colonies musicales pour les jeunes du 3 au 28 juillet 1968. Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.P.E.C. 20, Boulevard de Brest 14-CAEN.

APPEL A LA SOLIDARITE en faveur de la Société de St-Aulnay (Gironde). Versement de 50 F. par M. Paul KESSELER, directeur de l'Ecole de Musique, Président de la

Société Symphonique de LUNEVILLE (M. et M.).

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues : 24.749,62 Frs

M. Voisin André, Directeur d'Ecole Municipale de Musique de Gennevilliers, 21 F ; M. Petit Félicien, Directeur de la Société Musicale de St-Jean-de-Braye (Loiret) 30 F.

Total général à ce jour : 24.800,62 Frs

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES AUBE ET HAUTE-MARNE

PLANCY

17 mars

Un concert de qualité...

...Une très belle réussite

C'est une expérience que nous tentons. Nous voulons montrer, que dans nos milieux ruraux, l'amour de la belle musique reste vivant et qu'il appartient dès lors, à nos sociétés musicales de l'entretenir et de le développer. Nous désirons prouver aussi que, sur le plan matériel, l'absence d'une salle de concert n'est pas un obstacle insurmontable, puisque l'église permet, bien souvent, d'y suppléer heureusement et de faire goûter au public un répertoire qui trouverait difficilement sa place dans une ambiance de plein air. Voici en substance ce que M. Hubert Richard, directeur de la Fanfare, et ses musiciens ont clarifié avant leur concert du 17 mars. Ils peuvent être pleinement satisfaits. L'expérience s'est muée en une éclatante réussite. Sous les voûtes séculaires de la sobre église de Plancy, les œuvres interprétées ont acquis une sonorité nouvelle, ample et chaude. Et l'on ne saurait trop remercier ici M. le curé pour son aimable et souriante compréhension. La très haute tenue de cet après-midi de qualité où la majesté du lieu se mariait heureusement à celle de la musique, a été, je crois, sa plus belle récompense.

Les auditeurs avaient répondu en foule à l'appel des organisateurs et nombre d'entre eux durent même rester debout. Il est vrai que les Petits Chanteurs de Champagne comptent parmi les sociétés que l'on entend toujours avec un plaisir nouveau. Accueillis par la fanfare de Plancy aux accents de la Marche Pontificale de Gounod, ils traversèrent la nef en une lente procession pour prendre place dans le chœur et se firent apprécier au cours de la 1ère partie. 1600 concerts en France et à l'étranger ont donné à cette formation une assurance, une maturité et un rayonnement que ne sauraient entamer les remplacements nécessités par la mue. Il est de bon ton de parler de la fraîcheur des voix enfantines. Ici, il faut aller plus loin. M. le chanoine Vélu qui dirige l'ensemble avec tant d'âme, sait donner à ses jeunes une solide formation musicale et vocale. Dès lors, avec une chorale équilibrée dont la justesse séduit heureusement l'oreille, il peut se permettre de dépasser le stade de la stricte exécution pour entrer avec assurance dans le domaine de l'interprétation.

Après le passage 133, de Julien, tout imprégné de joie spirituelle et d'amitié, nous entendîmes « Tece voda tece » la célèbre perçue tchèque. L'harmonisation de Pokorny, volontairement dépoluée, souligna parfaitement le solfège. En négligeant les effets faciles, les Petits Chanteurs surent rendre le climat de douce mélancolie qui est celui du morceau. Au fond des bois devait connaître tout particulièrement la faveur du public. Cette mélodie allemande tire des effets spectaculaires d'un second chœur, placé ici au fond de l'église, et qui répond au premier comme un écho lointain. Avec venez adorer le Seigneur de Geoffroy, nous abordions un répertoire religieux qui allait nous conduire vers deux œuvres du Père Deiss marquées d'une saine originalité. Ce dernier introduit des instruments isolés au sein des voix et en tire d'heureux effets. Je veux chanter pour toi Seigneur rythme son inspiration africaine au son du tam-tam. Quant au très beau Seigneur tu as vaincu la mort, il fait appel à la trompette d'harmonie pour clamer triomphalement l'allégresse de la résurrection. Disons combien nous avons apprécié la très belle sonorité du jeune instrumentiste, élève du Conservatoire de Troyes comme beaucoup de ses camarades, car et ce n'est pas l'un de ses moindres mérites, M. le chanoine Vélu fait de ses choristes une pépinière de musiciens qui, demain, viendront grossir les rangs de nos sociétés.

La seconde partie du concert avait été confiée à la Fanfare de Plancy qui compte plus de cinquante exécutants. Sur une belle assise grave se détachent des pupitres de trompettes et de bugles très homogènes et bien emmenés par d'excellents solistes. L'ensemble, sous la direction à la fois souple et précise de M. Hubert Richard, sonne bien et plus d'un auditeur fut étonné de découvrir, dans un bourg de modeste importance une formation de cette qualité.

La première rhapsodie sur des airs de Noël de Debucq constituait une habile introduction à la production de la Fanfare. Le public y

retrouva sans peine dans l'atmosphère d'allégresse de la nuit, les « Noël » chargés de poésie. Mais l'Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven ou l'influence de l'école de Mozart est encore perceptible à travers une écriture originale, allait permettre de juger pleinement les réelles possibilités de l'ensemble. Une exécution sans fioritures, riche en nuances, mit en valeur la très belle facture de la transcription. L'Adagio de l'Artésienne s'accommoda particulièrement du timbre vif du bugle avec son thème large et nostalgique. Son excellente interprétation devait nous préparer à l'audition de l'Intermezzo dont les accents douloureux présentèrent une résonance particulière dans la très bonne acoustique de l'église.

Il appartenait enfin aux deux sociétés réunies de clore un programme de qualité et parfaitement équilibré. Nous entendîmes d'abord le Chœur de Dieu dans la Nature. Les vers de V. Hugo « Tout est lumière, tout est joie » pourraient servir d'exergue à cet hymne de Beethoven ou à la fraîcheur des voix juvéniles s'élevant sur la palette sonore plus grave de l'orchestre. On peut parfaitement l'admettre. On baigne l'œuvre « Julek », car il est connu de « Mors et Vita » de Gounod. Il devait être une magnifique conclusion pour ce concert de haute qualité.

Le mot de fin ? Nous le laisserons à ceux qui ont eu le grand mérite de penser et de mener à bien l'organisation de cette manifestation, c'est-à-dire à M. Hubert Richard et à ses musiciens. Que le 1er concert suivi d'autres, ainsi que le demandait le public et les nombreux personnalités présentes, est pour eux une obligation rancœur bien agréable du succès remporté. Cependant, là ne se borne pas leur légitime ambition. Ce qu'ils souhaitent maintenant c'est que l'idée soit reprise par de nombreuses autres sociétés pour le plus grand bien de la musique. Ajoutons que M. Richard (Directeur de la Fanfare, 10-Plancy) serait heureux de recevoir toutes appréciations et suggestions suscitées par cet article.

Pierre Guillaumont
Membre de la Société Académique de l'Aube

A l'Hôtel de Ville de Troyes bonne humeur et ambiance chaleureuse ont présidé au 120^e anniversaire de l'Orphéon et Chorale de Troyes ; la médaille de la Ville de Troyes à MM. Demmerlé (argent) et Daout (bronze) ; 11 médailles de la Fédération Musicale.

En 1847, une société vouée à l'art musical et au chant voyait le jour. Dès ces premiers pas, « l'Orphéon et Chorale de Troyes » se révélait de constitution robuste et le nouveau-né, en grandissant, ne tardait pas à assoir sa réputation dans la région et à collectionner les distinctions ; c'est ainsi qu'à l'heure actuelle, 120 médailles sont épinglées à la bannière que lui a offerte Casimir Périer qui fut à la tête de la société de 1872 à 1887, avant de présider de plus hautes destinées.

Les ans ont coulé, apportant leurs joies, leurs peines, leurs vicissitudes. Les générations se sont succédées mais l'esprit reste le même. Aujourd'hui, l'Orphéon est un vieil le dame vénérée mais très alerte pour son âge et très jeune de cœur.

LE BUREAU

Président : M. Marcel Demmerlé. Vice-présidents : MM. Lucien Viliers (chœurs), Fernand Ferrebeuf (orchestre).

Secrétaire : Mlle Christiane Jallant.

Secrétaire adjoint : M. Henri Gouère.

Trésorier : M. Maurice Parison.

Trésorier Adjoint : Mlle Kaymond Tabare.

Directeurs : Chœurs : M. Pierre Daout. Orchestre : M. Jean Rival.

Commissaire aux chœurs : Mme Odette Ruelle

Cent-vingt ans d'existence consacrent le sérieux et les qualités d'une société. Et ces qualités lui ont été reconnues par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui lui a accordé le titre de Société d'Education Populaire

Cent-vingt ans est un âge respectable qu'il convient de fêter dignement. Aussi pour cet anniversaire, l'Orphéon, avait monté, en 1967, une opérette « Les vingt-huit jours de Clairette » qui remporta un succès appréciable. Mais des circonstances fortuites ne lui avaient pas permis de réunir ses membres pour le repas traditionnel,

C'est pourquoi, paradoxalement, semble-t-il, ce 120ème anniversaire a été fêté en 1968.

« Il n'est jamais trop tard pour bien faire », édifie la sagesse populaire. Ceci s'est révélé exact dimanche dernier et le banquet organisé par l'Orphéon se révéla une parfaite réussite (une de plus, mais dans un genre inhabituel). A la table d'honneur avaient pris place : MM. Henri Terré maire de Troyes.

LES RECOMPENSES

Médailles de la ville de Troyes : Argent : M. Demmerlé. Bronze : M. Pierre Daout. Médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France : M. Demmerlé. Médaille de Bronze de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aube et de la Haute-Marne : M. Demmerlé. Médailles d'Honneur du Ministère des Affaires Culturelles : Mme Odette Ruolle ; MM. Jean Rival et Fernand Ferrebois. Médailles de la Fédération Musicale : MM. René Renaud ; Roger Ferry ; Jacques Thevenin ; Georges Royer et Mme Bourgeois.

Emile Loge, président de la Fédération des Sociétés Musicales Aube-Haute-Marne, Maurice Fallentin, directeur technique de cette Fédération, Bernard Balestie, président de Troyes-Gymnique, Pierre Defer, revuiste qui, avec les membres du bureau entourant M. Marcel Demmerlé, président de l'Orphéon. Ces sortes de réjouissances sont rarissimes à la société, puisque le dernier banquet avait eu lieu en 1952. Aussi ses membres avaient répondu présent en grand nombre et c'est un bon nombre de comités qui avaient pris place, dans la grandiose salle des fêtes de l'hôtel de ville de Troyes, autour de tables coquettement parées.

Banquet, pourrait paraître bien grandiloquent si l'on se réfère à l'ambiance chaleureuse et sympathique qui ne cessa de régner. C'était bien plus l'ambiance d'une fête de famille que celle d'une cérémonie, ce qui correspond bien à l'esprit qui anime tous les membres depuis le plus ancien des glorieux aînés qui ont fait de la société ce qu'elle est jusqu'à ce groupe de jeunes, le plus garant de l'avenir de l'Orphéon tout fraternellement mêlés.

Mais ce repas avait aussi son côté protocolaire et selon un cérémonial établi depuis de nombreux lustres, l'apparition du dessert s'accompagna des indispensables allocutions.

Tout d'abord, M. Demmerlé tint à exprimer ses remerciements à tous ceux qui apportent une aide appréciable à la société et qui avaient tenu à honorer cette manifestation de leur présence ainsi qu'aux

épouses qui acceptent les sujétions qu'imposent répétitions et spectacles et aux jeunes filles « les plus belles fleurs qu'il nous soit donné de contempler ». Il félicita aussi le traicteur ainsi que les cadres de la société, les chanteurs et les musiciens qui « assurent la vie et la qualité de l'Orphéon ».

Il brossa ensuite, après un bref historique, le tableau des activités de la société depuis qu'il accéda à la présidence en 1937, ayant une pensée émue pour M. Yves Daout qui se dévoua tant pour l'Orphéon. « Je suis heureux et fier des résultats obtenus, dit-il en substance, et le secret de notre longévité, c'est l'amitié qui unit ses membres et l'amour commun pour le chant et la musique ».

Puis un cadeau est remis à MM. Pierre Daout et Jean Rival dont M. Demmerlé fait l'éloge en termes simples et convaincants. Enfin, neuf sociétés se voient remettre les distinctions qui récompensent les nombreuses années passées au service de l'art musical.

Et il conclut : « Que l'exemple des récipiendaires soit suivi par tous nos jeunes car l'avenir de notre société est entre leurs mains. Soyons unis dans l'amitié et l'amour de la musique et avec un peu d'audace, beaucoup de dévouement et énormément de foi, nous sauveront l'art musical populaire ».

120 BOUGIES SUR UN GATEAU

A son tour, M. Loge, président de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne dit combien il lui est agréable de se retrouver parmi de vieux amis et à une pensée émue pour M. Yves Daout « qui a marqué l'Orphéon de sa personnalité pendant 25 ans ». Puis il remet à M. Demmerlé les 2 récompenses qu'il a méritées « par son dévouement à la cause de la musique, son entregent, sa gentillesse et sa modestie ».

« Tout a été dit, semble-t-il, constate M. Terré, mais il reste encore à dire ». Et il rend un vibrant hommage à l'Orphéon pour ses spectacles renommés qui ont assis sa réputation dans toute la région : « Vous défendez remarquablement les couleurs de notre ville. Aussi valse-je vous honorer en la personne de votre président et du directeur des chœurs ». Et il fait l'éloge de M. Demmerlé, « ce vieil ami toujours aussi jeune d'esprit et aussi ardent » et de M. Pierre Daout « dont chacun apprécie la compétence et le dévouement » avant de leur remettre la Médaille d'Honneur de la ville de Troyes. Et il conclut : « Persévérez dans la voie ouverte par vos aînés : vous êtes sur la bonne route ».

Et tous les récipiendaires se groupèrent autour du magnifique gâteau d'anniversaire offert par M. Eulafroy pour souffler, dans un geste symbolique, les traditionnelles bougies.

actif de chaque société et l'esprit qui doit régner dans chaque société musicale, esprit conforme aux directives indiquées par la Confédération Musicale de France et adoptées par le Conseil général dans un esprit le plus démocratique.

Ces catégories sont groupées en quatre ordres différents, à savoir : — Première catégorie : Harmonies, symphonies, chorales à quatre voix ayant toutes connaissances musicales.

— Deuxième catégorie : Orchestres de Chambre, accordéons, plectre.

— Troisième catégorie : Batteries-Fanfares, chorales simples.

— Quatrième catégorie : Tambourins avec folklore ou chant.

L'établissement des catégories et la répartition de la subvention allouée à chacun sont fixés par le Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, mandaté pour cela.

L'assemblée a approuvé ces précisions par 68 voix et 8 abstentions. Ainsi c'est dans l'union que devait se terminer cette assemblée générale puisque le troisième tiers du Conseil d'Administration ainsi constitué : MM. Blanc Hippolyte, Lombard Eugène, Firmin François, Mordoff Henri, Bussac R. E., était reconduit.

C'est donc la même équipe compétente qui continuera à veiller aux destinées de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et le soin qu'elle prend à la formation de la jeunesse musicale de notre région laisse bien augurer de l'avenir.

M. Raoul Fayet réélu à la présidence de la Musique Municipale de La Ciotat

A l'issue de la répétition hebdomadaire, nos musiciens ont tenu leur assemblée générale annuelle.

Le président Fayet, M. Andréo, sous-chef de musique, secrétaire, et Maurric, trésorier, devaient présenter les divers rapports qui tous furent adoptés à l'unanimité.

Dans son compte rendu d'activités, le président excusa les absents, soit pour cause de maladie, soit pour raisons professionnelles, et profita pour formuler les vœux de prompt rétablissement et de retour parmi la famille musique municipale.

Souhaitant la bienvenue aux nouveaux, en particulier au chef Canavesio, il les assure des meilleurs sentiments des anciens.

UNE BELLE EQUIPE

Le président fait part du contrat qui lie la musique à la municipalité et demande aux membres de respecter les clauses, de même que les exigences théoriques.

Enfin, il est persuadé que la compréhension de tous fera de notre phalange une des meilleures du département espérant ainsi que la population clôtardaise s'intéresse davantage aux manifestations musicales.

Il félicite les membres du comité de gestion pour leur esprit d'équipe et de dévouement facteur principal de l'amitié qui régit tous les membres de la municipalité.

Dans ses remerciements, le président met l'accent sur le travail accompli par MM. Pastoret et Andréo, professeurs de l'école de musique municipale, où cours de solfège et d'instruments sont entièrement gratuits.

Résultats bénéfiques, puisque déjà nombreux sont les élèves ayant pris place au pupitre, assurant la relève des aînés.

C'est ensuite, suivant la coutume, la démission du bureau, et le président Fayet cède son fauteuil à M. Vassalo, doyen d'âge, pour procéder à la nouvelle élection.

Le vote voit se renouveler une confiance unanime au président Fayet et à ses collègues du comité de gestion... Seules deux démissions : MM. Reynaud, malade, et Etienne Moullet, le plus ancien de la musique, qui ne briguent plus de mandat, et à qui l'assemblée donne des marques de sympathie.

président : M. Raoul Fayet. Vice-président : M. Sigaud. Secrétaire : M. Jourdain. Secrétaire-adjoint : M. Andréo. Trésorier : M. Maurric. Trésorier adjoint : M. Deveaux. Archiviste : M. Broeckhove. Conseillers : MM. Pajoret, Pontremoli, Giganti, Isnard, Makowski, Bertero.



Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

FIBROCIMENT

TRIEL (78-Yvelines)

Téléphone : 965.73.80

PARIS, 18, rue Volney (2^e)

Téléphone : 673.65.74

073.69.12

toutes les personnalités empêchées d'assister, dont M. Roger Menu sénateur-maire d'Épernay, MM. Ica Préfet, Sous-Préfet, Parlementaires, Conseillers Généraux, etc.

Il fait part d'un télégramme reçu dans des termes affectueux de M. Robert Jean de Vogüé, retenu aux Amériques.

Puis il salue Maître Raymond Loucheur, 1er Grand Prix de Rome, président artistique de l'Audition, Mlle Tremblot de la Croix, aujour M. Ghislain de Maigret, président artistique, MM. Robert Biot, Folligien Forêt, René Fournier, Pierre Lebarbier, adjoint, représentant M. Roger Menu, son collègue et ami René Chayoux, président adjoint, se déclarant ravi de son retour, M. Abel Medard directeur du C.I.V.C., M. Raulet représentant M. Tautinger député-maire de Reims, M. Bigotte, Jantzy, Beaumont de la Fédération Musicale, M. Christian Pol-Roger, M. Demars, chef de Musique, et tous les nombreux présidents, chefs et membres présents dont il s'excuse de ne pouvoir citer tous les noms.

Il rappelle que grâce à M. Blot, le Ministère des Affaires Culturelles a accordé le haut patronage de son Directeur M. Marcel Landowski, directeur de la Musique, honneur insigne fait au Groupement Champenois, et passa en revue les événements importants de l'année écoulée, en particulier le beau voyage aux Florales d'Orléans, le Concert de Gala de l'anniversaire de la Libération d'Épernay, et dans un but de décentralisation artistique, la réception à Épernay de la réputée Lyre d'Orniang, classée en division d'honneur.

Passant au présent il insista sur le précieux concours de la Chorale des Professeurs de Musique de Paris, administrée par le Président Demmerlé et dirigée par le Maître Robert Biot, ainsi que sur la création à Épernay de la très belle œuvre signée Francine Tremblot de la Croix, écrite spécialement pour les deux groupements, dont le succès venait d'être confirmé au Théâtre.

Il remercia bien vivement les Maisons de Champagne qui avaient tenu, comme chaque année à permettre le présent et important vin d'honneur, ainsi que les distingués chefs Biot, Fournier, Forêt et les responsables de l'organisation, dont l'administrateur Général Fernand Bouché.

Après avoir signalé le départ d'un très dévoué sociétaire M. Vassel, entré à la société en 1952, pour des raisons de santé, et apprécié son geste très amical, en lui souhaitant de tout cœur une longue et paisible retraite, il donna le parole à M. Ghislain de Maigret, président Artistique, qui s'exprima en ces termes :

Chère Mademoiselle Francine de la Croix : En l'absence de notre Président Directeur Général, M. Robert Jean de Vogüé, j'ai le plaisir de vous remettre le prix Moët et Chandon qui vous a été décerné pour la ravissante composition poétique et Musicale que nous avons eu la joie d'entendre au cours de l'audition annuelle de la Philharmonique. Magistralement chantée par la célèbre chorale des Professeurs de Musique de la Ville de Paris, accompagnée avec amour par nos dévoués amateurs épris de belle musique, sous la baguette prestigieuse du Maître Robert Biot, cette œuvre typiquement champenoise a charmé la nombreuse assistance qui a témoigné sa satisfaction par ses chaleureux applaudissements. Je suis sûr d'être l'interprète de tous en vous exprimant nos vives félicitations et nos sincères remerciements.

La gracieuse flûtiste de la Société, Mlle Noëlle Duchêne remit alors à Mlle Francine de la Croix une gerbe de roses, en témoignage de gratitude, aux applaudissements de l'assemblée.

Puis M. René Chayoux, président adjoint, réclama par l'assistance, tint, en quelques mots précis dont il a le secret, à dire tout le plaisir qu'il avait de se retrouver après plusieurs années d'absence, au milieu de ses amis musiciens qu'il com-

CHAMPAGNE ET MEUSE

La 123ème audition de la Société Philharmonique de Champagne a remporté un inoubliable succès.

Les mélomanes qui se pressaient au Théâtre Municipal d'Épernay le dimanche 21 avril pour la 123ème audition de la Société Philharmonique de Champagne, ont été émerveillés. En effet, pour cette audition, le Comité Directeur de la Société, avait fait appel, au concours de la Chorale des Professeurs de Musique de Paris et du Département de la Seine, groupement dirigé par le Maître Robert Blot, qui est en même temps le Directeur Artistique de la Société Philharmonique.

Le programme élaboré pour cette manifestation était très sélectif, mais à part une pièce de Wagner et deux du célèbre Cantor de Leipzig, il ne comportait que des œuvres de musiciens français du 19ème et 20ème siècle, et pour terminer en première mondiale de Cantate « Aux Collines de Vigne d'Or » écrite spécialement pour ce concert par Francine Tremblot de la Croix, Premier Prix de Composition du Conservatoire National Supérieur de Paris.

La première partie, consacrée uniquement à la Société Philharmonique, remarquablement dirigée par M. René Fournier, débuta par la « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, écrite en 1897 par Gustave Charpentier, musicien naturaliste qui n'a cherché à écrire que de la musique facile à entendre, mais difficile à exécuter fut admirablement bien donnée par cet ensemble, dont a pu admirer la splendeur de ses cuivres clairs, dans le pompeux thème du début, repris d'ailleurs en final, et la douceur de l'orchestre dans sa partie médiane.

Wagner a écrit Rienzi au cours des années 1838 à 1840, période pendant laquelle se trouve son malheureux séjour à Paris, cette œuvre n'a certes pas la valeur de celles qui lui succèdent, mais elle porte néanmoins la griffe de ce géant. L'Ouverture de cet opéra est très difficile, elle débute par des appels de trompette et met en œuvre tout l'ensemble de la masse orchestrale, brillantes fanfares et de très nombreux unissons « la bête noire » des chefs d'orchestre tant pour l'ensemble que pour la justesse, et, sous-jacent, la belle et joyeuse mélodie confiée aux saxos, des traits de clarinettes hérissés de difficultés. L'interprétation de cette ouverture a dû satisfaire les plus exigeants.

Le délicat ballet de Sylvia, une des dernières œuvres de Léo Delibes, un des Maîtres de la musique de ballet français du 19ème siècle, date de 1876. C'est une œuvre très difficile à donner par une formation d'instruments à vent, bien sûr le Prélude, les Chasseresses se prêtent bien pour une formation de Bacchus en final. Mais il n'en est pas de même de la célèbre valse lente, où les contrebasses semblent jouer à cloche-pied, et surtout le Pizzicati qui est l'apanage des cordes. Là aussi l'exécution nous a séduit.

C'était un plaisir de jouer le Boléro qu'écrivit Ravel en 1928 par une autre formation que les cordes habituelles, surtout dans le lancinant accompagnement où les instrumentistes ont dû faire des miracles pour ne pas couvrir la mélodie, surtout au début où la flûte joue seule, mais la gaucure a réussi et bravo à tous. Si l'accompagnement est lancinant, le thème, toujours le même, ne peut être acceptable que par la virtuosité orchestrale dont a fait preuve Ravel, qui a même été jusqu'à essayer d'imiter certaines mixtures simples de l'orgue, en faisant jouer simultanément le thème et dans la tonalité fondamentale et à la quinte.

Pour cette première partie félicitations chaleureuses à tous, ensemble bien juste, très bonne sonorité et respect des nuances.

Sous la direction prestigieuse du Maître Blot, la Chorale des Professeurs de Musique de la ville de Paris, ouvrit le feu de la seconde partie.

Cet ensemble admirable sous toutes ses formes, beauté des timbres, excellence des voix, précision des attaques, justesse irréprochable et surtout une articulation parfaite jusque dans des traits extrêmement difficiles, l'interprétation des courtes mais très belles pièces de Foulenc, Ravel, Debussy, a été ravissante, mais l'émotion fut à son comble avec la fugue de J.S. Bach, ou sur la voyelle O, les sujets, réponses, se succédaient avec une précision remarquable et aussi toute en nuances.

Ensuite, les deux Sociétés réunies ont interprété une œuvre très connue et qui ne lasse jamais, le célèbre « Choral » extrait de la Cantate N° 147 pour la fête de la Visitation de J.S. Bach sur un arrangement de R. Fournier. Ce choral chanté par la Chorale, soutenue par les guirlandes avec basse continue parfaitement rendu par la Philharmonique sous la direction autorisée de R. Fournier.

Cette audition se termina par la cantate « Aux Collines de Vigne d'Or » pour chœur et orchestre de Francine Tremblot de la Croix, œuvre d'une écriture moderne, mais sans outrances, avec de subtiles harmonies, fort bien charpentée, et d'une orchestration recherchée, fut exécutée magistralement sous la haute direction de M. R. Blot, par les deux ensembles et ce fut un triomphe, ovation pour l'auteur présent et bravos aux interprètes.

Pour conclure nous ne pouvons qu'exprimer le désir d'entendre encore longtemps cette belle société, et en souhaitant que les pupitres restent toujours aussi homogènes, quoique quelques flûtes, hautbois et cors supplémentaires ne seraient certes pas négligeables.

Un grand merci à tous, Directeurs, Musiciens, et sans oublier les Administrateurs.

A l'issue de l'audition Chanteurs et leurs invités se réunirent en la salle des Répétitions de la Philharmonique, Paro de Maigret, grande mais cependant étroite pour les nombreux supporters du Groupement Champenois.

M. Jean Charles Heldsleek, Président Adjoint, ouvrit la séance, en citant, sans en excepter une seule



BOUCHES-DU-RHONE

La formation musicale des jeunes, évoquée par la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Les Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône témoignent d'une belle vitalité. En effet, une centaine de délégués étaient hier matin présents dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération.

Dès l'ouverture de la séance, le ton était donné. De très nombreuses interventions prouvaient tout l'intérêt des Présidents de sociétés pour la cause musicale. Et c'est tout naturellement vers la jeunesse et l'avenir que les responsables aiguillèrent ces discussions.

Plus que les subventions, c'est la formation des élèves qui préoccupe le bureau. Mais il existe quelques divergences de vues. Le Pré-

sident Blanc annonce un changement de la formule des examens, tandis que M. Lombard demande que les sociétés musicales soient avant tout les sociétés populaires, c'est-à-dire qu'elles fassent passer elles-mêmes les examens, comme l'a préconisé M. H. Blanc.

M. Delecluse, interrogé, pense qu'il faut promouvoir un plan de rénovation de la Musique populaire. M. Cassan, représentant le secrétaire général, donna lecture du Compte rendu moral, tandis que M. Ventron, trésorier, faisait l'exposé de la situation financière.

M. Blanc devait préciser ensuite divers points concernant les subventions. La répartition des subventions faites aux Sociétés musicales se fait par catégorie, seul moyen pouvant permettre de connaître la valeur musicale des sociétés, le travail effectué, les services rendus, l'ef-

CONCOURS DES CONSERVATOIRES REGIONAUX DE FRANCE

ORGUE		HAUTOIS	
Albrespic : Ballade	6,78	Nivert : Mélodie et Danse	12,33
VIOLON		BASSON	
Murgier : Concert'no	12,33	Berthoin : Deux mouvements	12,33
ALTO		COR	
Rozza : Improvisation burlesque	10,38	Meunier : Jeux de classe	10,38
VIOLONCELLE		TROMPETTE	
Cauvin : Improvisation	8,73	Nivert : Aria et Toccata	12,33
CONTREBASSE		CORNET (si b ou ut)	
Ameller : Kontrabassolo	13,67	Vachey : Ostinati	12,33
HARPE		TUBA	
Jay : Divertissement	8,73	Lodéon : Tuba Show	10,38
GUIARE		PERCUSSION	
Djémil : Caprice, complainte et ronde	5,96	Aubain : Trois études	13,67
FLUTE			
Vachey : Aubade	12,33		

Ces morceaux ne sont vendus qu'avec accompagnement de piano

Alphonse Leduc, éditions musicales

175, rue Saint-Honoré - PARIS

plimenta avec émotion. S'associant aux félicitations déjà exprimées aux éminents chefs et à leurs musiciens, il se dit heureux d'avoir pu assister à l'une des plus belles auditions de la Philharmonique dont l'organisation administrative est l'œuvre de responsables parmi lesquels l'administrateur général Fernand Bouché qui va accepter, il l'espère bien, un nouveau bail, appartenait à Maître Raymond Loucheur, de conclure. Il le fit dans le style qui lui est propre, confirmant tout l'intérêt qu'il portait déjà depuis longtemps à la formation Champenoise, ce qui dès l'année 1954 et se félicita de la voir toujours en progrès. Il encouragea très vivement musiciens et responsables, et promit de ne plus attendre aussi longtemps pour revenir applaudir ses excellents musiciens et amis champenois.

De vigoureuses ovations saluèrent successivement les orateurs, et le vin d'honneur se poursuivit tard dans la soirée dans une ambiance amicale, voire affectueuse, chère aux cœurs champenois.

Félicitons encore Mmes Vallon (« Choura »), M. Dedieu (Mme Doudkine); son mari (Le portier); Mme G. Rotman (Dr Kirlof); son mari Kostia Galouchir); M. J.L. Lefranc Mlle F. Minard (Roca Eremeevna); et M. J. Naudin (l'infirmier), qui tous participèrent à la réussite totale de ce vaudeville.

Parmi les personnalités présentes dans la salle, on pouvait noter: M. A. Métot, président de la Société Musicale; M. Moncourant, vice-président, accueillant leurs invités; M. Corniou, maire et conseiller général; André Relin, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales du Centre, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, et Mme; l'abbé Polk, curé de Bellerive; MM. Cordier, Rollin, Boux, Fasserat, Mme Nardet, conseillers municipaux; M. Chenuel, secrétaire de mairie; MM. Bonvin et Trapeau, vice-présidents de la Société musicale de Vichy; Jeanton, président de l'Amicale-Boule; Malseyrat, pré-

sident de « La Bellerivoise »; Ramet, vice-président de l'Amicale Jaïque; Mme Huguette Vexenat, secrétaire du comité des fêtes, (La Montagne 23-4-68)

VICHY
Harmonie Municipale
Calendrier des concerts au kiosque de la Source de l'Hôpital Saison thermique 1968

Mal. — Dimanche 12 à 16 h.
Juin — Jeudi 6 à 21 h.; lundi 10 à 21 h.; vendredi 14 à 21 h.; lundi 17 à 21 h.; jeudi 20 à 21 h.; lundi 24 à 21 h.; jeudi 27 à 21 h.
Juillet — Lundi 1er à 21 h.; vendredi 5 à 21 h.; lundi 8 à 21 h.; lundi 15 à 21 h.; lundi 22 à 21 h.; mercredi 31 à 21 h.
Août — Lundi 5 à 21 h.; mardi 12 à 21 h.; lundi 19 à 20 h. 45; lundi 26 à 20 h. 45.
Septembre — Lundi 2 à 20 h. 30; lundi 9 à 20 h. 30.

ILE-DE-FRANCE

Le Concert de Gala de la Société Municipale de Musique « La Boulonnaise »

Fidèle aux efforts artistiques faits par notre grande et belle Boulonnaise la réputée société municipale de musique de Boulogne Billancourt, que dirige avec grande autorité notre camarade, le capitaine A. Dautricourt, un auditoire nombreux était venu entendre le grand concert de gala qui lui était offert par notre belle phalange municipale ce dimanche 28 avril dernier en la vaste salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. Placé sous la haute présidence de M. A. Agogué, maire de Boulogne Billancourt de son conseil municipal, de M. A. Ehrmann notre président confédéral, du maître H. Damaso, grand prix de Rome et directeur de l'École Nationale de musique. Ce concert de gala poursuivait un double but, tout d'abord de charmer ses auditeurs, et d'affronter les épreuves d'un concours itinérant. A cet effet, M. Maurice Brun, l'actif président de la commission technique de la F.M. d'Ile de France, avait convoqué son jury en lequel je me trouvais auprès de mon cher camarade Félicien Forêt, ancien sous-chef de la musique de la Garde Républicaine. Nous fûmes évidemment placés sous la présidence de M. A. Ehrmann. Notre cher président confédéral s'intéressa beaucoup aux efforts accomplis par nos jeunes de France au sein de nos sociétés musicales populaires pour animer la flamme de ce lumineux flambeau qu'est la musique.

Ce n'est point à nos lecteurs que j'appréhendais que, par la voix de nos sociétés musicales elle joue un grand rôle en nos activités locales, en notre vie humaine par son action bienfaisante et sereine, mise au service de la beauté de la tradition, de la galté et de l'action, du souvenir et de la méditation. Dédaigner cette spiritualité, apanage de l'homme serait un crime de lèse-majesté envers notre fiévreuse humanité.

La Boulonnaise est en période de transformation. Cela est dû à l'appoint de plus en plus important et efficace, des jeunes élèves de son excellente Ecole Nationale de musique. Et nous avons été heureux non seulement de constater encore sa grande valeur artistique, mais aussi de voir ses pupilles se garnir de jeunes exécutants qui maintiennent sa vigueur et qui assureront la relève. Le programme de ce concert de gala débutait par la Marche de la 2ème D.B. de notre camarade le capitaine Clowez. L'excellente

batterie-fanfane de la Boulonnaise allée à cette dernière, y démontra ses grandes qualités rythmiques et musicales en une remarquable présentation. Nous apprécions encore d'ailleurs ces belles qualités dans les autres œuvres, marches militaires, inscrites au programme.

Des œuvres de Tchaikowski, de Grétry, de Messager furent remarquablement interprétées. Un charmant menuet du roy du commandant J. Semler Colery, nous fit apprécier tout particulièrement une orchestration judicieuse bien adaptée à l'orchestre d'harmonie. Une œuvre de J. Gallon; sérénité, nous conviait au souvenir du cher président Souriau, de pieuse mémoire. O! l'ému message d'une bien chère image. Les auditions de l'ouverture de Rousslan et Loudmilla de Glinka, de la danse bressane de F. Casadesus et du poème symphonique le Chasseur Maudit de César Franck, furent réservées au concours itinérant et comme, morceau imposé et morceau au choix. Très brillamment exécutés ils confirmèrent la grande valeur artistique de la Boulonnaise classée en excellence B, et qui obtint un 1er prix à l'unanimité avec mention et félicitations à son directeur M. le capitaine A. Dautricourt. Ce qui fut tout grandement son dévoué et cher président M. G. Le Duc, son jeune et actif président-adjoint M. Mimbourg et MM. de Vassal, Boussergent, Verrey, Moers, tous membres actifs de son comité directeur. Pendant le court entracte qui séparait les deux parties du programme, M. de Vassal avait prononcé un court mais éloquent discours remerciant le cher maire M. Agogué, et son conseil municipal, nos musiciens et leur talentueux directeur, le jury de service et ses présidents MM. Ehrmann et Maurice Brun, ainsi que les fidèles auditeurs, charmés et grandement satisfaits. Nous n'oublierons pas de féliciter l'érudit musicologue qu'est M. Debrève, qui présentait et commentait judicieusement les œuvres du programme. Le joyeux pas redoublé folklorique « Auprès de ma blonde » de Mougeot, mit un point final à ce beau concert de gala. Une amicale et agréable dégustation réunissait les membres du jury et le comité directeur de notre belle phalange municipale à l'heure du dîner dans un cadre breton harmonieux et traditionnel de Boulogne Billancourt. Les doux accents de l'amitié, de la cordialité et de la sève, ces tons majeurs-souriants et vains, queurs y réjouissent nos esprits, nos palais et nos cœurs.

Capitaine F. BOYER

Club Musical PTT

Nos prochains concerts de kiosque:
7 juin 21 h. Choisy 13.
14 juin 21 h., Saint-Lambert 15.
21 juin 21 h., Montsouris 14.

Avenir Musical du Bourget Concert de classement du 26 avril 1968

Concert exceptionnel ce vendredi 26 avril dans les salons de l'Hôtel de ville du Bourget, un jury présidé par M. A. Ehrmann, président de la confédération musicale de France, et composé de M. le capitaine Boyer et de M. Maurice Brun avait été invité par MM. Bonnard et Dardenne, directeur et directeur-adjoint de l'Avenir musical du Bourget, afin de reclasser cette société déjà classée en 1961 en 1ère division, 2ème section.

Comme à l'accoutumée on pouvait remarquer la présence dans la salle de M. Rouyoux, maire du Bourget, et de Madame ainsi que de nombreux conseillers municipaux M. Maurice Bonnard, non encore remis de ses derniers ennuis de santé ne put, cette fois encore, prendre la direction du concert, à son grand regret comme à celui de tous ses amis, musiciens ou non.

C'est donc M. Jean Dardenne qui eut le redoutable honneur de conduire un programme particulièrement délicat.

La Marche Hongroise de la Damnation de Faust de Berlioz servit de brillante introduction à un répertoire suffisamment varié pour permettre à chacun d'apprécier les ressources et les contrastes de l'orchestre d'harmonie.

Dès la sonnerie des trompettes le ton était donné; orchestration riche et colorée, rythmes impulsifs, toute la palette orchestrale de Berlioz était restituée dans son éclat.

Des extraits du Tannhäuser de Wagner suivirent, qui déployèrent les nobles harmonies de la marche des pèlerins, comme l'exhubérance de la Bacchanale ou la tendresse de la romance à l'étoile.

Les applaudissements sympathiques d'un public nombreux accueillirent les deux premiers morceaux.

Une large place fut enfin réservée au quatuor de trompettes de la musique de la Sûreté Nationale qui, avec le quatuor d'Aureggi et la fanfare de la Péri remporta un succès complet.

Plus détendue, la seconde partie du programme se fit placée sous le signe de la musique légère avec: L'ouverture de la Chauve Souris de J. Strauss; la Musique du film « My Fair Lady »; La Housarde de Louis Ganne.

Valse viennoise, mélodies américaines, cocardes tricolores composèrent une suite surprenante mais pleine de gaieté qui sut plaire aux jeunes comme aux nostalgiques du kiosque à musique.

M. Daniel Ducrocq, saxophone alto, 1er prix du conservatoire national de musique de Paris compléta ce programme en interprétant de manière fort vivante et sensible l'Intermezzo des Goyescas de Granados, la sonatine sportive de Tcheperine et la suite de Paul Bonneau.

Au milieu de la deuxième partie se plaça l'épreuve la plus délicate: celle du déchiffrement.

Le «Parade Lilliputienne», morceau imposé fut exécuté de telle façon qu'elle fut appréciée par le public comme par le jury.

Après délibération il ne restait plus à celui-ci qu'à faire connaître sa décision à l'auditoire: le classement de l'Avenir Musical est désormais le suivant, 1ère division, 1ère Section.

Les applaudissements du public récompensèrent les efforts de tous, ceux des musiciens mais aussi de leur directeur M. Maurice Bonnard et de Jean Dardenne, brillant artisan du succès.

Jean Cabourg

VILLABE

Amicale de Villabé (Fanfare - Batterie)

C'est dans une salle comble que notre concert annuel s'est déroulé en ce dimanche printanier du 7 avril 1968.

Dès 16 h., les membres dirigeants accompagnant M. Lini, maire de Villabé, recevaient les personnalités de la région, les donateurs et M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, qui avait accepté la présidence d'honneur de ce concert.

Sous la direction de M. Allard Georges, assisté de M. Dubois Germain, nos musiciens exécutèrent de façon impeccable:

La Marche des Zouaves de Marlin; La Marche des Allobroges, de Porot; Le pas-doble Cartagena de A. Tourmel; La Marche des F.F.Z. de F. Loup.

Au cours de l'entracte, le colonel Charollais a félicité le directeur M. Allard et tous les exécutants; jeunes et anciens. Il les invita à continuer dans leurs efforts et surtout à être assidus aux répétitions, ce qui est la base de la vie de la société et un encouragement pour tous. Il conseilla aussi aux parents d'envoyer leurs enfants à la musique afin de les distraire sainement et utilement, et aussi de former dans nos villes et nos villages de belles phalanges comme celle de Villabé.

Il remercia la municipalité de Villabé, de tous les efforts qu'elle fait pour la musique et remit à M. Lini le maire la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France, en témoignage de sa sollicitude constante à notre société.

Le colonel Charollais, M. Massuchetti délégué de la Fédération et les personnalités présentes procédèrent à la remise des décorations à nos musiciens savoir

a) médailles de la C. M. F.

Pour 20 ans de direction à notre dévoué chef M. Allard; la médaille d'or pour 50 ans de services à M. Dubois Germain; la médaille d'argent à M. Vergne G. et Heudes.

b) Médailles de la Fédération.
La médaille d'or à MM. Leduc H., Zienlinski J.; la médaille d'argent à MM. Camus J., Bazill J., Menetrot G., Poisson G., le toujours dévoué trésorier et à M. Manchette le sous-directeur.

c) Diplômes de la Fédération.
Nos jeunes, fidèles à notre société et à la musique, reçurent sous les applaudissements du public le diplôme d'honneur de la Fédération savoir, Mlles Camus et Ancelin M., MM. Allard, M. Bélin G., Bélin Gilbert, Bordère D., Duboz P., Poisson J.-P., Ragnaut E., Pierre R., Waget J.-P., Prévot A., Leduc A., Gauthier C.

En seconde partie il faut retenir la très brillante exécution de Fleurs d'Alsace valse de A. Ragnier avec tambours et clairons. Priméro-Torera, pasodoble de R. Martin (par la Fanfare seule).

Le Téméraire avec trompe de chasse et pour finir la célèbre marche de la Madelon de G. Allier.

A la suite de ce concert, chaudement applaudi, un vin d'honneur fut servi dans la salle du foyer des jeunes, où régnait une excellente ambiance, commandant avec satisfaction la belle réussite de ce concert la nombreuse assistance regretta que ce concert ait été si tôt terminé.

Nous remercions de leur présence M. Lini, le maire de Villabé; M. le colonel Charollais et M. M. Massuchetti le sympathique et dévoué membre du comité de la Fédération MM. les adjoints et conseillers municipaux de Villabé; M. le maire d'Ormay, MM. les présidents, directeurs et amis des Sociétés Musicales de Menecy, Corbeil-Essonnes et Juvisy-sur-Orge; M. le maire de Villabé, M. le directeur de l'École de Lisses, M. le président de la société théâtrale A.T.V. de Villabé, MM. Mazure G. et Villon R., vice-présidents d'honneur de notre société ainsi que tous nos membres d'honneur, bienfaiteurs et honoraires.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui ont contribué à la belle réussite de cette fête musicale et en particulier à M. Villon pour la décoration de la salle des fêtes et à M. le maire de Mantes pour le prêt de matériel sans oublier ceux qui ont si abondamment apporté leur concours au service du vin d'honneur.

Le secrétaire

M. DUBOIS

Membre du comité de la Fédération de l'Ile-de-France.
La « Grande Audition Artistique » de la « Musique Municipale de Vincennes »

Le 31 mars 1968, la Musique Municipale de Vincennes, offrit à ses fidèles auditeurs une grande audition artistique en la salle des fêtes, de son Hôtel de Ville. Un programme fort intéressant, en lequel figuraient des œuvres de Gounod, de Ravel, de Ganne, de Popy, de Bayle, de Manière, etc. devait non seulement intéresser et charmer son auditoire, mais encore démontrer une fois de plus les belles qualités musicales de cette phalange municipale que dirige avec autorité son excellent chef Lucien Bonnet, attaché à notre réputée « Musique Principale de l'Armée de l'Air ». Ajoutons qu'il est aidé, en sa tâche musicale, par son talentueux sous-directeur René Blauwart, un musicien distingué. La participation à ce concert du club Chorographique; Les Lutins de Vincennes, dirigé par Mme Bonhème, une chorégraphe de talent, et accompagné par la Musique Municipale, ajoutant un charme de plus à cette soirée artistique, qui obtint un grand succès, bien mérité et si nous en jugeons par la vigueur des applaudissements déchaînés, nos aimables et jeunes chorégraphes interprétèrent avec art, le Ballet de Coppélia, de Léo Delibes et l'Amusante, et captivante, Mascarade, de Lacôme, ainsi que d'autres danses, non moins gracieuses en leurs déroulements chorégraphiques.

Cette grande audition artistique réservait sa 2ème partie à l'interprétation d'une œuvre théâtrale: jeunes filles en uniforme, une pièce en 3 actes de Christa Winsloe avec une mise en scène de Catherine Brioux. Cette partie, théâtre, fut également très goûtée par les auditeurs nombreux, parmi lesquels la présence féminine et enfantine dominait. A l'entracte l'aimable et distingué président de notre Musique Municipale, M. Daniel Deray, réunissait dans l'un des salons de l'Hôtel de Ville, autour de son cher maire: M. J. Burgeat, du compositeur de musique R. Jaquet, tous deux présidents d'honneur de notre belle phalange municipale, et des membres du conseil municipal, réunissant dis-je tous nos musiciens et leur chef et sous-chef, ainsi que tous les interprètes chargés d'animer cette belle soirée artistique, pour une dégustation amicale. De nombreuses personnalités musicales de Paris et de la région parisienne, invitées à ce beau concert, y participèrent. M. le maire y prit la parole pour remercier et féliciter nos musiciens et leur chef, ainsi que leur cher et dévoué président. Associant en ses cordiales félicitations, le club des Lutins de Vincennes et son animatrice distinguée, et les excellents interprètes de la partie théâtrale.

Cette fort belle audition artistique fait honneur à la grande cité historique, qu'est Vincennes. J'ajouterai pour terminer, qu'elle était placée sous le Patronage de notre grande Confédération Musicale de France.

Capitaine F. BOYER

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

La Fédération des sociétés musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle porte à la connaissance de ses 170 sociétés affiliées les modifications suivantes survenues dans les délégations régionales de la S.A.C.M.

A la suite des départs de MM. Gignot de Metz et Drescher de Thionville, respectivement pour Clermont-Ferrand et Epinal, la direction de Metz disparaît et devient délégation régionale de Metz à laquelle est rattachée celle de Thionville.

A partir du 10 mai prochain, les diverses délégations régionales des sociétés d'auteurs; Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (S.A.C.E.M) et Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D) pour les départements de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle seront les suivantes:

Délégation régionale de Metz: M. Ruffi Yves, 16, rue Charles-Abel,

Metz, tél. 68.06.42, comprenant les arrondissements de Metz-Ville, Metz-Campagne, Thionville-Est, Thionville-Ouest (57) et Briey (54).

Délégation régionale de Sarreguemines: M. Geiger Edmond, 19, rue de l'Eglise, Sarreguemines, tél. 02.21.81, pour les arrondissements de Sarreguemines, Boulay, Forbach, et Sarrebourg.

Délégation régionale de Nancy: M. Martin James, 18, place de la Carrière, Nancy, Tél. 52.23.73, pour le département de Meurthe-et-Moselle (à l'exception de l'arrondissement de Briey) et l'arrondissement de Château-Salins.

L'ensemble de ces délégations ainsi que les départements de la Meuse, de la Haute-Marne, des Vosges, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, du Haut-Rhin et le Territoire de Belfort sont placés sous l'autorité de M. Pierre Robin, directeur régional pour l'Est de la France, 80, boulevard Clemenceau à Strasbourg.

ORLÉANAIS-BERRY

Gala musical à Romorantin

Le programme mis sur pied par l'Union Musicale de Romorantin pour son deuxième concert en salle de la saison ne pouvait laisser indifférents les mélomanes puisque c'est en présence de nombreuses personnalités et dans une salle comble qu'il fut exécuté dans l'ordre suivant:

Première partie

Union Musicale de Romorantin dirigée par M. Roger Courat, 1. Marche (marche apollo-nienne) de Ferdinand Paer; 2. Ballet des Deux Pigeons, de Messager; a) entrée des Tziganes; b) divertissement; c) danse Hongroise.

La fin de cette première partie fut à l'honneur de la chorale du lycée et de l'orchestre de l'école de musique avec chacun, qui sous la direction de leur professeur, M. Roger Guillet permirent aux auditeurs d'apprécier le talent des jeunes élèves dans:

concerts, mi-théâtraux mi-musicaux.

La présence de nombreux parents d'élèves fut heureusement constatée ainsi que des personnalités officielles MM. Laurenceau, maire, Bezi, premier-adjoint, Héau président et maire adjoint d'Orléans Carron et Clémentière de la F. M. O. B. et plusieurs dirigeants de sociétés musicales limitrophes.

Un pas redoublé « Souvenir de Bastia » commença le programme. Mlle Martine Raffard présenta l'Harmonie et les morceaux successivement interprétés: la Dame Blanche de Boïeldieu dans une transcription de Rodier. Ensuite une formation de cinq trombones à coulisses, dans une fantaisie moderne « Tricky Trombones » de Heller et Round, prouva combien leur instrument a de possibilités dans la virtuosité et dans le phrasé.

Une marche pour batterie seule Baigentacum recueillie par M. Chartier, avec tambours, clairons et trompette de cavalerie.

Ensuite une composition de Paul Bonneau pour six timbales et ensemble de cuivres clairs était inscrite au programme. Le public goûta particulièrement ce morceau. Trois timbaliers s'en acquittèrent avec succès. MM. Daniel Méret, instructeur et ses élèves René Pierre Barberon (17 ans) et René Cavaloyz (9 ans) Puis quatre extraits de « La source » ballet de Léo Delibes et pour terminer ce programme musical « Majorettes en avant » une marche moderne pour batterie et harmonie.

Après l'entracte, place au théâtre, avec la comédie musicale « La poudre aux yeux » de Labiche, pièce en deux actes très bien interprétée par toute la troupe, musiciens, amis et femmes de musiciens.

Nous avons remarqué une réelle bonne ambiance au sein de la société, également le dévouement de tous, tant au petit orchestre de jeunes qui meublait entre les actes que dans les coulisses et les présences subalternes. Personne ne reste inactif, ni improdactif, c'est là sans doute le secret de la vitalité de la Société Musicale de Saint-Jean de Braye.

1. Chorale du Lycée Hymne à l'Universelle Humanité, Beethoven; Les Intervalles (cannon à 3 voix); Hymne à la nuit, Rameau; La Ronde autour du monde, Paul Fort; 2. Orchestre de l'Ecole de Musique avec chœurs; a. Rhapsodie de Bozza (trompette solo); J.-C. Nouvlet; b. Fantaisie sur les motifs de Blanche-Neige et les 7 nains de F. Churchill.

L'audition de la deuxième partie de ce programme qui fut très différente de la première débuta par la danse du sabre de Khatchaturian (Union Musicale).

Exubérance (extrait de Arlequinades) de J.-Semler-Collery et The Gaioping Comedians de Kabalevsky furent exécutés par le quatuor de saxophones de l'Union Musicale.

L'assistance a également applaudi dans la sonate en ut mineur de Grieg, deux premiers prix du Conservatoire de Tours, Mlle Annie Constant, violoniste et Mlle Paule Grimaud pianiste.

C'est l'Union musicale qui termina ce programme avec l'Ouverture de la Chauve-Souris de Johan Strauss.

Pour cette magnifique soirée que passèrent les auditeurs, qu'il soit permis de complimenter les directeurs et exécutants, sans pour cela oublier les dévoués animateurs de la brillante phalange qui a pour nom Union Musicale de Romorantin.

BOURGES

Pour commencer son année musicale, l'Harmonie Sampliste a exécuté, dans la salle de la cantine de l'Établissement d'études et de fabrications d'armement de Bourges, un concert de qualité destiné aux élèves des écoles de formation technique de l'armement.

Comme pour les auditions précédentes, Mlle Allais, assistante sociale du service avait préparé la présentation de chaque numéro du programme et les commentaires musicaux M. Jean Millet, directeur de la S. A. M. P. avait composé un programme de musique classique et de musique légère et moderne, spécialement pour l'auditoire. Il débuta par la marche américaine « Uncle Sammy » de Holzmann.

En numéro deux « Ouverture d'Orphée aux enfers » de Jacques Offenbach permit aux solistes de la S. A. M. P. de faire preuve de leur virtuosité dont Jean René Rousseau à la clarinette Didier Bizil au cor d'Harmonie, Michel Guillemain au hautbois et Marcel Cheadeau à la flûte.

Le programme continuait par « Dans les steppes de l'Asie Centrale » de Borodine et pour terminer cette première partie un air varié pour trombone et orchestre de P. Bouillon « Souvenir d'Ostende » et dont le soliste Christian Beziat, premier prix du Conservatoire d'Orléans a exécuté magnifiquement la partition. La deuxième partie débuta par une sélection de l'Opéra de George Gershwin, « Porgy and Bess ». Ensuite « La Pavane » de la deuxième Symphonie de Morton Gould, dont Camille Morlet à la trompette assura avec virtuosité la partie difficile de soliste.

La musique interpréta ensuite « La Polka des Lampions » de Gérard Calvi un arrangement pour musique d'harmonie de Désiré Dondeyne. Puis ce fut « Puppet on a String » de Delanoe, chanson qui obtint en 1967 le grand prix de l'Eurovision, et transcrit pour musique d'harmonie par Jacques Lebourgeois, directeur de l'Harmonie de Tarbes, ancien de la S. A. M. P. Enfin pour terminer, l'Harmonie

exécuta la Marche de Paris, orchestrée par Francis Poppy.

M. l'ingénieur en chef des travaux d'armement, M. Rohmer, remercia et complimenta les dirigeants et les musiciens de la S. A. M. P. pour la parfaite exécution de ce concert.

FAY-AUX-LOGES

Très beau succès du concert de la Fanfare Municipale.

Le concert offert aux amis de la société a obtenu un franc succès. Un auditoire très nombreux se pressait dès 15 h., dans la salle parmi l'assistance, venue encourager ces dévoués musiciens, on remarquait: M. Chaussagne, député du Loiret; M. le conseiller général s'était fait représenter par M. Lebrun, MM. Bouhier, maire de Fay, président d'honneur; Beitoise, adjoint; Nartier, président natif de la fanfare; la Fédération musicale de l'Orléanais-Berry, était représentée par MM. René Cornichon, président et Cavolsy, vice-président. On remarquait également la présence de directeurs de sociétés musicales: MM. Oiller, chef de Saint-Denis-de-Hôtel; Juranville, chef de la Fanfare de Donnery; Taffaleau, chef de la Fanfare à Darvois, des musiciens de Vitry, d'Escrennes, de Tilgy.

C'est par « Le Petit pantin » que le directeur de la fanfare, M. Julien Hannequin donna le départ de la première partie, assurée par l'ensemble des « jeunes » composé de 20 exécutants, le chef présenta les morceaux exécutés et rappela le rôle important de nos sociétés musicales, qui outre leur participation aux cérémonies et fêtes, dispensent gratuitement l'étude de la musique. Il dit le regret de tous les musiciens amateurs du désintéressement des pouvoirs publics à leur égard et fit une comparaison entre l'effort qui a été fait en faveur du sport, et le peu accompli pour l'art musical populaire. Seules les initiatives personnelles apportent un bon résultat. Fay a fait ce qu'il fallait et il est certain que sans

programme varié avec notamment « Tip-Top » de Aille, « Fête provençale » ouverture de Poppy; « Le silence », pièce pour trompette avec en soliste Yves Pinguet, belle exécution qui fut « bissée ». Les succès de « Sheila » et une marche danoise « Black Diamond » terminèrent ce concert. Chacun se sépara très satisfait de cet excellent après-midi en l'honneur de la musique populaire, et d'avoir constaté avec plaisir la vitalité de la fanfare de Fay.

C'est au Poisson d'Argent que nos musiciens offrirent un rafraichissement à leurs invités du jour.

Merci à nos dévoués musiciens qui consacrent une partie de leurs loisirs pour que la fanfare de Fay-aux-Loges continue de garder sa vitalité.

VIERZON

Concert de la Lyre Municipale

Le dimanche 3 mars, la Lyre Municipale Vierzonnaise offrait à tous ses amis, membres honoraires et mélomanes un excellent concert.

La première partie du programme était réservée à l'exécution des œuvres de Johann et Joseph Strauss. Les morceaux étaient présentés par M. G. Poitrenaud. Le concert débuta par « La Chauve Souris » de Johan Strauss, puis les valse célèbres et polkas « Légende de la Forêt Viennoise », « Trésor valse », « Feu d'Artifice », « Valse de l'Empereur » et « En vacances ».

Deux jeunes solistes offrirent ensuite un aperçu de leur talent. Etienne Voisin premier prix d'excellence de la C. M. F. qui interpréta « Concerto en sol majeur » pour flûte et orchestre de Mozart et Mlle Cécile Balichon, 2ème prix d'excellence du concours Léopold Belin 1967 interpréta « Concerto en mi mineur pour violon et orchestre de Mendelssohn.

La chorale Municipale succédait aux musiciens dans un programme qui permit d'apprécier « Plaine ma plaine » de Kniffer et Fédor Evsewsky, « Je suis trop jeune » de Carlo Bolier, « Printemps » de Men-

l'A. A. J. B. nous présenta l'œuvre célèbre de Jean de Létraz « Bichon » une comédie en trois actes que cette jeune troupe a su rendre avec un réel talent.

A l'entracte M. Moreau président de la Fanfare des Vignerons après avoir remercié l'assistance, annonça que l'Harmonie des Mines de Bruay-en-Artois viendrait donner un concert à Saint-Claude le 16 juin prochain dans le cadre des fêtes du centenaire de la fanfare et demanda aux membres honoraires d'aider la société à héberger les mineurs.

SAONE-ET-LOIRE

LA FANFARE MUNICIPALE DE LA CLAYETTE PREPARE UNE GRANDE MANIFESTATION MUSICALE LE 9 JUIN POUR SON CENTENAIRE

Depuis plus d'un an, les responsables de l'actuelle fanfare municipale — grande dame qui entend être cent ans — préparent une grande Fête musicale dont la réussite ne fait aucun doute si l'on considère le programme proposé. Musique, variétés, variétés: tels ont été les impératifs principaux et le 9 juin La Clayette aura des heures animées et colorées, dans le cadre toujours apprécié par les touristes (station, lac).

Dès 6 h. 30, un rayonnement annoncera l'événement, annoncé par la Fanfare municipale elle-même. Vers 11 h., deux défilés assurés par le Réveil châtillonnais et l'Espérance de Châtillonnais, d'une part; par la Fanfare municipale, d'autre part, parcourront les artères de la cité et draineront le public vers la place Rambuteau. A l'apéritif offert par la Lyre Montbrisonnaise (42) à 11 h. 45. Ces manifestations du matin seront variées et termineront de l'après-midi entre les diverses sociétés participant.

L'après-midi bénéficiera de cadre extraordinaire du parc du château, mis à la disposition de la société par son président actif, M. le marquis de Noblet-d'Anclure, l'Académie de Belmont (42), avec ses majorettes et son groupe régional ontiva le tout par un grand défilé dans les rues et des évolutions devant le théâtre. Un concert suivra, donné par les Amis de l'Académie de Belmont dirigés par M. M. Jacquemin. Le grand moment, très attendu par les mélomanes, sera à 16 h., celui du concert de l'Union musicale de Saint-Marcel (division d'Orléans) dirigé par M. Louis Prost) dont voici le programme: 1. Jibel Klänge, marses (E. Ulbel); 2. Poète et Paysan, ouverture (Supplé); 3. Weck-und, préludes et scènes (P. Liesenfeld); 4. Peter Schmolli, ouverture (Weber); 5. La Nuit de Valpurgis (Gounod). Les majorettes évolueront entre les deux concerts et avant la sauterie champère qui mettra un joyeux point final à la journée de 18 h. à 21 h. Entrée au parc: 3 F.

Une Journée bien remplie, une manifestation populaire à un tarif populaire, de la musique, des couleurs, du mouvement dans un cadre féérique, celui du parc du château: voilà ce que la Fanfare a voulu offrir comme cadeau du centenaire. Tous les membres des sociétés voisines et amies sont cordialement invités.

Le secrétaire,



DOCUMENTATION SUR DEMANDE: JEAN SELMER, 19, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROL, PARIS 11^e, TEL.: 023-09-74

celsohn, « L'Amour de moy » arrangement de R. Berthelot, « Le beau Danube Bleu » de Johan Strauss.

La qualité de ce concert a démontré l'excellent travail fait au sein de tous les groupes d'amateurs vierzonnais. Il faut en féliciter et remercier son directeur, M. Balichon qui dirigea magistralement musiciens et choristes en même temps que grâce au dévouement inlassable de tous au service de la même cause pour l'art musical.

SUD-EST

SAVOIE ALBERTVILLE

Après le beau concert donné par la Chorale du Lycée et par l'Harmonie Municipale.

A l'actif de la chorale mixte du lycée Jean Moulin et de l'Harmonie Municipale: un concert, samedi soir, à la salle de Maître, d'une exceptionnelle tenue.

Si la preuve était encore à faire à Albertville, en un temps où les procédés techniques de transmission sonore nous ont rendus difficiles avec la qualité, que l'amateur peut, à force de travail et de goût, ouvrir pour la culture, elle est faite.

Des pièces de la Renaissance exécutées par la Chorale à l'Ouverture Egmont de Beethoven joué par l'Harmonie, il y avait beaucoup à gagner, l'autre soir, pour ceux de nos jeunes amis, surtout, qui s'attachent à ne pas manquer l'occasion d'apprendre et de juger. Programme riche en effet, que celui que nous proposait M. Casati, tant à la tête du groupe vocal que M. le principal du lycée lui a confié avec à peine un an, qu'à celle de l'Harmonie Municipale.

Les progrès effectués par la Chorale sont indéniables. Et, s'il reste à faire encore du côté de l'assurance face au public et de la conviction dans l'expressivité (les deux choses nous paraissent liées), il faut souligner ce qui, en un an, a été acquis sur le plan de la justesse et de la cohésion des parties.

Aux musiciens de l'Harmonie, il faut dire tout simplement notre enthousiasme de les avoir vu tirer leur épingle d'un jeu aussi difficile. On peut souhaiter que leur travail ne s'arrête pas en précision nous l'avons surtout pensé à propos de la marche du Tannhäuser et de quelques passages de Coppélia. Mais l'exécution de l'Ouverture d'Egmont, l'accueil du public en un large et lumineux, n'a laissé place à aucune équivoque: un niveau cer-

VENDOME

Le 12^e gala de l'Harmonie Municipale a été digne de ses devanciers

L'Harmonie a bénéficié, comme depuis quelques années du concours de l'école de danse classique (environ 80 danseurs et danseuses).

Les exécutèrent « La suite en blanc » et le « Festin de l'araignée » de Rouseau en lumière noire puis Aria de Bach avec une excellente composition de la Danse Macabre de Saint-Saëns, puis Gaiop de Ponchelli.

D'autres par l'association Harmonie école de danse a donné de très bons résultats, d'abord un Siffre Péréfets de Popy et ensuite la Parade des Soldats de bois de Jessel-Corroyer.

Il faut souligner la présence du groupe folklorique dont c'était la première présentation en public et qui obtenait un vif succès dans le folklore russe Suite russe de Alexandre.

L'Harmonie Municipale présente la Fanta Giardiniera de Mozart puis une transcription pour Harmonie de l'entracte symphonique de Messidor de Bruneau, puis dans les Steppes de l'Asie Centrale de Borodine et enfin pour terminer La Marche du Sacre du Prophète de Meyerbeer.

Avant l'entracte, M. Mounier, directeur de l'Harmonie remis les récompenses et diplômes aux lauréats des examens fédéraux.

Il prit ensuite la parole pour remercier les personnalités présentes et toute l'assistance. Il rendit hommage à M. Jouveau, sous-chef et aux musiciens pour le travail effectué en son absence ainsi qu'à l'école de danse pour sa participation à ce gala.

Plusieurs personnalités assistaient à ce gala MM. Laugier sous-préfet, Yvon, député maire, Dursay, Jarry et Lasneau, adjoints.

St-JEAN-DE-BRAVE

C'est devant une très bonne assistance que se sont déroulés les

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
 pour vos **FANIONS**
BRASSARDS
 Attributs brodés mains
 métier suisse

Les Brodeurs
 REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
 C.G.P. 76132 Tél. ARC 62-50
 Se recommander au journal

tain est maintenant atteint par nos musiciens. Ils nous donnent, désormais, non plus seulement l'occasion de leur témoignage notre amitié mais celle d'aller entendre de la musique et de la vraie. Que leurs efforts débouchent sur une activité ayant une dimension culturelle, quel plus bel éloge pouvons-nous leur faire ?

Un grand bravo à M. Césari, qui a construit de sa patience et de son talent cette belle soirée, et à M. le principal, du lycée Jean Moulin, qui peut, en toute conscience, envoyer ses jeunes choristes à Wendenen l'été prochain.

Personnalités : M. Greissel, sous-préfet d'Albertville et Mme ; M. Robert, président du Tribunal ; Mlle Molinari, inspectrice départementale de l'éducation Nationale ; capitaine de gendarmerie Dubuc ; Roche et Bally, principal et censeur du lycée Jean-Moulin ; Rey et Carron, président des associations des parents d'élèves du lycée et des écoles primaires ; les directeurs, présidents et délégués des sociétés musicales voisines : Uguine, Aiguebelle, Conflans, Grésy-sur-Isère, Saint-Jean-de-Maurienne, etc... M. Robert Lelarge et Mme, délégués des J. M. F. d'Uguine, Mlle Gignoux, déléguée des J. M. F. d'Albertville, etc....

Magnifique soirée de gala de l'Harmonie de Grenoble
 Participation très remarquée de cette société aux Jeux Olympiques d'Hiver

C'est le samedi 8 décembre 1967 que l'Harmonie de Grenoble donnait, au théâtre Municipal, son Concert de gala annuel, devant une salle archi-comble. Le public fut vite enthousiasmé par cette formation, forte de 65 musiciens, jouant avec beaucoup de brio et de conviction, sous la baguette précise et mordante de son dynamique chef M. Louis Foupot.

Comptant avec le style traditionnel et parfois suranné des formations du genre « L'Harmonie » a su accommoder ses programmes au goût du jour pour être « dans le vent », y insérant des best-sellers du moment, telle la danse de Théodorakis « Zorba le Grec ». Mais les dirigeants amateurs de cette belle société, en grande partie formée de jeunes ont vu plus loin encore et ont introduit dans leur programme des œuvres que ne désavouent pas les fidèles de la musique classique ou symphonique, telle cette sélection de « Forgy and Bess » de Gerhart et en première audition à Grenoble, des extraits du ballet très connu de « Gayaneh » de Chachaturian. Furent successivement joués : la Danse du sabre, le Frémouille, la Danse des jeunes filles, Danse d'Aysché, Variations d'Armen et Gopak, danse finale. L'ensemble fit preuve de beaucoup de précision et d'homogénéité. Quant aux solistes : MM. Vergne, Belleud, Rosset, (trompettistes), Violet (hautbois), Vidalou (flûtiste) Serge Lo Sardo (clarinetiste), Solaro, M. et Mme Reylands (saxophonistes) tous firent preuve d'une maîtrise et d'un talent à toute épreuve. Ce magnifique programme comportait également l'ouverture « Niagara » de Roland Fote et 76 trombones de W. Wilson.

Après cette belle audition M. Carminat, vice-président et grand animateur de l'Harmonie offrit à son public déjà conquis, un spectacle de variétés digne des plus grands théâtres et des plus grandes pistes internationales. Cette soirée de gala où tout l'état-major de la société était présent autour de son président, M. Chounet, M. Guigue premier vice-président, M. Poysson, président d'honneur, on remarquait la présence de nombreux chefs de musique de la région ainsi que celle de M. Noël Révol, président de l'Association des musiques populaires du Sud-Est, qui avait tenu à manifester tout l'intérêt qu'il porte à l'Harmonie de Grenoble.

Après cette succès sans précédent la Société devait deux mois plus tard, en obtenant un autre non moins grand avec sa participation, très remarquée aux Jeux Olympiques d'Hiver. Le mardi 8 février avec une tenue flamante neuve offerte par la municipalité, elle défilait, au grand complet dans l'arène olympique, précédée du maire de Grenoble, M. Dubedout, lequel était entouré de jeunes gens et jeunes filles en costumes dauphinois. Aux accents des « Allobroges », dans un défilé impeccable, elle allait recevoir la musique d'Innsbruck et son maire. Ce fut une grande ovation s'élevant de milliers de personnes que chaque musicien de l'Harmonie n'est pas prêt d'oublier !

Deux jours après l'ouverture des Jeux, à Autrans où se disputait les épreuves de saut, un défilé avait lieu suivi d'un concert dans le centre de la ville. L'un et l'autre furent très goûtés. Il semble qu'un sang nouveau a donné une impulsion nouvelle à l'Harmonie grâce aux Jeux Olympiques. Les dirigeants qui rêvent d'une belle et grande Harmonie ne ménageront pas leurs efforts pour y parvenir si on veut bien les aider un peu.

La saison d'été 68 s'annonce sous de bons auspices. Déjà de très nombreux concerts de quartier sont prévus dans la ville olympique dans sa banlieue immédiate et même plus à l'extérieur. Ces résultats flatteurs et les nombreux projets en cours laissent bien augurer de l'avenir de l'Harmonie de Grenoble. Chacun de nous ne peut que s'en réjouir.

breux concerts de quartier sont prévus dans la ville olympique dans sa banlieue immédiate et même plus à l'extérieur. Ces résultats flatteurs et les nombreux projets en cours laissent bien augurer de l'avenir de l'Harmonie de Grenoble. Chacun de nous ne peut que s'en réjouir.

HAUTE-SAVOIE
REUNION DES CHEFS ET PRESIDENTS DES SOCIETES DE MUSIQUE DU FAUCIGNY

Comme chaque année, s'est tenue à Cluses, en ce dimanche de « Quasimodo », la réunion traditionnelle des Chefs et Présidents des Sociétés de Musique du Faucigny.

Une heureuse initiative fut prise à l'occasion de cette assemblée, en conviant les Directeurs des Ecoles de Musique à une réunion technique.

M. André Favre, vice-président de la Fédération du Faucigny, au nom du Président M. Mannessy, absent pour raison de santé, ouvrait cette séance inhabituelle.

Après avoir souhaité le prompt rétablissement à M. Mannessy, vœux que nous formulons tous très sincèrement, M. Favre exposa le but de cette rencontre amicale :

— Débattre les problèmes qui touchent l'enseignement dispensé dans les Ecoles de Musique ;

— Organisation des examens de fin d'année ;

— Formation des élèves instrumentistes.

Insistant sur le rôle du Directeur dans une Société dont l'essor reflète ses qualités de chef et d'enseignant, il suggéra une collaboration étroite entre ceux qui assument une responsabilité musicale. Faire de concert un travail constructif et efficace, en excluant tout esprit critique ou compétitif.

M. Favre émit le désir que de nombreux contacts entre dirigeants s'établissent afin de confronter différents points de vue, d'étudier certaines difficultés ; ainsi la recherche en commun d'une solution faciliterait la tâche de chacun et donnerait un élan nouveau à la vieille Fédération du Faucigny.

Le vice-président termina son allocution en faisant part de la somme de 1.100,00 F allouée aux Sociétés ayant présenté des élèves aux examens fédéraux.

Sur ces chiffres optimistes, la parole fut donnée à M. Porporato, responsable technique du département.

Souhaitant une augmentation du nombre des élèves, ainsi qu'un progrès sensible des résultats, M. Porporato énuméra quelques chiffres dénotant le travail accompli :

Pour les centres du Faucigny Annemasse excepté pour des raisons de réorganisation, 108 enfants ont subi les épreuves de solfège préparatoire, 85, en élémentaire, 36 en moyen.

Une mention particulière pour ce dernier cours, qui, de 8 candidats en 1965 est passé à 12 en 1966 et à 36 en 1967.

Environ, une cinquantaine d'instrumentistes ont concouru.

Ces résultats furent soulignés par M. Porporato, qui, rejoignant la pensée de M. Favre, encouragea les responsables à poursuivre leur effort en collaborant étroitement, afin que les programmes communs puissent être suivis.

Relevant les difficultés qui se sont produites lors des examens 1967, où certains textes fournis par Paris n'étaient pas conformes à la progression du Sud-Est, il précisa que ces questions furent examinées à la dernière réunion à Lyon, où des dispositions ont été prises, afin que seules les épreuves du cours supérieur soient dorénavant imposées par Paris.

Après un rappel de morceaux imposés, liste insérée dans le journal de la Fédération de novembre 1967, M. Porporato pria les Directeurs de se conformer strictement, pour la sauvegarde de la régularité des examens.

Il commença les récompenses obtenues à Lyon par les cinq candidats du cours supérieur où furent discernés deux 1er prix, deux 2ème prix, un 3ème prix et complimenta l'élève Baratay, de la fanfare Jeanne d'Arc, de Lugrin. Seul lauréat sur 70 à avoir obtenu les notes suffisantes pour concourir en excellence à Paris.

Les dates des examens pour les centres de Thionon, Annemasse, Chamoux, Passy-Chedde et Cluses étant arrêtées, M. Porporato demanda aux Directeurs de lui communiquer pour le 30 avril la liste des candidats, afin de réclamer les textes nécessaires. Les diplômes de solfège et d'instruments seront remis aux responsables à l'issue des épreuves.

La constitution du jury restant du ressort du chef de centre, celui-ci doit contacter les personnalités musicales susceptibles d'être jurés.

M. Porporato termina son tour d'horizon en remerciant M. Lanovaz qui a eu la gentillesse de se joindre à nous, permettant ainsi de prendre connaissance des derniers programmes d'instruction de la Fédération du Sud-Est.

Dans les salons de l'Hôtel de Ville se déroula l'assemblée générale où s'étaient rassemblés Présidents et membres de comités des sociétés musicales du Faucigny.

M. Fauré après avoir remercié les délégués présents réitéra ses vœux de guérison à M. Mannessy, et lui adressa ainsi qu'à sa famille l'assurance de sa cordiale amitié et celle de tous ses amis musiciens.

Une minute de silence en la mémoire de nos camarades musiciens disparus fut observée et le bureau d'organisation des Festivals procéda à la lecture des compte-rendus habituels.

Après l'allocution du secrétaire et du trésorier, le vice-président bro-

sa un tableau des manifestations musicales de l'année écoulée :

2 avril : Réunion de « Quasimodo » ;

Fête des vieilles casquettes à Petit-Bornand ;

24 juin : Election de la Duchesse de Faucigny ;

2 juillet : 131ème Festival des musiques à Annemasse.

Un débat entre le comité directeur et certains représentants de Sociétés suivit après lecture d'une lettre de démission adressée par la famille de M. Mannessy, et il fut décidé à l'unanimité de nommer M. Coudurier, président intérimaire, le bureau restant sans changement.

Les décisions prises :

19 mai : Fête des vieilles casquettes au Mont-Saxonnex ;

10 juin : Election de la Duchesse ;

7 juillet : 132ème Festival à Bonneville ;

20 juin 1969 : 133ème Festival à Saint-Jeoire.

Sur ces perspectives de réjouissance, les congressistes furent invités à un concert donné par l'Harmonie Municipale de Cluses sous la direction de M. Porporato.

Au programme :

La belle de Chicago, marche de Sousa ;

La fête au village Voisin, ouverture de Boeldieu ;

Fantaisie sur Véronique, opérète d'André Messager, transcription Rotlier ;

Plein-Air, fantaisie valse de Porporato ;

La Marche symphonique de Barat.

A l'issue de cette audition, une gerbe fut déposée au monument érigé en la mémoire de François Curt, fondateur de la Fédération faucignérante.

Et, pour clore cette journée, placée sous le signe de la musique et de l'amitié, un vin d'honneur fut servi à l'Hôtel de Ville, heureux prélude aux agapes qui allaient réunir dans une joyeuse ambiance, chefs et présidents de la vieille mais toujours présente Fédération des musiques du Faucigny.

Roger RIEU

SUD-OUEST

Journal « Sud-Ouest » de Bordeaux du 25 mars 1968

M. Georges Carrère au congrès des sociétés musicales du Sud-Ouest : « Vous êtes des bâtisseurs dans ce pays où la musique n'a pas encore trouvé la place qui lui revient »

La Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest tenait récemment son congrès régional à la Maison de l'Europe.

Les sociétés musicales de la Gironde, de la Dordogne, des Landes, du Lot, du Lot-et-Garonne et des Basses-Pyrénées y étaient représentées.

M. Ciran président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, présidait, entouré de MM. Georges Carrère, directeur du conservatoire, président d'honneur ; Coursan, vice-président ; David, vice-président ; Sellard, secrétaire général ; Goulé, président des sociétés du Medoc ; Davier, secrétaire, Bousquet, trésorier ; Sleurac, Roubin.

Dans la salle, parmi les personnalités présentes, on notait M. Fonade, adjoint au maire, qui représentait le président Chaban-Delmas.

Quand le président Ciran eut ouvert la séance, l'assemblée entendit successivement le rapport moral que fit M. Sellard ; le rapport financier de M. Villard ; le rapport financier de M. Villard ; le rapport sur les assurances par M. Roubin ; le rapport de la commission artistique sur les examens par M. David ; le rapport sur les récompenses par M. Davier.

Parmi les décisions qui furent prises, notons la date du 1er congrès fédéral d'été à Dax, le 16 juin ; l'envoi de six lauréats du prix d'excellence pour un stage en Allemagne ; le concours national de Tarbes, le 2 juin ; la réélection du tiers sortant du comité fédéral (MM. Davier, Goulé, Millerand et Mme Millerand, M. Pironom, Ranchoup, Roubin, Saint-Blancard).

LES ALLOCUTIONS

Parmi les allocutions prononcées, retenons surtout celle de M. David qui fit état d'une progression nette et encourageante dans les résultats obtenus ; et celle de M. Georges Carrère qui fit un exposé passionnant sur la musique « qui sait tirer de toutes choses une étincelle de beauté », puis sur la réforme en cours évoquant des « résultats miraculeux et un avenir prometteur ».

Enfin M. Carrère félicita le président et les amateurs de sociétés pour leur apostolat.

« Vous êtes, leur dit-il, des bâtisseurs, dans ce pays où la musique n'a pas encore trouvé toute la place qui lui revient ».

LA MOTION

En terminant, l'assemblée adopta à l'unanimité la motion suivante : Le congrès, animé du désir d'un renouveau de la vie musicale française, ayant les mêmes préoccupations que le comité de liaison pour la sauvegarde de la musique, considérant que le rôle de l'école est :

— De rechercher toutes les aptitudes de l'enfant.

— De développer en un équilibre harmonieux, le corps, l'intelligence, la sensibilité.

De donner à l'enfant des loisirs accrus, au profit d'un continu-

MUSICIENS
CHANTEURS
CHORISTES

ENREGISTREZ
SUR DISQUE MICROSILLON
HAUTE FIDÉLITÉ

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES
 D'après vos bandes magnétiques personnelles :
 qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.
 Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales :
 fortement dégressif suivant quantité.

Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F
AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IV^e
 Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille
 Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

épanouissement intellectuel et moral.

— De l'aider à devenir à la fois meilleur et plus heureux.

Que pour y parvenir, l'école doit prévoir un dosage raisonnable des différentes disciplines et considérer les enseignements artistiques comme les disciplines « A part entière ».

Attire à nouveau l'attention des ministères intéressés sur la nécessité de promouvoir l'éducation musicale à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la faculté.

— Des maîtres qualifiés à tous les niveaux.

— Le respect et l'aménagement des horaires.

La révision des programmes.

La création de postes budgétaires en nombre suffisant.

Demander aux différents ministères de prendre très rapidement les mesures nécessaires pour rendre à la France, à sa musique à ses musiciens, une place honorable parmi les nations.

Anciens Musiciens du 18^e R.I.

Le 4 août 1968, aura lieu à Pau le rassemblement, suivi d'un banquet, des Anciens Musiciens du 18ème R. I., ayant servi sous les ordres du capitaine Robert.

Pour tous renseignements écrire à M. Cazenave, 4, Avenue Trianon, 64-Pau.

Union des Batteries et Batteries-Fanfars de la Fédération du Sud-Ouest, congrès du 25 février 1968 à Saint-Estèphe (Gde).

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Guillaume, vice-président.

Après l'appel des sociétés, M. Guillaume présente les excuses de M. Laporte-Trilles, notre dévoué président toujours souffrant. L'assemblée unanime présente ses vœux de prompt rétablissement à son président et souhaite son vif retour parmi les batteries. Il présente également les excuses de M. Figoux empêché. Dans une allocution très écoutée, le vice-président remercia au nom de l'Union, le général Delpech de sa présence ; M. Beauchecy, pour l'attachement qu'il apporte à nos Sociétés Musicales et sportives, s'adressant à M. L'inspecteur départemental il lui dit votre présence à ce Congrès est pour nous un grand réconfort, car nous souhaitons vivement que nos sociétés musicales soient prises en considération par votre ministère, auquel nous sommes rattachés. S'il faut aider les jeunes à développer leurs corps, il le faut aussi par la culture des arts, nourrir leur intelligence et embellir leur condition : « La Jeunesse est le seul espoir de nos musiques de demain et vous pourrez constater au cours de cette Assemblée l'effort entrepris par les Sociétés dans le domaine éducatif ».

M. Guillaume remercia également M. Ciran président de la Fédération, en lui disant : votre présence à notre Congrès nous démontre votre attachement à notre Union et à servir cette noble cause qu'est la « Musique » et je me fais l'interprète de toute l'Assemblée pour vous assurer de notre amitié et de notre reconnaissance. Je vous remercie notamment pour la démarche, certes laborieuse et pressante que vous avez effectuée auprès du conseil général ; lui nous a accordé cette année une substantielle subvention. C'est pour nous l'occasion de remercier tous les conseillers généraux, qui ont manifesté à l'égard de notre Union, une profonde sympathie.

J'adresserai toute notre reconnaissance à notre Commission technique représentée à cette Assemblée par MM. Elle et Lefay et qui auront pour la prospérité de nos sociétés.

Le vice-président s'adresse ensuite à MM. Guyanaud maire et président de la Cave Coopérative, David, président du Syndicat d'initiative, Verdier, président de la Batterie Communale, qui ont fait tout ce qui était possible pour l'organisation de ce congrès 1968.

M. Elle conseiller technique pré-

senta un compte-rendu de l'année musicale 1967, au cours de laquelle de nombreux concours et festivals se sont déroulés. Il procéda également à l'énumération des nombreuses distinctions accordées à des musiciens méritants.

M. Barriet, commissaire aux comptes donna lecture du compte-rendu financier qui fut adopté à l'unanimité.

L'assemblée adressa ses félicitations à M. Marbouty trésorier pour la gestion impeccable des finances de l'Union. M. Guillaume s'adressa aux Sociétés présentes et demanda l'absolue pour la survie de nos Batteries, de fonder des écoles de musique. Il rappela également que les examens individuels qui ont lieu cette année, le dimanche 10 mars à la Pergola-Cauderan, sanctionnent le travail fourni par les élèves des Batteries. Aussi est-il nécessaire de présenter le plus grand nombre d'élèves. Les Batteries doivent faire un effort certain pour l'éducation musicale de nos jeunes.

Le vice-président rappela que le concours fédéral 1968 se déroulera à Eysines, le dimanche 9 juin et sera organisé par la Batterie-Fanfare « L'Étoile Sportive ».

Le vice-président rappela ensuite les dates des différents festivals pour 1968 ; il est procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant.

MM. Rodrigues, de la Tresne et Lafon, de Gradignan sont réélus. Barriet, d'Eysines et Moret, de Pomerol sont élus.

Le bureau de l'Union pour l'année 1968 est le suivant :

Président, M. Laporte-Trilles ; vice-présidents, MM. Rodrigues et Guillaume ; secrétaire, M. Dapuy ; trésorier, M. Marbouty et Lafon ; archiviste, M. Clément ; Commission technique, MM. Tremine, Lefay, Elle.

La Commission de contrôle a été ainsi composée : M. Bris, de la Batterie « Grand mémo » ; Mme Lous-tache, de la Batterie « Indépendante Égale » ; MM. Raynaud, de la Batterie « Les Amis de Pomerol » ; M. Chavarnaud, de la Batterie « Étoile sportive Eysinaise » ; M. Tarade, de la Batterie « Entente Basses-Lormont ».

L'ordre du jour appelle ensuite aux questions diverses :

En ce qui concerne l'affectation des musiciens dans les musiques militaires, M. Ciran rappelle que le meilleur moyen est le déplacement d'appel.

M. Ciran indique également aux sociétés, la nécessité d'être assurées en cas d'accidents, il rappelle que seul, le président est civilement et financièrement responsable.

Les tarifs appliqués, après échange de vue pour les manifestations, retraites, défilés etc. sont ensuite adoptés.

Il est demandé que les morceaux imposés dans les concours par la Confédération Musicale de France paraissent dans le journal confédéral de novembre de chaque année. Ce vœu sera présenté à M. Tremine, président de la Commission technique.

M. Ciran présentera cette motion au prochain congrès confédéral.

L'organisation du congrès de l'Union pour l'année 1969 sera donnée à la Batterie « En Avant Gradignan » à la demande de M. Lafon.

À 12 h., M. Guillaume déclare le congrès clos.

LIBOURNE
 L'Harmonie de Libourne, forte de ses cinquante-cinq musiciens a offert son premier concert, salle municipale sous la baguette de l'émérite directeur, M. Léon Claret.

Un public nombreux en composait l'auditoire et parmi les personnalités qui en l'absence du président M. Teiray, ayant subi une intervention chirurgicale, furent accueillies par les vice-présidents, MM. Peyreblanque et Deville, on remarquait M. Mouéls, adjoint aux beaux arts, président de l'école de musique, représentant M. Boutin, secrétaire d'Etat, maire de Libourne ; M. Fortin, président de la Chambre de Commerce, conseiller municipal et Mme ; M. Cou-

rau, conseiller municipal et Mme: Mmes Tétrilay et Deville; M. Point inspecteur honoraire de l'enseignement, président d'honneur des Sociétés Musicales du Libournais et Mme, M. R. Rebeyrol secrétaire administratif de la Chambre de Commerce, MM. Peyreblanque et Elie, vice-présidents du groupement des sociétés musicales du Libournais.

Dédié à la musique et à la variété le programme permit à l'Harmonie de se faire entendre et applaudir dans une excellente exécution de morceaux de genres très divers: «El Mourad» pasodoble de René Bourdon; «Firenza» fantaisie ouverture de Gabriel Allier; «La Vivandière» mazurka-caprice pour saxophone alto et harmonie de M. Léon Claret, qui mit en valeur les qualités d'instrumentiste de M. Michel Castaing, professeur à l'école de musique; «La Valse de l'empereur» de Johan Strauss; «Les cadets de Brabant» marche terminant cette remarquable audition, toute à l'honneur des musiciens de l'Harmonie et de leur chef.

Alternant avec cette production instrumentale, Mlle Aimée Vallaud fit apprécier sa virtuosité à l'accordéon; Mlle Claire Tourilly et Mlle Chantal Loussere, ballerines en duo puis en solo évoluèrent avec infiniment de grâce sur le plateau; M. Franck Almero, ténor d'Opéra prêta son organe généreux et bien timbré à quelques pages célèbres du répertoire, la «Tosca», «Pallasse», et dans la prière de «La Tosca», «M. Beaulcaire» et les «Trois Vaises». Mlle Francine Flin, soprano lyrique, se tailla un très joli succès.

Le piano d'accompagnement était fort bien tenu par Mme Eliane Guillaume, professeur à l'école de musique. Ce fut une bien agréable soirée dont le succès récompense le talent et les efforts de l'Harmonie de Libourne et de ses animateurs, fervents serviteurs de la musique.

Tous nos compliments et félicitations à M. Léon Claret, directeur et compositeur pour cette charmante soirée.

LUSSAC
La Vigilante a fêté Sainte-Cécile
En ce dimanche 11 février, les musiciens étaient tous présents au rendez-vous, une soixantaine, qui s'alligna derrière le drapeau de la société. La cérémonie religieuse célébrée par M. le curé Dubourg eut une très nombreuse assistance. Par-

mi les personnalités se trouvaient à côté de M. Vergniol, maire de Lussac et président de la Batterie Harmonie. M. Ciran, président de la Fédération, M. Bousquet, trésorier, M. Blanchard, président des Sociétés musicales du Libournais, M. Dugos, vice-président, M. Durand, président d'honneur.

Au cours de la messe nous avons eu le plaisir d'entendre «Le Joyeux Trompette», «Le Largo» de Haendel, «Le Rhin» de Schumann, «La Berceuse» de Mozart, «La Marche Lorraine» de L. Ganne. Le chef de musique M. Henri de Sainte-Croix peut-être fier des exécutions qui ont été remarquables.

A la sortie un important cortège se forma, nous y trouvons les personnalités déjà nommées plus celles de Lussac notamment M. Golzet, M. Henri Laporte, adjoint au maire, des membres du conseil municipal, MM. Chibrac, Porcher, Lavauré, Bordenave, M. Del Plano directeur du C. E. G de Lussac et Mme, etc.

Le cortège se rendit au monument aux morts où le président Vergniol déposa une gerbe et fit observer une minute de silence à la mémoire des musiciens morts au champ d'honneur. Après les sonneries de la batterie, l'harmonie fit retentir une vibrante «Marseillaise». A la sortie, le défilé commença dans les rues de la ville à la cadence des pas redoublés, sur leur trottoir les Lussacais ne manquèrent pas d'applaudir et de féliciter leur belle société avec leur maire en tête. Un apéritif d'honneur fut servi avant un banquet de cent couverts. Après un excellent repas, parfaitement servi, au dessert M. Vergniol d'abord dit sa joie de réunir autant de jeunes musiciens et de sympathisants. Il présenta les excuses de M. Dufour de Coutras, Mme Dubourg, M. Bordet, M. Merlin. Il remercia les personnalités et les membres de la société, notamment Mme Valaize qui se dévoua sans compter durant toute l'année. M. de Sainte-Croix, c'est le directeur, c'est le professeur mais aussi le père de famille il souhaite la bienvenue à M. Lucien Rabier qui a succédé à Mlle Josiane Delpey, remercie les amis qui viennent de Saint-Denis-de-Piles et de Coutras et au détachement de la musique de l'Air que Jean-Claude Valaize a amené à Lussac.

M. Blanchard, dit à son tour avec sa verve habituelle, tout le plaisir qu'il a de venir à Lussac où M. Vergniol fait si bien les choses. Son soul avec M. Ciran est de faire admettre la musique dans les éco-

les à tous les degrés. Il convie la société au festival de Neuville où se prépare une grandiose manifestation le 9 juin. Il compte trouver de nombreux élèves de M. Rabier aux examens fédéraux le 19 mai à Coutras. Il adresse ses remerciements à M. le maire, président de la Vigilante, à M. Ciran pour tout ce qu'il fait et qu'il obtient à la Fédération du S. O., à M. Bousquet qui écrit 1500 à 2000 diplômes tous les ans, à M. Dugos, son sympathique vice-président, à M. Durand, le fondateur du groupement, M. le doyen, les musiciens de Lussac et tous leurs amis, le chef M. de Sainte-Croix, M. Rabier et Mlle Delpey pour leur enseignement, la presse, et termine en citant Verlainne «de la musique avant toute chose, de la musique encore et toujours». M. Ciran, clôture les discours en disant sa grande joie d'être à Lussac «haut lieu de la musique» où l'on trouve M. Golzet absent à ce repas, accompagnant à Bordeaux un organisateur de grand talent. «C'est une mobilisation générale en faveur de la musique dit-il, nous trouvons autour de M. le maire, tous les corps constitués, le clergé, l'enseignement, l'administration, la police, M. le maire, vous êtes un exemple dans toute la région».

Il dit sa joie d'avoir retrouvé Mme Del Plano, professeur au C. E. G. musicienne et chanteuse qu'il connaît depuis longtemps et lui fait promettre de créer une chorale à La Vigilante de Lussac.

Au début du repas il y eut la remise de gerbes d'œillets au président Vergniol et à M. de Sainte-Croix par de charmantes jeunes filles qui leur dirent un compliment vraiment bien tourné car à Lussac, il y a de la musique et de la poésie.

Après les discours Mlle Josiane Delpey, reçut des fleurs de ses anciens élèves et aidée par M. Bousquet qui fait si bien les diplômes, il fut procédé à la remise des diplômes aux jeunes de l'école de musique.

Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Sous la présidence de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales régionales, se sont retrouvés des responsables de nombreuses sociétés du département, venus débattre des problèmes de la création d'une Union départementale.

Autour du président Ciran, on remarquait la présence de MM. Peyrille et Pettibreuill, de la B. T. de Périgueux; David, vice-président et les trésoriers Vincent et Bousquet.

Étaient représentés: la Batterie Toulonnaise, l'Avant-Garde Périgourdine, l'Accordéon-Club, les Chabridous, l'Harmonie de Sainte-Aulaye, les sociétés de Montpon, St-Aulaye, Harmonie Mussidan, Harmonie Brantôme, Belvès, Union Harmonique de Bergerac, Château-l'Évêque, Rallye Lidois, Voltigeurs de Lalinde, Neuvic, Union Chorale de Périgueux, Amis de la Musique, Plégut, Ribérac, Thiviers, Saint-Pardoux-la-Rivière, Vergt, Villefranche-de-Lonchat, Terrasson était excusé.

Quinze sociétés étaient absentes. M. Peyrille devait ouvrir la réunion en remerciant vivement le président Ciran d'être venu présider cette assemblée et tenter de remettre sur pied une «vieille affaire» qui date de 18 ans. Il rappela l'importance de la Fédération régionale, qui comprend les départements de la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Lot.

La Dordogne ayant déjà donné un large exemple de son désir de se fédérer au maximum dont l'action s'est récemment fait sentir à l'occasion de l'incendie qui a ravagé tous les instruments de la société musicale de Saint-Aulaye. La solidarité de tous, en cette circonstance, n'aura pas été vaine.

Après que M. David eut donné lecture des statuts pouvant être appliqués par l'Union départementale, M. Ciran fit un large tour d'horizon sur les possibilités que procure l'Union des sociétés à l'intérieur d'un département.

Il insista sur la nécessité de créer des écoles de musique à l'intérieur des sociétés. Les résultats obtenus sont ensuite envoyés à Paris et, selon leur valeur, des subventions intéressantes peuvent être attribuées. En 1967, 1.500 élèves représentant 60 sociétés de la Fédération du S. O. ont pu être efficacement formés. La Dordogne en comptait 60. Une action doit être entreprise pour que grossissent ces chiffres.

Il fut également parlé de bien d'autres problèmes d'intérêts locaux ou départementaux. De l'espoir qui vient de renaitre à Bergerac avec la nouvelle municipalité qui est bien décidée à relancer l'activité musicale.

Le responsable de l'Union de Vergt s'éleva contre le fait que l'enseignement de la musique était trop négligé à l'école et plus spécialement dans le secondaire. La municipalité de Vergt, sous l'impulsion du docteur Moulinier, a si bien compris la chose qu'elle a nommé un professeur ventaire pour pallier l'insuffisance de l'Education nationale. Il semblerait que cette solution puisse être appliquée dans bien d'autres villes possédant des C. E. G., les jeunes ainsi formés pouvant être utilisés dans d'autres sociétés dès le moment où ils doivent changer de commune.

Un bureau provisoire de l'Union aura pour tâche de mettre les statuts au point. M. Peyrille, assurera la liaison entre la Fédération et le bureau provisoire qui comprend: Mme Auger-Consell, MM. Blanchard, Frappier, Docteur, Muttel, Fapon, Hermann, Galéa, Chérit, Coudert, Van de Zande Lucas, Cotil.

Après que furent évoqués les subventions du conseil général, les rapports avec Jeunesse et Sports et diverses questions posées par plusieurs délégués des sociétés l'assemblée vota à l'unanimité la motion de clôture du congrès de la Confédération Musicale de France, Palais de l'U. N. E. S. C. O. à Paris octobre 1967 et l'envoi de cette motion aux parlementaires du département fut décidé. La naissance de l'Union de la Dordogne s'est faite sous les plus heureux auspices, il faut le souligner avec joie.

TARN

La soirée de gala de l'harmonie l'Union des Enfants d'Albi

Les superstitieux ont-ils raison et le chiffre 13 porte-t-il bonheur? On pourrait le croire devant le succès qu'a obtenu mercredi 3 avril, la treizième soirée de gala de l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi.

Public nombreux au premier rang duquel se trouvait M. Fournials, adjoint représentant M. le maire d'Albi; programme ecclésiastique où s'alliaient avec bonheur l'art, la fantaisie et la galoté.

En première partie, notre belle société musicale exécuta sous la baguette autorisée de son nouveau chef M. Louis Avril quatre œuvres de caractères différents. L'ouverture de «La Dame Blanche», de Boieldieu, faite de charme, de grâce ingénue, soulignant la fraîcheur de l'inspiration mélodique du compositeur; «Les Danses Hongroises» numéros 5 et 6, de Brahms, où ressort l'art singulier des musiciens hongrois et où voisinent la violence et la langueur; l'ouverture de «Si j'étais roi», d'Adam, ce compositeur aimable et facile qui plait par la vérité de son théâtre et la tradition d'agrément héritée du XVIII^e siècle, et enfin «La valse de l'Empereur» de Johan Strauss considéré à juste titre comme le roi de la valse dont l'allure générale, grâce à lui est devenue plus souple et plus fière.

Chacun de ces morceaux valut de longs applaudissements des auditeurs. La seconde partie était constituée par un spectacle de variétés présenté par Lionel Cazeaux, ce grand musicien dans toute l'acceptation du terme, qui connaît bien, estime et apprécie les Albigeois. Dans leurs tours d'illusionnistes Rogelys et Partner sidérèrent le public; Suzanna, ravissante dan-

seuse espagnole, exécuta avec souplesse, élégance et charme exquis plusieurs danses folkloriques de son pays, accompagnée au piano par Lionel Cazeaux. Puis, ce fut le bon et inénarrable Piroulet, qui obtint un très grand succès dans ses sketches, tour de chant et histoires.

En prologue, le toujours jeune président remercia personnellement, conseil général et municipalité, pour leur soutien moral et financier, ainsi que membres honoraires et bienfaiteurs, rappela que l'Harmonie, avec son école, avait soulé de son avenir et c'est pour cela qu'elle forme des jeunes. Pour cet enseignement MM. Arnaud, Donnadieu, Féry et Tardieu sont les plus dévoués et compétents professeurs. Nous ne saurions trop conseiller aux jeunes de suivre ces cours et à tous les Albigeois de les appuyer de leur sympathie. Tous comprennent mieux la pensée du grand Beethoven, rappelée par M. Musson: «La Musique est une révélation plus haute que toute sagesse et que toute philosophie qui pénètre le sens de la musique sera libre de toutes menaces ou se traitent les autres hommes».

Merci à notre Harmonie de nous avoir offert cette belle soirée.

VAUCLUSE

SABLET

Le mardi 9 avril ont été célébrées à Sablet et au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis, les obsèques de François Cavagna, directeur de la fanfare des grands vins de Sablet. Homme de bien et dévoué, parfaitement aimé de tous, il était un des fondateurs et le dévoué directeur de la fanfare. Il est décédé subitement en assistant à la messe le dimanche des Rameaux.

M. Trinquier président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales accompagné de M. François Cotil secrétaire général ont apporté à la famille et au disparu les condoléances les plus attestées de tous les musiciens du département. Le cercueil était porté par M. Raoul Jamet président de la fanfare des Grands Vins de Sablet, Lucien Blanc secrétaire et les membres du bureau.

A Mme Cavagna et à ses enfants nous renouvelons nos sincères condoléances.

BOLLENE

La soirée annuelle et traditionnelle offerte par l'Harmonie Bollennoise le 9 avril 1968 au cinéma «Le Men» a obtenu un éclatant succès.

Dans l'assistance, on remarquait de nombreuses personnalités parmi lesquelles il convient de citer: M. Trinquier, président départemental de la Fédération des Musiques et Chorales de Vaucluse, M. Cotil, secrétaire fédéral, Mme P. Roussier et M. Martin du conseil municipal de Bollène, M. Duranton de Magny et Mme, maire de Morناس.

Comme on peut le constater, les amis de la musique et surtout de notre chère phalange musicale, répondirent une fois encore très nombreux.

L'honneur de présenter le programme au public revint à Mme Paule Jaume. Cette charmante speakerine nous indiqua avec grâce au fur et à mesure de leur interprétation, les titres des morceaux qu'il fallait choisir ce soir-là le public.

Ce choix s'avéra particulièrement merveilleux. Ce fut pour nous, disons le mot, de l'enchantement. Car, lors de ce concert si brillant dans lequel nous écoutâmes successivement l'Ouverture de Stradella, «Les Erinyes» de Massenet et enfin, la célèbre et profonde «Arlésienne» de Bizet, donnée dans sa version intégrale, les musiciens de notre chère Harmonie Bollennoise, se surpassèrent sous la baguette de son chef, M. André Armand.

Le public ne resta pas insensible, les applaudissements à la fin du concert le prouvèrent.

Aussitôt après l'entracte, selon la tradition, M. Marcel Gachet, président de l'Harmonie Bollennoise, pris la parole. Avec son cœur, il devait remercier chaleureusement l'assistance et les personnalités, d'avoir bien voulu, en honorant de leur présence cette soirée, venir encourager l'Harmonie.

Le président de notre phalange musicale tint à remercier tout particulièrement M. le maire et la municipalité pour leurs efforts en faveur de la musique et félicita également M. André Armand et tous les instrumentistes qui nous avaient offert un si brillant concert.

Car cette première partie musicale fut indéniablement d'une très haute tenue.

Aussitôt après place à la fantaisie et au «Bel Canto». Là encore, les organisateurs firent preuve de bon goût dans le choix du film. Il s'agissait en l'occurrence de la Sérénade au Texas, qui nous permit de passer un agréable moment en compagnie de Luis Mariano, Bourvil, Yves Deniaud et une pléiade de vedettes.

Cette comédie musicale paracheva le succès de cette belle soirée annuelle de l'Harmonie Bollennoise que nous devons une fois encore féliciter.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant: A. EHRMANN
Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»

CHEFS DE MUSIQUE...

DEPUIS LONGTEMPS VOUS SAVEZ QUE
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

Mais n'oubliez pas que vous trouverez également tous les articles quels qu'ils soient dont vous pouvez avoir besoin pour vos sorties, pour les concours, pour les festivals, notamment toutes récompenses: **MEDAILLES, COUPES, DIPLOMES** etc.

Nos stocks importants permettent des livraisons immédiates pour tous les articles de vente courante. D'autre part, notre organisation nous permet de livrer dans les délais les plus brefs tout ce qui doit être fabriqué spécialement: **DRAPEAUX, BANNIÈRES, FLAMMES, ARTICLES D'HABILLEMENT**, etc...

ET TOUT POUR LES MAJORETTES

Nos dernières nouveautés pour harmonie ou fanfare sur des succès actuels

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| LA DERNIERE VALSE | UN VIOLON SUR UN TOIT |
| BEER BARREL POLKA | SI J'AVAIS DES MILLIONS |
| GRANADA (paso doble) | SANG ET OR (paso doble) |
| SOUS UN SEUL FLAMBEAU | |

L'IMPORTANT... C'EST BECAUD, pot-pourri sur «L'important, c'est la rose», «Le petit oiseau de toutes les couleurs» et «Quand il est mort le poète».

LE CHANT DES PARTISANS, nouvel arrangement de Monnotte.

Et 2 défilés avec tambours et clairons:

- TONTON CRISTOBAL, de Pierre PERRET
- LES MOUSQUETAIRES, de Henri SALVADOR

Envoi des conducteurs en communication sur demande